



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

2

1759,6

Mercur

nr.

511<sup>s</sup> - 1759,6







MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROI.  
J U I N. 1759.

---

*Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.*

---



A P A R I S,

Chez {  
CHAUBERT, rue du Hurepoix.  
JORRY, vis a vis la Comédie Française.  
PISSOT, quai de Conti.  
DUCHESNE, rue Saint Jacques.  
CAILLEAU, quai des Augustins.  
CELLOT, grande Salle du Palais.

---

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*

**BIBLIOTHECA  
REGIA  
MONACENSIS.**

AVERTISSEMENT.

**L**E Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONTEL, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

*On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.*

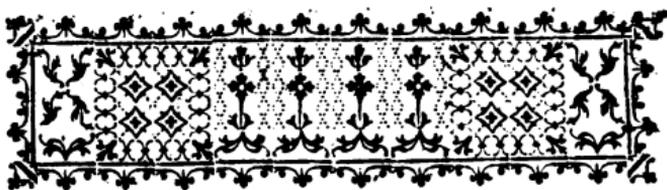
---

On peut se procurer par la voye du Mercure le Journal Encyclopédique & celui de Musique , de Liége , ainsi que es autres Journaux , Estampes , Livres & Musique qu'ils annoncent.

Le *Nouveau Choix* se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes , & les conditions sont les mêmes pour une année.

Le *Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurés & autres Journaux* , par M. Marmontel.

Il prie Messieurs les Abonnés du Mercure de vouloir bien prendre cette qualité en signant les Avis & les Pièces qu'ils lui envoient.



# MERCURE

DE FRANCE.

JUIN. 1759.

---

---

ARTICLE PREMIER.

---

---

*PIECES FUGITIVES*

EN VERS ET EN PROSE.

---

LE CONSEIL DES CHEVAUX.

*F A B L E.*

**P**LUSIEURS Coursiers pâtueroient dans un bois ;  
Le plus jeune d'entr'eux dans la force de l'âge,  
Et las de porter le harnois,  
Rassemble un jour la troupe, & lui tient ce lan-  
gage :

» Amis, jamais n'ouvrirons-nous les yeux  
» Sur notre destin déplorable ?

A iij

## 6 MERCURE DE FRANCE.

- » Est-ce à nous de gémir sous un joug rigoureux,
- » Parce que nos grossiers ayeux
- » Ont plié lâchement sous ce joug méprisable ?
- » Est-ce à nous, dont la force est un présent des
- » Dieux,
- » De traîner nos tyrans dans ces chars somp-
- » tueux
- » Que pour nous avilir inventa leur mollesse ?
- » Brisons ce joug de fer, dont malgré leur foi-
- » blesse,
- » Les Mortels orgueilleux veulent nous accabler :
- » Et qu'à notre seul nom l'homme apprenne à
- » trembler.

Cet avis, dont chacun admira la sagesse,

Fut applaudi d'abord au Conseil des Chevaux ;

Mais certain vieux Cheval, Nestor en son espèce,

A la troupe à son tour fit entendre ces mots :

» Tant que j'ai conservé ma force & ma jeunesse,

» J'ai connu comme vous la gêne & les travaux :

» Mais enfin aujourd'hui l'homme m'en récom-  
» pense.

» Ici, vous le voyez, je vis dans l'abondance,

» Et j'y goûte à mon gré les charmes du repos.

» A l'homme, j'en conviens, nos forces sont utiles ;

» C'est par notre secours qu'il rend ses champs  
» fertiles :

» Mais ne veille-t-il pas lui-même à nos besoins ?

» Ne recueillons-nous pas le fruit de tous nos  
» foins ?

- » O mes amis ! quel dessein est le vôtre ?  
 » Calmez-vous ; & sachez que chaque être ici-bas  
 » Est fait pour s'entr'aider , & ne s'en plaindre pas.  
 » L'homme remplit sa tâche , il faut remplir la  
 » nôtre.

Par M. LEMONNIER.

*VERS à Madame de \*\*\* , en lui envoyant  
 les Lettres de Milady Juliette Catesby.*

L A tendre JULIETTE aimoit un infidèle :  
 Et qui peut se vanter de n'avoir pas comme elle  
 Trouvé quelque trompeur ? Les hommes le sont  
 tous.

L'Amour , de cette loi commune  
 N'a jamais excepté que ma Bergère & vous :  
 Encor si vous vouliez , ( je le dis entre nous )  
 Il n'en auroit excepté qu'une.

## L'AMOUR PRÉCEPTEUR.

*A Madame \*\*\*.*

D ANS le plus tranquille séjour  
 Assez près du Portique & non loin du Parnasse,  
 Aux règles d'Aristote , aux préceptes d'Horace  
 J'avois consacré tout le jour.

A iv

## 8 MERCURE DE FRANCE.

On force ma retraite... hélas ! c'étoit l'Amour :  
Faussement jusqu'alors j'avois cru le connoître.

Assez longtems , 'dit-il, Apollon fut ton maître ;

Je viens t'en servir à mon tour.

Si de quelque ardeur pour la gloire :

Ton cœur que tu me dois peut-être encore épris,

J'ai dérobé la clef du Temple de mémoire

Et de tous les Amans je fais de beaux-esprits.

Je suis simple, l'Amour sans peine m'a surpris ;

Chaque jour il me trompe encore :

Au lieu de m'enseigner les choses que j'ignore ,

Il me fait oublier ce que j'avois appris.

---

### *ÉPIÔRE à Madame \*\*\*.*

**V**ous avez un mari jaloux ,  
Une sœur prude & sédentaire ,  
De sots parens vous croyant tous  
De leur honneur dépositaire ,  
Et vos gens ne sont point à vous.  
De toute amoureuse entreprise ,  
C'est à qui vous préservera ;  
L'un vous observe à l'Opéra ,  
L'autre vous conduit à l'Eglise.  
A vos regards qu'ils ont surpris ,  
Partout ils ferment le passage ,  
Espionnant sur votre visage

Jusqu'aux vestiges d'un souris.  
 Vous seriez plus libre en Asie  
 Qu'à Paris, ville qu'a choisie  
 La liberté pour son séjour :  
 Non, la cruelle jalousie  
 N'est point fille du tendre Amour.  
 Ce monstre à l'œil creux, au tein blême,  
 Dans les ténèbres écoutant,  
 Troublé du bruit qu'il fait lui-même,  
 Ajoute à tout ce qu'il entend,  
 Et fait peur en disant qu'il aime.  
 Il défend les tendres desirs.  
 Qu'il irrite par sa défense,  
 Il permet les autres plaisirs.  
 Qu'il écarte par sa présence.  
 Que votre sort a de rigueur !  
 Que ma destinée est cruelle !  
 Mais je possède votre cœur ;  
 Et l'Amour est toujours vainqueur,  
 Quand la tendresse est mutuelle.  
 Dans le silence de la nuit  
 Il apprend à marcher sans bruit  
 Jusques sur les ressorts d'un piège,  
 Et les pas de ceux qu'il conduit  
 Nés'impriment point sur la neige.  
 Corine étoit ainsi que vous  
 Esclave d'un mari jaloux,  
 Elle étoit sans doute moins belle,

A W

## 10 MERCURE DE FRANCE.

Ovide charma son ennui ;  
Je suis plus amoureux que lui,  
Seriez-vous moins sensible qu'elle ?

---

### LE R É V E I L.

**C'**EST un tribut que je dois à Vénus ,  
Au tendre Amour , à ma chere Zélie,  
Quand le matin je commence ma vie  
Par lui tracer quelques vers ingénus ;  
Tributs du cœur , tendre fruit de mes veilles ;  
Car on dort peu quand on est bien épris.  
Le sentiment en fait seul tout le prix.  
Sans t'en douter , le matin tu m'éveilles :  
A tes genoux quelque Rival surpris  
S'est-il en songe offert à mes esprits ;  
Ou dans mon rêve ai-je vû ton visage  
Baigné de pleurs ? je frémis du présage.  
Oui pour le cœur de ton sensible Amant,  
Il est affreux de te voir un moment,  
Même en rêvant , malheureuse ou volage.

---

### S O N G E.

**E**N dormant l'autre jour à l'ombre d'un  
boeage,  
Je croyois voir Zéphire à Flore offrir ses vœux.

L'Amour applaudissoit à leur doux badinage ;  
 Et sur l'émail des prés mille Bergers heureux  
 Formoient d'aimables jeux.

Dans ce bocage alors vous parutes, Silvie ;  
 Votre abord m'éveilla, mes yeux virent le jour.  
 Flore, Zéphirs, Bergers, prairie,  
 Tout disparut hormis l'Amour.

*E P I T R E à Madlle B\*\*\*, qui me-  
 demandoit des vers.*

**Q**U' n'ai-je encor cet enjoûment :  
 Et cette charmante folie,  
 Qui sur l'aurore de ma vie  
 Versa tant de contentement !  
 Que n'ai-je encor le don brillant :  
 De la facile Poësie !  
 J'e satisferois par mes Chants  
 Et vos souhaits & mon envie,  
 Et vos desirs & mes penchans.  
 Mon cœur en des vers agréables  
 Traceroit encor ses erreurs,  
 Mais avec ses couleurs aimables  
 Qui font aimer jusqu'aux malheurs,  
 Avec ces traits inimitables  
 Qui font aimer jusques aux pleurs.  
 Vous eussiez eu, ma chere Aminte,

A. v. j.

## 12 MERCURE DE FRANCE

Des vers heureux & négligés,  
 Mais exempts de tous préjugés,  
 Où la Nature eût été peinte,  
 Vous eussiez vû d'Anacréon  
 La fidèle & brillante image  
 Dans le peu de traits qu'Apollon  
 Auroit mis dans mon badinage.  
 Vous eussiez vû ce tendre Sage  
 Qui modéra dans mon printemps  
 Par l'ordre des Dieux bienfaisans,  
 Le feu brûlant du premier âge.  
 Ah! que n'ai-je encor les talens  
 Que cultiva ce joyeux Maître!  
 Par des exemples si touchans  
 L'amour seroit encor peut-être  
 L'éternel objet de mes Chants.  
 Je célébrerois sa puissance  
 Ou son bonheur dans ses combats  
 Ou par un excès de licence,  
 Je vous peindrois entre mes bras  
 Non timide, non scrupuleuse,  
 Non rougissant de vos appas,  
 Mais ardente, vive, amoureuse,  
 Les yeux enflammés du plaisir  
 Que goute une ame impétueuse  
 Qui ne contraint plus son desir.  
 D'autres fois mon cœur plus tranquille,  
 Vous dépeignant plus difficile  
 Diroit bien mieux la vérité;

Mais un vernis de volupté  
 Suivant le Code du Permesse,  
 Adouciroit votre sagesse  
 Et vos airs de sévérité.  
 Plus belle & plus charmante encore  
 Qu'en ces deux tableaux imparfaits,  
 Avec quel plaisir je verrois  
 A vos pieds où je vous adore  
 L'Amour épris de vos attraits,  
 L'Amour vous apportant ses traits,  
 Présent qu'il n'offre qu'à sa mère !  
 C'est alors qu'enfant de Cythere  
 Je remplirois mes doux loisirs,  
 C'est alors que la solitude  
 Auroit pour moi mille plaisirs,  
 Si de ma tendre inquiétude  
 Distrait par des soins si flatteurs  
 Je pensois moins à mes malheurs.  
 Alors l'aimable Terpsicore  
 A l'œil fin, au regard trompeur,  
 Pourroit bien se flatter encore  
 De donner des loix à mon cœur.  
 Moi-même alors je pourrois plaire  
 Par la douceur de mes accens,  
 Par la gaieté du caractère,  
 Et par des transports éclatans.  
 Mais une languissante vie,  
 Un sort presque désespéré,  
 Ont éteint le peu de génie.

## 14. MERCURE DE FRANCE.

Dont les Dieux m'avoient décoré.

Mon Apollon deshonoré

Par mes traits de mélancolie,

Prétendant que je l'injurie,

Me traite en Sujet révolté.

Fatigué de sa dureté,

Je le laisse seul au Permesse,

Et je cherche enfin la sagesse

Dans le sein de l'oïveté.

---

## L'HEUREUX DIVORCE.

### C O N T E.

**L'**INQUIÉTUDE & l'inconstance ne sont, dans la plupart des hommes, que la suite d'un faux calcul. Une prévention trop avantageuse pour les biens qu'on desire, fait qu'on éprouve, dès qu'on les possède, ce mal-aise & ce dégoût qui ne nous laissent jouir de rien. L'imagination détrompée & le cœur mécontent se portent à de nouveaux objets, dont la perspective nous éblouit à son tour, & dont l'approche nous désabuse. Ainsi d'illusions en illusion, l'on passe sa vie à changer de chimère; c'est la maladie des âmes vives & délicates. La Nature n'a rien d'assez parfait pour elles; de là vient qu'on a

mis tant de gloire à fixer le goût d'une jolie femme.

Lucile au Couvent s'étoit peint les charmes de l'amour & les délices du mariage avec le coloris d'une imagination de quinze ans, dont rien encore n'avoit terni la fleur.

Elle n'avoit vû le monde que dans ces fictions ingénieuses qui sont le roman de l'humanité. Il n'en coûte rien à un homme éloquent de donner à l'amour & à l'hymen tous les charmes qu'il imagine. Lucile, d'après ces tableaux, voyoit les Amans & les Epoux comme ils ne sont que dans les Fables, toujours tendres & passionnés, ne disant que des choses flatteuses, occupés uniquement du soin de plaire ou par des hommages nouveaux, ou par des plaisirs variés sans cesse.

Telle étoit la prévention de Lucile, quand on vint la tirer du Couvent pour épouser le Marquis de Lifere. Sa figure intéressante & noble la prévint favorablement. Ses premiers entretiens achevèrent de déterminer l'irrésolution de son ame. Elle ne voyoit point encore dans le Marquis l'ardeur d'un amour passionné; mais elle pensoit assez modestement d'elle-même pour ne pas prétendre à l'enflammer d'un premier coup d'œil.

## 16 MERCURE DE FRANCE.

Ce goût tranquille dans sa naissance, alloit faire des progrès rapides ; il falloit lui en donner le temps. Cependant le mariage fut conclu & terminé avant que l'inclination du Marquis fût devenue une passion violente.

Rien de plus vrai, de plus solide que le caractère du Marquis de Lisère. En épousant une jeune personne, il se proposoit, pour la rendre heureuse, de commencer par être son ami, persuadé qu'un honnête-homme fait tout ce qu'il veut d'une femme bien née quand il a gagné sa confiance ; & qu'un époux qui se fait craindre, invite sa femme à le tromper, & l'autorise à le haïr.

Pour suivre le plan qu'il s'étoit tracé, il étoit essentiel de n'être point Amant passionné : la passion ne connoît point de règle. Il s'étoit bien consulté avant de s'engager, sur l'espèce de goût que lui inspiroit Lucile, résolu de n'épouser jamais celle dont il seroit follement épris. Lucile ne trouva dans son mari que cette amitié vive & tendre, cette complaisance attentive & soutenue, cette volupté douce & pure, cet amour enfin qui n'a ni accès ni langueur. D'abord elle se flattoit que l'ivresse, l'enchantement, les transports auroient leur tour : l'ame de Lisère fut inaltérable.

Cela est singulier, disoit-elle; je suis jeune, je suis belle, & mon mari ne m'aime pas. Je lui appartiens, c'en est assez pour me posséder avec froideur. Mais aussi pourquoi le laisser tranquille? Peut-il désirer ce qui est à lui sans réserve & sans trouble? Il seroit passionné s'il étoit jaloux. Que les hommes sont injustes! il faut les tourmenter pour leur plaire. Soyez tendre, fidèle, empressée, ils se négligent, ils vous dédaignent. L'égalité du bonheur les ennuye. Le caprice, la coquetterie, l'inconstance les réveillent, les excitent: ils n'attachent du prix au plaisir qu'autant qu'il leur coûte des peines. Lisère moins sûr d'être aimé, en seroit mille fois plus amoureux lui-même. Cela est bien aisé: soyons à la mode. Tout ce qui m'environne m'offre assez de quoi l'inquiéter s'il est capable de jalousie.

D'après ce beau projet, Lucile joua la dissipation, la coquetterie; elle mit du mystère dans ses démarches; elle se fit des sociétés dont le Matquis n'étoit pas. Ne l'ai je pas prévu, disoit-il en lui-même, que j'avois une femme comme une autre? Au bout de six mois de mariage elle commence à s'en ennuyer. Je serois un joli homme si j'étois amoureux de ma femme. Heureusement mon goût & mon

## 18 MERCURE DE FRANCE.

estime pour elle me laissent toute ma raison : il faut en faire usage , dissimuler , me vaincre , & n'employer pour la retenir que la douceur & les bons procédés : ils ne réussissent pas toujours ; mais les reproches , les plaintes , la gêne & la violence réussissent encore moins. La modération , la complaisance , la tranquillité du Marquis , achevoient d'impatiser Lucile. Hélas ! disoit-elle , j'ai beau faire , cet homme-là ne m'aimera jamais : c'est une de ces ames froides que rien n'émeut , que rien n'intéresse. Faut-il passer sa vie avec un marbre qui ne fait aimer ni haïr !

O délices des ames sensibles ! Charme des cœurs passionnés ! Amour , qui nous éleves au Ciel sur tes aïles enflammées ! où sont ces traits brûlans dont tu blesses les Amans heureux ? Où est l'ivresse où tu les plonges ? Où sont ces transports ravissans qu'ils s'inspirent tour-à-tour ? Où ils sont ? poursuivoit-elle ; dans l'amour libre & indépendant , dans l'abandon de deux cœurs qui se donnent eux-mêmes. Et pourquoi le Marquis seroit-il passionné ? Quel sacrifice lui ai-je fait ? par quels traits courageux , par quel dévouement héroïque ai-je ému la sensibilité de son ame ? où est le mérite d'avoir obéi , d'avoir accepté pour époux un jeune homme

aimable & riche qu'on a choisi sans motif  
aveu ? Est-ce à l'amour à se mêler d'un  
mariage de convenance ? Cependant , est-  
ce là le sort d'une femme de seize ans ,  
à qui , sans vanité , la Nature a donné  
de quoi plaire , & plus encore de quoi  
aimer ? Car enfin je ne puis me dissimuler  
ni les graces de ma figure , ni la sensibi-  
lité de mon cœur. A seize ans languir  
sans espoir dans une froide indifférence ;  
& voir s'écouler sans plaisir au moins  
une vingtaine d'années qui pourroient  
être délicieuses : je dis une vingtaine au  
moins , & ce n'est pas vouloir ennuyer le  
monde que d'y renoncer avant quarante  
ans. Cruelle famille ! est-ce pour toi que  
j'ai pris un époux ? Tu m'as choisi un  
honnête homme ; le rare présent que  
tu m'as fait ! S'ennuyer avec un honnête  
homme , & s'ennuyer toute sa vie , en  
vérité cela est bien dur.

Le mécontentement dégénéra bien-  
tôt en humeur du côté de Lucile , & Li-  
fere crut enfin s'appercevoir qu'elle l'a-  
voit pris en aversion. Ses amis lui dé-  
plaisoient , leur société lui étoit impor-  
tune , elle les recevoit avec une froideur  
capable de les éloigner. Le Marquis ne  
put dissimuler plus longtemps. Madame ,  
dit-il à Lucile , l'objet du mariage est de

se rendre heureux, nous ne le sommes pas ensemble ; & il est inutile de nous piquer d'une constance qui nous gêne. Notre fortune nous met en état de nous passer l'un de l'autre , & de reprendre cette liberté dont nous nous sommes fait imprudemment un mutuel sacrifice. Vivez chez vous , je vivrai chez moi ; je ne vous demande pour moi que la décence & les égards que vous vous devez à vous-même. Très-volontiers, Monsieur , lui répondit Lucile avec la froideur du dépit ; & dès ce moment tout fut arrangé pour que Madame eût son équipage, sa table, ses gens, en un mot sa maison à elle.

Le souper de Lucile devint bientôt un des plus brillants de Paris. Sa société fut recherchée par tout ce qu'il y avoit de jolies femmes & d'hommes galants. Mais il falloit que Lucile eût quelqu'un , & c'étoit à qui l'engageroit dans ce premier pas, le seul , dit-on, qui soit difficile. Cependant elle jouissoit des hommages d'une cour brillante ; & son cœur irrésolu encore , sembloit ne suspendre son choix que pour le rendre plus flatteur. On crut voir enfin celui qui devoit le déterminer. A l'approche du Comte de Blamzé, tous les Aspirans baissèrent le ton. C'étoit

Thomme de la Cour le plus redoutable pour une jeune femme. Il étoit décidé qu'on ne pouvoit lui résister, & l'on s'en épargnoit la peine. Il étoit beau comme le jour, se présentoit avec grace, parloit peu, mais très bien; & s'il disoit des choses communes, il les rendoit intéressantes par le son de voix le plus flatteur & le plus beau regard du monde. On n'osoit dire que Blamzé fût un fat, tant sa fatuité avoit de noblesse. Une hauteur modeste formoit son caractere; il déci- doit de l'air du monde le plus doux & du ton le plus laconique; il écoutoit les contradictions avec bonté, n'y répondoit que par un sourire; & si on le pressoit de s'expliquer, il sourioit encore, & gar- doit le silence, ou répétoit ce qu'il avoit dit. Jamais il n'avoit combattu l'avis d'un autre, jamais il n'avoit pris la peine de rendre raison du sien: c'étoit la poli- tesse la plus attentive, & la présomp- tion la plus décidée qu'on eût encore vu réunies dans un jeune homme de qua- lité.

Cette assurance avoit quelque chose d'imposant qui le rendoit l'Oracle du goût & le Législateur de la mode. On n'étoit sûr d'avoir bien choisi le dessein d'un habit ou la couleur d'une voiture

qu'après que Blamzé avoit applaudi d'un coup d'œil. *Il est bien, elle est jolie,* étoient de sa bouche des mots précieux, & son silence un arrêt accablant. Le despotisme de son opinion s'étendoit jusques sur la beauté, les talens, l'esprit & les graces. Dans un cercle de femmes, celle qu'il avoit honorée d'une attention particuliere, étoit à la mode dès ce même instant. La réputation de Blamzé l'avoit précédé chez Lucile; mais les déférences que lui marquoient ses rivaux eux-mêmes, redoublèrent l'estime qu'elle avoit pour lui.

Elle fut éblouie de sa beauté & plus surprise encore de sa modestie. Il se présenta de l'air le plus respectueux, s'assit à la dernière place; mais bientôt tous les regards se dirigèrent sur lui. Sa parure étoit un modèle de goût; tous les jeunes gens qui l'environnoient l'étudioient avec une attention scrupuleuse. Ses dentelles, sa broderie, sa coëffure, on examinoit tout: on écrivoit les noms de ses Marchands & de ses Ouvriers. Cela est singulier, disoit-on, on ne voit ces desseins, ces couleurs qu'à lui; & il répondoit modestement qu'il lui en coûtoit peu de soin. L'industrie, disoit-il, est au plus haut point; il n'y a qu'à l'éclairer & à la

conduire. Il prit du tabac en disant ces mots , & sa boîte excita une curiosité nouvelle ; elle étoit cependant d'un jeune Artiste que Blamzé tiroit de l'oubli. On lui demandoit le prix de tout , il répondoit en souriant qu'il ne sçavoit le prix de rien ; & les femmes se disoient à l'oreille le nom de la femme qui étoit chargée de ces détails.

Je suis honteux , Madame , dit Blamzé à Lucile , que ces bagatelles occupent une attention qui devrait se réunir sur un objet bien plus intéressant. Pardon si je me prête aux questions frivoles de cette jeunesse : jamais complaisance ne m'a tant coûté. J'espère que vous voudrez bien me permettre de venir m'en dédommager dans quelque moment plus tranquille. J'en serai fort aise , répondit Lucile en rougissant , & à sa rougeur & au sourire tendre dont Blamzé accompagna une révérence respectueuse , l'assemblée jugea que l'intrigue ne traîneroit pas en longueur. Lucile , qui ne sentoit pas la conséquence de quelques mots dits à l'oreille , & qui ne croyoit pas avoir donné un rendez-vous , fit à peine attention aux regards d'intelligence que les femmes se lançoient , & aux légères plaisanteries qui échappoient aux hommes. Elle

## 24 MERCURE DE FRANCE

se livra insensiblement à ses réflexions, & fut rêveuse toute la soirée. On ramena souvent le propos sur Blamzé : tout le monde en dit du bien : les rivaux en parloient avec estime : les rivales de Lucile en parloient avec complaisance. Personne n'étoit plus honnête, plus galant, plus respectueux, & de vingt femmes dont il avoit eu à se louer, aucune n'avoit eu à s'en plaindre. Alors Lucile devenoit attentive ; rien ne lui échappoit. Vingt femmes ! disoit-elle en elle-même, cela est bien fort ; mais faut-il en être surpris ? il en cherche une qui soit digne de le fixer, & capable de se fixer elle-même.

On espéroit le lendemain qu'il viendrait de bonne heure & avant la foule : on l'attendir, on fut inquiète, il ne vint point, on eut de l'humeur, il écrivit, on lut son billet, & l'humeur cessa. Il étoit désespéré de perdre les plus beaux momens de sa vie. Des importuns l'excédoient, il eût voulu pouvoir s'échapper ; mais ces importuns étoient des personnages. Il ne pouvoit être heureux que le jour suivant ; mais il conjuroit Lucile de le recevoir le matin pour abréger, disoit-il, de quelques heures les ennuis cruels de l'absence. La société s'assembla comme de coutume, & Lucile reçut son monde

monde avec une froideur dont on fut piqué. Nous n'aurons pas Blamzé ce soir, dit Clarice avec l'air affligé, il va souper à la petite maison d'Araminte. A ces mots Lucile pâlit, & la gaîté qui régnoit autour d'elle, ne fit que redoubler la douleur qu'elle tâchoit de dissimuler. Son premier mouvement fut de ne plus revoir le perfide. Mais Clarice avoit voulu peut-être, ou par malice ou par jalousie lui donner un tort qu'il n'avoit pas. Ce n'étoit après tout s'engager à rien que de le voir encore une fois, & avant que de le condamner il étoit juste de l'entendre.

Comme elle étoit à sa toilette, Blamzé arriva en polisson, mais le plus élégant polisson du monde. Lucile fut un peu surprise de voir paroître en négligé un homme qu'elle connoissoit à peine, & s'il lui en avoit donné le temps, peut-être se seroit-elle fâchée. Mais il lui dit tant de jolies choses sur la fraîcheur de son tein, sur la beauté de ses cheveux, sur l'éclat de son réveil, qu'elle n'eut pas le courage de se plaindre. Cependant Araminte ne lui sortoit pas de l'idée; mais il n'eût pas été décent de paroître sitôt jalouse, & un reproche pouvoit la trahir. Elle se contenta de lui demander ce

B

qu'il avoit fait la veille.. Ce que j'ai fait ? & le sçai-je moi-même ? Ah que le monde est fatigant ! qu'on est heureux d'être oublié loin de la foule , d'être à soi , d'être à ce qu'on aime ! Croyez-moi , Lucile , défendez-vous de ce tourbillon qui vous environne ; plus de repos , plus de liberté sitôt qu'on s'y laisse entraîner. A propos de tourbillon , que faites-vous de ces jeunes gens qui composent votre cœur ? Ils se disputent votre conquête. Avez-vous daigné faire un choix ? La tranquille familiarité de Blamzé avoit d'abord étonné Lucile ; cette question acheva de l'interdire. Je suis indiscret peut-être , reprit Blamzé , qui s'en aperçut ? Point du tout , répondit Lucile avec douceur ; je n'ai rien à dissimuler , & je ne crains pas que l'on me devine. Je m'amuse de la légèreté de cette Jeunesse évaporée , mais pas un d'eux ne me semble digne d'un attachement sérieux. Blamzé parla de ses rivaux avec indulgence , & trouva que Lucile les jugeoit trop sévèrement. Cléon , par exemple , disoit-il , a dequoi être aimable ; il ne sçait rien encore , c'est dommage , car il parle assez bien des choses qu'il ne sçait pas , & il me prouve qu'avec de l'esprit on se passe du sens commun. Lindor est un étourdi , mais c'est le

premier feu de l'âge, & il n'a besoin que d'être discipliné par une femme qui ait vécu. Le caractère de Pombiac annonce un homme à sentiment, & cette naïveté qui ressemble à la bêtise, me plairoit assez si j'étois femme; quelque Coquette en fera son profit. Le petit Lival est suffisant; mais il n'aura pas été supplanté cinq ou six fois qu'on sera surpris de le voir modeste. Quant à présent, poursuit Blamzé, rien de tout cela ne vous convient; cependant vous voilà libre: que faites-vous de cette liberté? Je tâche d'en jouir, répondit Lucile. C'est une enfance, reprit le Comte; on ne jouit de sa liberté qu'au moment qu'on y renonce, & l'on ne doit la conserver avec soin qu'afin de la perdre à propos. Vous êtes jeune, vous êtes belle, ne vous flattez pas d'être longtems à vous-même: si vous ne donniez pas votre cœur, il se donneroit tout seul; mais parmi ceux qui peuvent y prétendre, il est important de choisir. Dès que vous aimerez, & quand vous n'aimeriez pas, vous serez aimée infailliblement, ce n'est point là ce qui m'inquiète; mais à votre âge on a besoin de trouver dans un Amant un conseil, un guide, un ami, un homme formé par l'usage du monde, & en état

## 28 MERCURE DE FRANCE.

de vous éclairer sur les dangers que vous y allez courir. Un homme comme vous, par exemple, dit Lucile d'un ton ironique & avec un sourire moqueur. Vraiment oui, continua Blamzé, je serois assez votre fait, sans tout ce monde qui m'assiége; mais le moyen de m'en débarrasser? N'en faites rien, reprit Lucile, il vous en coûteroit trop de sacrifices, & je m'attirerois trop d'ennemis.. Des sacrifices, Madame, dit froidement le Comte? je ne vous en ferai jamais: ce n'en est pas un que de renoncer à ce qui intéresse foiblement pour obtenir ce qu'on desire avec ardeur. A l'égard des ennemis, l'on ne s'en met guère en peine lorsqu'on a de quoi se suffire & le bon sens de vivre pour soi. A mon âge, dit Lucile en souriant, on est trop timide encore; & quand il n'y auroit à essuyer que le désespoir d'une Araminte, cela seul me feroit trembler. Une Araminte, reprit Blamzé sans s'émouvoir, une Araminte est une bonne femme qui entend raison & qui ne se désespère point: je vois qu'on vous en a parlé; voici mon histoire avec elle. Araminte est une de ces beautés qui se voyant sur leur déclin, pour ne pas tomber dans l'oubli, & pour ranimer leur considération expi-

tante, ont besoin de temps en temps de faire un éclat dans le monde. Elle m'a engagé à lui rendre quelques soins, & à lui marquer quelqu'empressement; il n'eût pas été honnête de la refuser; je me suis prêté à ses vûes. Pour donner plus de célébrité à notre aventure, elle a voulu prendre une petite maison. J'ai eu beau lui représenter que ce n'étoit pas la peine pour un mois tout au plus que j'avois à lui donner. La petite maison a été meublée à mon insçu & le plus galamment du monde: on m'a fait promettre, & c'étoit là le grand point, d'y souper avec l'air du mystère: c'étoit hier le jour annoncé. Araminte, pour plus de secret, n'y avoit invité que cinq de ses amies, & ne m'avoit permis d'y amener qu'un pareil nombre de mes amis. J'y allai donc: j'eus l'air du plaisir; je fus galant, empressé auprès d'elle: en un mot, je laissai partir les convives, & ne me retirai qu'une demi heure après eux: c'est là, je crois, tout ce qu'exigeoit la bienséance, aussi Araminte fut-elle enchantée de moi. C'en est assez pour lui attirer la vogue; & je puis désormais prendre congé d'elle quand il me plaira, sans avoir aucun reproche à craindre. Voilà, Madame, quelle est ma façon de me conduire. La réputa-

tion d'une femme m'est aussi chere que la mienne : je vous dirai plus ; il ne m'en coûte rien de faire à sa gloire le sacrifice de ma vanité. Le plus grand malheur pour une femme à prétentions , est d'être quittée : je ne quitte jamais , je me fais renvoyer , je fais semblant même d'en être inconsolable ; & il m'est arrivé quelquefois de m'enfermer trois jours de suite sans voir personne , pour laisser à celle dont je me détachois tous les honneurs de la rupture. Vous voyez , belle Lucile , que les hommes ne sont pas tous aussi malhonnêtes qu'on le dit , & qu'il y a encore parmi nous des principes & des mœurs.

Lucile , qui n'avoit lu que les Romans du temps passé , n'étoit point accoutumée à ce nouveau style , & sa surprise redouloit à chaque mot qu'elle entendoit. Quoi , Monsieur , dit-elle , c'est là ce que vous appelez des mœurs & des principes ? Oui , Madame , mais cela est rare , & la considération singulière que mes procédés m'ont acquise ne fait pas l'éloge de nos jeunes gens. En honneur , plus j'y pense , & plus je voudrois pour votre intérêt même que vous eussiez quelqu'un comme moi. Je me flatte , dit Lucile , que je serois ménagée comme une autre ; & qu'au moins n'aurois - je pas le

désagrément d'être quittée. C'est une plaisanterie, Madame; mais ce qui n'en est pas une, c'est que vous méritez un homme qui pense & qui sçache développer les qualités de l'esprit & du cœur que je crois démêler en vous. Lisere est un bon enfant; mais il n'auroit jamais sçu tirer parti de sa femme; & en général le desir de plaire à un mari n'est pas assez vif pour qu'on se donne la peine d'être aimable avec lui jusqu'à un certain point. Heureusement qu'il vous laisse à votre aise; & vous ne seriez pas digne d'un procédé aussi raisonnable, si vous perdiez le temps le plus précieux de votre vie dans l'indolence ou dans la dissipation.

Je ne crains, dit Lucile, de tomber dans aucun de ces deux excès. On ne voit pourtant que cela dans le monde. Je le sçai bien, Monsieur; & voilà pourquoi je serois difficile dans le choix, si j'avois dessein d'en faire un: car je ne pardonne un attachement qu'autant qu'il est solide & durable. Quoi Lucile! à votre âge vous piqueriez-vous de constance? En vérité si je le croyois, je serois capable de faire une folie. Et cette folie seroit? D'être sage & de m'attacher tout de bon. Sérieusement, vous auriez ce courage? Ma foi j'en ai peur, si vous vou-

## 32 MERCURE DE FRANCE.

lez que je vous parle vrai. . Voilà une singulière déclaration. . Elle est assez mal tournée ; mais je vous prie de me pardonner : c'est la première de ma vie. . La première, dites-vous ? . Oui, Madame : Jusqu'ici on avoit eu la bonté de m'épargner les avances ; mais je vois bien que je vieillis. . Eh bien, Monsieur, pour la rareté du fait je vous pardonne ce coup d'essai. Je ferai plus encore ; je vous avouerai qu'il ne peut me déplaire. . En vérité ? Cela est heureux ! Madame approuve que je l'aime ! & me fera-t-elle aussi l'honneur de m'aimer ? . Ah c'est autre chose ; le temps m'apprendra si vous le méritez. . Regardez - moi, Lucile. . Je vous regarde. . Et vous ne riez pas ? . De quoi rirois-je ? . De votre réponse : me prenez-vous pour un enfant ? . Je vous parle raison, ce me semble. . Et c'est pour me parler raison que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder un tête-à-tête ? . Je ne croyois pas que pour être raisonnable nous eussions besoin de témoins ; après tout, que vous ai-je dit à quoi vous n'avez dû vous attendre ? Je vous trouve des graces, de l'esprit, un air intéressant & noble. . Vous avez bien de la bonté. . Mais ce n'est pas assez pour mériter ma confiance & pour déterminer mon inclination.

Ce n'est pas assez, Madame? Excusez du peu. Et que faut-il de plus s'il vous plaît?. Une connoissance plus approfondie de votre caractère, une persuasion plus intime de vos sentimens pour moi. Je ne vous promets rien, je ne me défends de rien; vous avez tout à espérer, mais rien à prétendre: c'est à vous de voir si cela vous convient. Rien ne doit coûter sans doute, belle Lucile, pour vous mériter & vous obtenir; mais de bonne-foi, voulez-vous que je renonce à tout ce que le monde a de charmes, pour faire dépendre mon bonheur d'un avenir incertain? Je suis, vous le sçavez, & je ne m'en fais pas accroire, je suis l'homme de France le plus recherché; soit goût, soit caprice, il n'importe; c'est à qui peut m'avoir, ne fût-ce qu'en passant. Mais je suis las d'être à la mode; je cherchois un objet qui pût me fixer, je le trouve & je m'y attache; pourvu toutefois que je sois assuré dès-à-présent que ce n'est pas en vain. Vous voulez le temps de la réflexion, je vous donne vingt-quatre heures; je crois que cela est bien honnête, & je n'en ai jamais tant donné. J'ai la réflexion trop lente, reprit Lucile, & vous êtes trop impatient pour nous accorder sur ce point. Je suis jeune, peut-

### 34 MERCURE DE FRANCE.

être sensible ; mais mon âge & ma sensibilité ne m'engageront jamais dans une démarche imprudente. Je vous l'ai dit, si mon cœur se donne, le temps, les épreuves, la réflexion, la douce habitude de la confiance & de l'estime, l'auront décidé dans son choix.. Mais Madame, de bonne foi, croyez-vous trouver un homme aimable assez désœuvré pour perdre son temps à filer une intrigue ; & vous-même, prétendez-vous passer votre jeunesse à consulter si vous aimerez ? Je ne sçai, répondit Lucile ; si j'aimerai jamais, ni quel temps j'employerai à m'y résoudre ; mais ce temps ne sera pas perdu s'il m'épargne des regrets. Je vous admire, Madame, je vous admire, dit Blamzé en prenant congé d'elle ; mais je n'ai pas l'honneur d'être de l'ancienne Chevalerie, & je n'étois pas venu si matin pour composer avec vous un Roman.

*La suite au Mercure prochain.*

*L'AMOUR & L'INNOCENCE réunis ;  
à Madame la Comtesse de \*\*, sur son  
mariage.*

**L'**INNOCENCE à l'Amour faisoit une querelle ,  
Sur ce qu'il étoit infidèle ;

Ce Dieu qui ne veut point se voir assujéti,  
Se plaint ; dit qu'il trouvoit l'idée assez nouvelle

Qu'on voulût le mettre en tutelle ;

Mais qu'il sçauroit prendre un parti.

L'Innocence à ces mots le traite de rebelle,

Et l'Amour irrité s'envole d'auprès d'elle.

Ils eurent tort également ;

C'est de leur union que naît leur agrément.

Aussi vit-on gémir la sincère Innocence,

Qui redoutoit que certe absence

Ne dévastât bientôt sa cœur ,

Et ne la fit servir de trophée à l'Amour.

Au contraire, l'Enfant signaloit sa vengeance,

Et tâchoit d'enlever avec impunité ,

Tous les sujets qu'avant leur concurrence,

Sa rivale renoit sous son obéissance.

Il paya cher son infidélité :

Il crut trouver la liberté ,

B vj

### 36 MERCURE DE FRANCE.

Mais victime de l'inconstance ,  
Il perdit la félicité.

Ainsi le Dieu qui répand les allarmes.  
Fut réduit à verser des larmes.  
Il veut dans sa douleur déchirer son bandeau ,  
Déjà ses mains préparent son flambeau ,  
Pour consumer les inutiles armes :  
Pour les humains fatal revers !  
Détruisez l'Amour & ses charmes ,  
Il n'est plus d'harmonie en ce triste Univers.

Tout languissoit , quand la Nature  
Des droits de l'Innocence enfin vengea l'injure.  
Elle emprunte les traits d'une divinité ,  
En forme une jeune beauté :  
Lui donne la vertu , l'esprit , & pour parure  
Y joint de Vénus la ceinture.  
Vous parutes, Lucinde, avec ces traits vainqueurs.

L'Amour , ce fier tyran des cœurs ,  
Surpris des charmes qu'il admire ,  
De les assujettir conçoit déjà l'espoir ;  
Mais en vain : sa rivale interdit son pouvoir.  
Il sent le coup , & confus il soupire.  
De mon erreur , dit-il , c'est trop se prévaloir ;  
Vengeons-nous ; par ces yeux où je lis mon devoir ,  
Je puis relever mon empire.  
Il dit : aussitôt du Dieu Mars  
Il prend le port & les regards ;

Non cet air effrayant qui bannit la tendresse ;  
Mais celui d'un jeune guerrier  
De retour des combats , qui près d'une maîtresse  
Unit avec respect les myrthes au laurier.  
Métamorphose enchanteresse !  
Des Dieux de votre cour, ce Dieu fut le premier.

Dès-lors on conçut l'espérance ,  
De voir encor régner l'Amour & l'Innocence.  
Mais enfin pour fixer leur sort ,  
Il falloit que d'un tiers le pouvoir favorable  
Rendit entr'eux la paix inviolable ;  
L'Hymen fut appelé , ce Dieu les mit d'accord.  
Ils jurèrent par lui que sous votre puissance ,  
Ils seroient à jamais en bonne intelligence.

Chaque jour par l'événement ,  
Voit triompher la foi de leur serment.  
Des tendres fleurs qu'amour moissonne ;  
Un jeune époux vous forme une couronne :  
Vous donnez des loix à son cœur.  
C'est ici-bas le bien suprême ,  
Lorsqu'on règne sur ce qu'on aime ,  
On a trouvé le vrai bonheur.



*FRAGMENS d'une Lettre du Poëte  
Roussseau, à M. Lafont de Sainte-Yenne.*

Bruxelles, 8 Novembre 1731.

*NOTA. Les circonstances présentes ont rappelé ce qu'on avoit lû dans une des Lettres de Roussseau, & sa prédiction heureusement accomplie méritoit bien l'attention que le Public y a donnée. Cette Lettre peut n'être pas dans les mains de tout le monde, & ceux de mes Lecteurs qui ne l'ont pas présente, seront bien-aisés de la trouver ici.*

**M**RS. Silhouette m'ont rendu la Lettre dont vous les aviez chargés pour moi ; & dans le peu de momens que la briéveté de leur séjour leur a permis de me donner, ils m'ont confirmé l'un & l'autre les justes éloges que vous leur donnez. J'ai reconnu la modestie du fils par son silence en présence de M. son pere ; & cette marque infailible d'un solide mérite m'a encore plus frappé lorsque j'ai eu le loisir de lire son Livre. Il est certain que pour un jeune homme de 22 ans, on ne sçauroit desirer une connoissance de faits plus étendue, ni plus recherchée que celle qui paroît dans ses notes, ni une maniere plus heureuse de manier la langue dans une traduction aussi difficile & aussi embarrassante que celle d'un Auteur comme Gracian,

Mais ce que j'estime infiniment davantage, c'est la critique judicieuse des endroits qu'il cite, & la maturité d'esprit qui paroît dans les jugemens qu'il en fait, & qui relève l'usage de son travail bien au-dessus de son travail même. Avec des dispositions si heureuses de cœur & d'esprit, que ne doit-on pas se promettre des suites, dans quelque carrière qu'il veuille s'engager? Je juge que c'est celle du ministère, par l'envie qu'il montre de se fortifier dans l'étude du Droit public si peu connu en France, & si essentiel pourtant à ceux qui sont appelés aux mystères du gouvernement politique.

---

*SUR LES BIENSEANCES.*

**L**ES Bienseances régulent toutes les actions & tous les discours du Sage; & lorsque le Ciel, en versant dans son ame ses dons précieux, l'a fait naître pour éclairer son Siècle, elles président encore à tous ses travaux. Le Sage n'a point cette hardiesse qui ne respecte rien, & qui dans ses fureurs ose tenter également d'ébranler le Trône & l'Autel. Ami de l'humanité & de la vertu, il ne cherche point à enlever aux hommes une Religion qui fait tout

leur bonheur. Citoyen vertueux, il leur inspire sans cesse l'amour de l'ordre & de la paix; il leur apprend même à aimer la dépendance où le Ciel les a fait naître, en leur montrant tous les maux & tous les dangers inséparables d'une liberté qui ne connoît pas de frein. Jamais dans ses chastes écrits le Sage ne s'écarte du respect que l'on doit aux mœurs; son style est plein de candeur & de décence; il ne se permet ni les peintures trop libres, ni les traits licencieux, capables d'effrayer la pudeur. Quel abus plus coupable a-t-on pu faire de l'esprit, que de l'abaisser jusqu'à le faire servir à orner le vice & à le répandre? Hélas! les arts gémissent encore sur l'étrange dépravation des mœurs du siècle, à laquelle on les a forcés d'aider, au mépris de leur noblesse & de la pureté de leur origine.

S'il est une sorte d'écrits dans lesquels les bienséances doivent être plus étroitement gardées, & où la vertu doive paroître dans un plus grand éclat, c'est surtout dans les ouvrages faits pour paroître sur la scène. Jamais nous ne sommes remués plus délicieusement; jamais nos émotions n'ont plus de vivacité que dans ces lieux où les passions maniées avec tant d'art, sont encore soutenues de toute la pompe

& de toute l'illusion du spectacle. Que les bienféances & les mœurs y régner à jamais. Que la vertu n'y soit peinte qu'avec des traits nobles & hardis , & qu'elle y triomphe toujours. Que le vice n'y paroisse que pour faire horreur. Que les passions ne s'y montrent , que pour apprendre à éviter les funestes écueils , où elles nous entraînent ; si cependant la peinture même du danger des passions n'est pas encore un nouveau danger. O vous donc qui aspirez aux honneurs du Théâtre ; & qui courez la plus noble carrière de l'esprit , n'étalez sur la Scène que des sentimens propres à élever mon ame & à l'aggrandir : peignez-moi des Héros qui me mènent à la vertu par leurs exemples. Troublez-moi , agitez-moi avec violence ; conduisez-moi par l'admiration , la pitié , l'attendrissement , la terreur pour m'enlever ensuite à moi-même : mais n'abusez pas de mes transports , pour amollir mon cœur & pour le corrompre. Ne me faites point verser des larmes que la raison & la vertu condamnent. Ne prêtez point à une Amante malheureuse & abusée les sons enchanteurs qui me pénètrent , & me font malgré moi partager ses douleurs & ses foiblesses. Qu'un Héros , oubliant

## 42 MERCURE DE FRANCE.

le soin de sa gloire, enchaîné par la mollesse & les plaisirs, ne me force point à m'attendrir au récit de ses malheurs ; & que dans le trouble où vous l'avez jetté, mon cœur ne devienne jamais le complice de ses égaremens & de ses erreurs.

Ainsi le Sage trouve au fond de lui-même le principe du respect sévère qu'il a pour les bien-séances. La vertu, qui de bonne heure a sçu fléchir à son joug ses pensées & ses desirs, se répand ensuite avec une noble simplicité sur ses dehors & sur toutes ses actions ; semblable à un fleuve qui étend majestueusement ses eaux sur les bords heureux qui doivent l'embellir un jour.

Mais de quelle utilité seroit aux autres hommes sa stérile vertu, si se renfermant sans cesse en lui-même, étranger dans la société, il négligeoit d'en remplir les devoirs, & d'observer les égards & les bien-séances dont ils sont la source ? La sagesse ne nous touche que foiblement, nous ne sommes guères sensibles aux impressions de ses exemples, lorsqu'elle est triste, dure & farouche. Et quel fruit d'ailleurs la société retireroit-elle des talens & des vertus d'un tel homme ? Dans son humeur incommode & chagrine, il offenserait tous les autres hommes par

l'impolitesse de ses manières ; également incapable & de leur être d'aucun secours, & de goûter avec eux les douceurs d'un commerce agréable & innocent.

L'homme vulgaire ne voit dans les bienfaisances qu'il observe que des mœurs & des coutumes auxquelles l'éducation a su le plier, & dont elle lui a fait une heureuse habitude. Le Sage ennoblit toutes ses actions par la grandeur de ses vœux. La même raison qui d'abord l'a voit élevé au-dessus des préjugés ordinaires, ramène ensuite toutes ses actions à cette aimable uniformité sans laquelle la société n'a plus de charmes. Ainsi l'art industrieux n'enchaîne les ondes fugitives, & ne les force à s'élever au-dessus de leur lit, malgré le poids qui les entraîne, que pour les rendre avec une nouvelle impétuosité à la pente douce & aisée de la Nature.

J'avoue cependant qu'il y a quelquefois tant de bassesse dans le sein des richesses & des honneurs, que les égards, même les plus indispensables, peuvent devenir pénibles pour un homme qui pense ; mais le triomphe de la sagesse est de savoir se plier aux circonstances & aux mœurs, & dans cette contrainte extérieure & cette servitude de toutes ses ac-

#### 44 MERCURE DE FRANCE.

tions ; de conserver un esprit libre , incapable de se laisser éblouir par de vaines apparences , d'apprécier les choses plus qu'elles ne valent en effet , & de donner son admiration & son estime à tout ce qui n'est pas vertu.

Il est des bienséances que l'on choque sans offenser personne , il est vrai ; mais dont on ne peut cependant jamais s'écarter , sans blesser une certaine décence publique ; telles sont celles surtout qui sont attachées à la naissance , au rang & à l'âge.

Le Sage, que le bonheur de sa naissance a élevé au-dessus des autres hommes, ne s'enorgueillit point de la gloire de ses ayeux , parce qu'elle n'est point à lui. Il ne voit plus que l'obligation de bien mériter de sa Patrie & d'ajouter une nouvelle splendeur à l'éclat de tant de noms célèbres. Il sçait que la naissance la plus brillante ne donne aucun mérite réel ; qu'elle nous propose bien de grands exemples à imiter ; mais qu'on ne voit pas toujours passer avec le sang les vertus qui l'ont illustré. Au milieu des grandeurs il est doux , humain , accessible ; son ame, facile à s'attendrir, s'ouvre à la compassion & à la pitié. Mais quoiqu'il aime à descendre jusqu'aux autres hom-

mies par ses bienfaits , il est attentif à ne point s'y communiquer avec trop de facilité dans le commerce ordinaire de la vie. Il ne se permet jamais ces liaisons trop intimes , toujours choquantes , souvent dangereuses avec des hommes qui ne sont pas propres à lui rappeler sans cesse cette élévation des sentimens qui doit le distinguer ; & il évite surtout cette familiarité qui affoiblit en eux le respect , & peut insensiblement dissoudre tous les liens de la subordination & de la dépendance.

Un homme est établi par le Prince pour veiller à la conservation de la vie , de l'honneur & de la fortune de ses Sujets ; il exerce à l'ombre du Trône les fonctions les plus nobles & les plus augustes de la puissance suprême. Il ne lui suffit pas d'être éclairé , ferme , vigilant , incorruptible ; il faut encore que toute sa conduite réponde à la dignité & à la grandeur de sa place , il doit être attentif à armer sans cesse contre le crime , la vengeance des loix ; & prêt à entendre les cris des malheureux opprimés : dans un tel homme , le luxe , la mollesse , l'amour des amusemens & des plaisirs choquent les bienséances , le monde ne s'accoutume point à voir le contraste de la

## 46. MERCURE DE FRANCE.

légereté & de la dissipation sous le poids glorieux & pénible des occupations les plus graves & les plus importantes : fait pour juger les peuples & pour les conduire, il doit avoir dans les manières une certaine dignité qui lui attire leur respect & leur confiance, & qui représente à leurs yeux toute la Majesté du Prince, dont il tient la place.

L'air de dignité n'est jamais le fruit de l'attention & de l'art; il naît en nous sans effort : la nature & la vertu seules peuvent le donner : il est un mélange heureux de tout ce qui peut faire respecter un homme & le faire aimer; il est simple, aisé, noble & majestueux; il soutient d'une manière admirable le caractère de grandeur que demandent les places distinguées : il n'est pas même ennemi des graces : mais si quelquefois il leur permet de marcher à ses côtés & de le parer de leurs agrémens, il faut qu'elles soient simples, naïves & modestes; telles enfin qu'elles puissent orner la sagesse & non l'amollir.

Il y a des hommes sans talens & sans vertus, toujours audeffous de la place qu'ils occupent. Ils sçavent cependant que dans les postes éminens les hommes veulent qu'on leur impose; ils osent tenter

d'avoir de la dignité : mais tous les efforts qu'ils font pour y parvenir, font précisément ce qui les en éloigne davantage. Si quelquefois ils aiment à descendre jusqu'aux autres hommes, ils ne le font qu'avec bassesse : s'ils veulent s'élever, ils n'ont que du faste, de la fierté, de l'orgueil : incapables d'atteindre jamais à cet air heureux de dignité qui concilie tout à la fois le respect & l'amour. Ainsi l'art peut bien imiter les productions de la Nature ; mais il ne les égale jamais. Vous admirez avec quelle force & quelle délicatesse le ciseau a sçu imiter la mollesse des chairs, & imprimer dans un marbre insensible les traits fiers & hardis de cet animal terrible que vous voyez dans ses fureurs prompt à s'élaner sur sa proie : mais combien ce prodige de l'Art est-il encore au-dessous de la Nature ? Il n'a point le feu qui l'anime, lorsqu'il est la terreur des forêts : il n'a plus cette docilité & cette douceur qu'il montre sous sa main qui le caresse. La Nature varie sans cesse ; elle est inépuisable dans tous les mouvemens divers, par lesquels elle se succède continuellement à elle-même. L'art ne peut point la fixer : il ne peut dans cette rapidité qu'essayer de saisir un de ces instans

## 48 MERCURE DE FRANCE.

fugitifs qui nous la montrent sans cesse sous de nouvelles formes.

Il est une autre sorte de dignité qui n'appartient pas seulement aux hommes en place, mais qui leur convient à tous, sans distinction d'état & de fortune; c'est celle que l'on doit avoir dans l'âge avancé. Dans la jeunesse, l'imprudencé, la légèreté, l'inexpérience nous font donner contre les écueils, dont nos beaux jours sont semés. Notre ardeur nous emporte loin de nous-mêmes. Nos erreurs naissent d'une vivacité qui les fait excuser aisément aux yeux du monde; & elles semblent disparoître sous les agrémens qui les couvrent. Dans la vieillesse au contraire, l'homme dans un calme heureux jouit de toute sa raison: ses passions froides & tranquilles ne forment plus de nuages qui en éclipsent les feux ou qui les obscurcissent: tous les exemples doivent être d'utiles leçons pour ceux qui sont encore à l'autre extrémité de la carrière qu'il vient de courir. C'est donc choquer les bienséances que de quitter la gravité qui sied si bien à cet âge, pour se livrer de nouveau à la dissipation, à l'ivresse des plaisirs, & à ces goûts frivoles qui sont la source des égaremens du jeune âge.

*DIALOGUE*

*DIALOGUE DES MORTS.*

LUCIEN ET FONTENELLE.

LUCIEN.

**V** O I C I deux ans que vous êtes aux Enfers, illustre Fontenelle, & l'on n'a pu encore vous dire un mot. Je suis cependant, sans me flatter, un des morts que vous devez le mieux connoître.

FONTENELLE.

Il est vrai : mais ignorez-vous que se connoître le mieux est souvent une raison toute naturelle de se chercher le moins. Pendant ma vie d'ailleurs je n'ai fait les frais d'aucune de mes connoissances. Devez-vous être surpris qu'une habitude de quatre-vingts ans ait encore ici quelque force ?

LUCIEN.

Voilà si je ne me trompe, de l'ingratitude envers moi, & envers les autres une indifférence bien fastueuse.

FONTENELLE.

Non, je vous jure. Il n'y a que de la

C

50 MERCURE DE FRANCE.

Philosophie. On s'est accommodé de cette façon de penser sur la Terre ; mes amis même s'y sont faits ; elle m'a trop longtems & trop bien réussi pour que je la réforme à présent.

LUCIEN.

Mais entre nous , ne me devez-vous pas quelques remercimens.

FONTENELLE.

N'est-ce que cela ? Il y a longtems que ma dette est acquitée , & que vous êtes rayé de la liste de mes créanciers.

LUCIEN.

La postérité m'y rétablira,

FONTENELLE.

La postérité s'embarassera peu de semblables minuties. Pour une idée qui nous a été commune , vous croyez bonnement qu'elle ira prendre soin d'évaluer nos prétentions : elle auroit bien du tems de reste. Mais encore une fois , je ne suis point ingrat ; & puisqu'il s'agit de vous contenter & de me laver d'un soupçon , je veux bien calculer avec vous si le produit de ma reconnoissance égale la somme de mes obligations. De quoi vous suis-je redevable ?

LUCIEN.

De votre esprit , des graces de votre style , de votre première réputation ; & c'est tout dire , car vous sçavez que les premiers succès décident ordinairement les derniers.

FONTENELLE.

Vos prétentions montent furieusement haut ; prenez garde qu'en exagérant si fort , vous ne me donniez droit d'en rabattre. Je serai plus sincère , moi , qui pourrois à la rigueur l'être beaucoup moins. Au reste , je vous préviens que la même Philosophie qui me rend tant soit peu indifférent , me rend aussi impartial sur mon compte : mes qualités bonnes & mauvaises ont en moi un juste appréciateur , ce qui est plus rare qu'on ne pense , & je parle de moi comme un tiers. Voyons donc : je vous dois mon esprit , n'est-il pas vrai ?

LUCIEN.

Sans doute.

FONTENELLE.

Pour cette dette-là , d'abord vous me permettez de faire intervenir la Nature au Procès.

C ij

LUCIEN.

Et l'Art interviendra-t-il aussi ?

FONTENELLE.

A la bonne heure ; quoiqu'il y ait bien de la méchanceté dans ce mot : l'un & l'autre ont des droits sur mon esprit un peu plus réels que les vôtres. J'ai pris chez vous quelque peu d'esprit , j'en conviens ; mais quand ? dans un âge où l'on n'en a presque point encore à soi. J'étois alors comme un homme qui fait ses provisions pour un long voyage : il met dans ses ballots une foule de choses qui lui serviront peut-être une fois, & seront inutiles tout le reste de la route.

LUCIEN.

L'intervention de l'Art vous a piqué , je le vois. Vous me renvoyez le trait qui vous blesse.

FONTENELLE.

Point du tout : ce n'est ni ma méthode ni mon intention. J'ai voulu dire seulement que cet esprit que je puisai chez vous , n'étoit qu'une forme passagère que j'avois donnée au mien. Je suis dans le cas d'en dire autant à nombre d'illustres

Morts, qui sûrement ne s'en formaliseroient pas. Or croyez-moi, pour exprimer ainsi l'esprit des autres & s'en bien pénétrer, il faut n'en pas manquer soi-même. Vous pouvez maintenant juger si je vous dois tout le mien. Une dernière preuve que non, & cette preuve est décisive, c'est que j'ai plû à mon siècle, & que l'esprit Grec n'est pas la sorte d'esprit qui réussit à lui plaire.

## L U C I E N.

Il n'en est peut-être ni plus éclairé ni plus sage. Mais votre siècle n'a rien à faire ici, & je ne suis point la dupe de la diversion que vous paroissez vouloir tenter. En m'accordant que vous avez puisé de l'esprit chez moi, & que mon esprit a été le premier guide du vôtre, vous m'accordez presque tout ce que je veux sur ce point. Passons au reste. Dites-moi franchement; n'est-il pas vray qu'on vous a assez communément appelé le *Lucien françois* ?

## F O N T E N E L L E.

Dûssiez-vous prendre ma réponse pour une flatterie, ce nom m'est trop glorieux pour l'abjurer. Mais quel avantage tirez-vous de mon aveu ?

LUCIEN.

Votre condamnation par ce seul mot. De la part du monde littéraire vous donner mon nom, & de la vôtre l'adopter, n'est-ce pas convenir que vous avez marché sur mes traces, emprunté mon style, copié ma manière, enfin, redonné à la France le *Lucien* de la Grèce?

FONTENELLE.

Les mots signifient tout cela; mais les mots s'expliquent. J'ai été le *Lucien* de la France; & je vous en ai l'obligation: mais si je n'avois jamais été que cela, l'obligation ne seroit pas immense. Souvenez-vous de la date de ce nom, & comptez de combien d'autres on m'a honoré depuis: d'ailleurs, qui me l'a valu? Une imitation servile & exacte de votre style? Non. Vous aviez ouvert une route, j'y ai marché après vous; voilà tout. Ensuite qui y a marché le plus droit; qui a été le plus loin? c'est ce que ni vous ni moi ne devons décider.

LUCIEN.

Mais enfin mes pas ont réglé les vôtres.

FONTENELLE.

Voulez-vous sçavoir au juste ce que

nous sommes journellement quant aux pensées & au style dont nous avons formé nos dialogues. Non pas un original & une copie ; mais deux Peintres qui ont enchassé successivement dans le même cadre chacun un Tableau de génie. Si vous voulez encore , nous nous sommes servi de la même palette & des mêmes pinceaux ; mais rien de plus différent que nos couleurs & nos figures. Vous auriez quelques raisons de me traiter de copiste , si j'eusse fait dialoguer des Dieux marins avec toute l'âcreté de leur élément , des courtisans avec toute l'éfronterie de leur profession , des artisans avec toute la bassesse de leur état , des Divinités célestes avec toutes les foiblesses de l'humanité , des Philosophes enfin avec tout le ridicule de leurs opinions : si j'eusse écrit les aventures d'un *Ane* ou une *Histoire véritable* avec son *Supplément*. Mais pour quelques morts , tous différens les uns des autres , que nous avons évoqués vous & moi , pour leur prêter des entretiens tels que nous l'avons entendu ; en vérité ce n'est pas la peine.

L U C I E M.

O Jupiter ! Il y a donc plus de vérité sur la Terre que dans l'Elysée ? Qu'on

C iv

parle bien différemment pendant la vie  
& après la mort !

FONTENELLE.

Je vous arrête au milieu de vos exclamations ; car à vue de pays elles iroient loin. Vous voulez rappeler, je crois, certaine Dédicace que je vous fis à vous-même de cet Ouvrage sur lequel vous reclamez tant de droits.

LUCIEN.

Oui sans doute. Je suis curieux de voir comment vous vous sauvez là dedans une petite contradiction.

FONTENELLE.

Rien de plus aisé. De votre temps, d'abord on ne faisoit point d'Epitres dédicatoires : ainsi je vous passe de ne sçavoir pas en apprécier le style, de regarder comme des vérités démontrées les faussetés insignes qu'elles renferment la plupart du temps : & les Morts, s'il vous plaît, quand on s'avise, comme je m'en avisai, de leur en adresser, n'y sont pas peints plus au naturel, ni moins parfumés d'encens que les vivans eux-mêmes.

LUCIEN.

N'avez-vous que cette honnête raison à m'alléguer ?

## F O N T E N E L L E.

Pardonnez-moi ; en voici une qui ne vous plaira peut-être pas davantage. Cette Dédicace fut une industrie de ma part. Incertain du succès de mon Livre , je voulus à tout évènement lui ménager une ressource contre le discrédit. Le monde n'étoit pas encore défait de cette espèce bizarre de Critiques qui ne trouvent beau que ce qui vient de loin , qui mettent le taux à un ouvrage de goût comme à une Médaille , & qui ne s'en laissent imposer que par un nom prononcé avec respect depuis mille ans au moins. Le mien n'étoit guères connu alors ; je l'associai au vôtre pour commencer à l'illustrer ; en un mot, pour faire passer ma Médaille , je vous gravai au revers.

## L U C I E N.

Vous convenez donc au moins que votre première réputation nâquit de la mienne ?

## F O N T E N E L L E.

Il le faut bien : mais au fond , qui de nous deux a le plus gagné à la chose , telle que je viens de vous l'expliquer ? Je vous avois mis de moitié , perte ou gain : & c'est été perte , vous auriez raison de

C v

58 MÉRÇURE DE FRANCE.

vous plaindre de moi ; ç'a été gain par bonheur ; nous ne nous devons pas plus l'un qu'à l'autre.

LUCIEN.

Je n'y conçois plus rien. Dans un moment , ce sera moi qui aurai à reconnoître des bienfaits.

FONTENELLE.

Tenez , depuis que nous parlons ensemble , j'ai espéré que la force de la conviction intime vous améneroit à cette vérité-là , sans que j'eusse le désagrément de vous la dire le premier.

LUCIEN.

Il étoit aisé de la dire , & vous me l'avez dite en effet assez clairement : mais il seroit , je pense , difficile de la prouver.

FONTENELLE.

Moins qu'il ne me l'a été de vous la laisser entrevoir : & si je n'appercevois pas cette troupe d'ombres illustres qui semblent me chercher....

LUCIEN.

Allez , allez les joindre. Je ne sçache pas d'homme qui ait eu pendant sa vie plus de correspondance que vous avec

ces Pays-ci, ni qui y ait formé plus yîte les habitudes après son trépas. Ces ombres cependant sont bien bonnes si elles trouvent du plaisir dans votre entretien, où vous leur tenez des propos bien différens de ceux que je viens d'essuyer.

FONTENELLE.

Adieu, Seigneur Lucien. Je vais prier Morphée d'envoyer par la porte d'yvoire un songe à quelque vivant, pour l'avertir d'ajouter notre Dialogue à ceux dont nous sommes les Auteurs. . . . Il y a bien longtems que je n'avois eu avec personne une conversation si vraie & par conséquent si limpolie.

*VERS sur la mort de Mademoiselle de S.\*\*\* à Metz sur la fin de l'année dernière.*

QUEL objet me glace d'effroi ?  
En croirai-je mes yeux ? O douleur ! O tendresse !

Grand Dieu ! C'est elle que je voi,  
C'est S. . . . qu'en mes bras je presse.  
Dans ce corps sanglant & meurtri,  
Sur ce teint livide & flétri,

Cvj

## 60 MERCURE DE FRANCE.

Puis-je connoître encore cette grace touchante ,

Ces traits , & cet œil enchanteur ,

Cette bouche si séduisante ,

Organe du plus tendre cœur ?

C'en est fait , je ne puis ignorer mon malheur ;

Tu meurs : le trépas que j'implore

N'écoute plus mes cris & t'entève à mes yeux :

Malgré les amours & les jeux ,

Qui semblent t'appeller encore ,

Tu meurs au printems de tes jours ;

Ah ! l'instant qui tranche leur cours ,

A peine en avoit vû l'aurore.

Où sont ces tems délicieux ,

Où sont ces momens pleins de charmes ,

Où mes yeux humides de larmes ,

Lisoient mon sort dans tes beaux yeux ?

S... ta voix enchanteresse ,

Ne m'annonce plus mon bonheur ;

L'amour avec la vie est sorti de ton cœur ;

Adieu plaisir , trompeuse yvresse ,

Adieu beaux jours , heureuse paix ;

Je vous ai perdu pour jamais

En perdant ma belle Maîtresse.

Pour toi chère S.... j'ai suivi les amours ,

Sans être jamais leur victime ;

Quand ils sont enfans de l'estime ,

Ils n'amènent que d'heureux jours.

La fortune souvent contraire ,

Persecuta mes tendres vœux ;

Mais hélas j'avois sçu te plaire,  
Pouvois-je n'être pas heureux ?  
Quoi, pour jamais ta m'es ravie  
Malgré mes vœux & mes transports :  
Pour te rappeler à la vie  
Je fais d'inutiles efforts ;  
Mes soupirs, que l'amour enflamme,  
Mes pleurs, ce baiser plein d'ardeur,  
Ne peuvent rappeler ton ame,  
Ne peuvent rechauffer ton cœur ;  
Que vais-je devenir ? Quel objet peut me plaire ?  
Qui peut me rendre heureux, si tu n'as pu le faire ?  
Je ne jouirai plus d'un commerce charmant,  
Où régnoit la délicatesse,  
Qui vers toi m'attiroit sans cesse,  
Par les chaînes du sentiment.  
Mes pas ne suivront plus tes traces ;  
Chez toi je n'adorerai plus  
Le rare exemple des vertus,  
Le divin modèle des graces ;  
O vains regrets : lorsque ta mort  
Plongé dans la douleur ta nature étonnée,  
Lorsque je déplore ton sort,  
J'attends la même destinée,  
Je suis né comme toi pour jouir un instant  
D'un bien presque aussi peu durable :  
Dans peu, trop tard encor, la Parque inexorable  
Va replonger mes jours, dans la nuit le néant ;  
Mais pourquoy déplorer un malheur nécessaire ;

Le Dieu qui nous forma nous dut-il rien de plus ?  
 Notre félicité pour être passagère,  
 Doit-elle être moins chère à nos cœurs abbasus ?  
 Ah plutôt pénétrés de sa bonté suprême,  
 Dans ce bel univers, dans le sein des vertus,  
 Sous les yeux bienfaisans de ce Dieu qui nous aime,  
 Coulois en paix nos jours, & quittons-les de même :  
 En vain un insensé desir,  
 Nous fait voir à regret une fin si cruelle ;  
 Nous sommes tous nés pour mourir ;  
 La gloire seule est immortelle.

*SUITE des Pensées sur l'Esprit de Société,  
 par M. l'Abbé Trublet.*

## XLVIII

UN grand principe sur l'esprit de Société, c'est d'empêcher que les autres n'ayent des torts avec nous, non seulement en ne leur en donnant aucune occasion positive, mais encore en les mettant dans une espèce d'impossibilité d'en avoir.

L'expression, *mettre quelqu'un dans son tort*, m'a toujours déplu. C'est que la chose même, hors le cas d'une nécessité absolue à l'égard de certains caractères,

vient ordinairement d'un amour-propre très-malin.

J'ouvre le *Dictionnaire de l'Académie* au mot *tort* ; & sur l'expression , *mettre quelqu'un dans son tort* , je trouve cette phrase presque horrible. *Parlez-lui honnêtement , pour le mettre encore plus dans son tort*. Si j'étois de l'Académie Française , je n'aurois jamais eu l'esprit de fournir cette phrase au Dictionnaire. Ceux qui le composent , ont bien raison de dire qu'ils ne sont que *témoins de l'usage*.

Je ferois volontiers une maxime de société de cette maxime de guerre ; *qu'il faut faire un pont d'or à ses ennemis*.

La bonté excuse & pardonne les torts ; la prudence les prévient.

Comme l'amour-propre est toujours prêt à blesser dans les uns , & à s'irriter dans les autres , on ne sçauroit trop prendre de précautions pour prévenir les blessures.

Prévenir le tort des autres , c'est ordinairement prévenir le sien.

Nous avons quelquefois blessé les autres , sans qu'il y eût de notre faute ; ce sont eux qui avoient tort de se blesser. Concluons-en que quelquefois aussi nous nous blessons mal à propos ; du moins sçachons douter , & ne nous hâtons pas de courir à la vengeance.

Quoique ce soit une règle générale d'éviter tout ce qui nous déplaît dans les autres, & par conséquent l'impolitesse, la hauteur, l'excès de vivacité, &c. cependant il est quelquefois permis d'en user avec les sots, les foux, & les méchans comme ils en usent avec nous. Il y a des gens qu'on n'avertit, qu'on ne corrige, ou du moins qu'on n'arrête que par des procédés pareils aux leurs. Au reste, il n'en faut jamais venir là qu'après avoir éprouvé l'inutilité & l'insuffisance des autres moyens.

L'Auteur Anglois du Roman de Miss *Clarisse*, fait dire à quelqu'un de ses personnages : » Celui qui a la patience de souffrir beaucoup, s'apprête à souffrir encore davantage.

*La charité Chrétienne est patiente*, dit *S. Paul* \*, parce qu'ordinairement la patience est utile au prochain; mais comme elle lui seroit quelquefois nuisible, la *charité trop patiente* cesseroit quelquefois d'être *charité*.

Non seulement notre patience ne seroit pas toujours utile au prochain, mais elle ne le seroit pas toujours à nous-mêmes.

Notre utilité & celle du prochain étant la fin & le motif de la charité Chrétienne, elles doivent aussi en être la règle.

\* *Charitas patiens est.* I. Ad Cor. C. 13. v. 4.

C'est un mauvais moyen d'engager les hommes à l'observation d'un devoir, que de leur dire que ce devoir est facile, lorsqu'il est en effet très-difficile. On ne les trompe point, & on les révolte. Au contraire on les gagneroit, à la faveur de leur amour-propre même, par l'aveu d'une grande difficulté à surmonter. Or telle est celle de remplir dans toute leur étendue & à l'égard de tous les hommes, les devoirs de la société civile, & en particulier la difficulté de vaincre certaines antipathies, ou même de les dissimuler.

L'Evangile n'a point de précepte qui paroisse plus rigoureux que celui de *pardonner à ceux qui nous ont offensés, & d'aimer ceux qui nous haïssent*. J'ose pourtant dire; le monde a une loi plus rigoureuse encore. C'est celle de supporter ceux qui nous déplaisent.

On n'a pas tous les jours des *offenses* à pardonner; mais on a sans cesse des défauts très-désagréables à supporter. Tout le monde n'a pas des *ennemis* à adoucir & à regagner; mais il n'y a personne qui n'ait des amis à ménager & à conserver, ou du moins des *connoissances* à cultiver.

On sçait le mot du Cardinal *le Camus*,

## 66 MERCURE DE FRANCE.

Evêque de *Grenoble*, qui joignoit beaucoup d'esprit à beaucoup de piété. *On vous a dit : aimez vos ennemis ; & moi je vous dis : aimez vos amis.*

### L I.

C'est assurément un grand défaut que de manquer souvent de politesse. Cependant il n'en suppose pas toujours d'autres, bien considérables ; & il peut absolument ( je l'ai déjà dit ) n'être, l'effet que de trop de vivacité. Mais avoir besoin de trouver dans autrui la plus parfaite politesse ; ne pouvoir souffrir la contradiction, si elle n'est accompagnée des ménagemens les plus étudiés, des égards les plus délicats &c. C'est un défaut bien plus grand que celui d'être peu capable soi-même de ces ménagemens & de ces égards. C'est orgueil, & par conséquent vice, si ce n'est peut-être dans les Princes, & dans les femmes. Ils sont trop gâtés les uns & les autres, pour n'être pas un peu excusables.

### L II.

La Société a ses peines & ses dégoûts ; mais l'ennui de la solitude est bien plus insupportable encore au commun des hommes.

Il en est de la Société & de la solitude

comme de la vie & de la mort ; mêmes sentimens à leur égard. On hait la société & la vie ; mais on a horreur de la solitude & de la mort.

## L I I I.

Il n'y a personne qui n'ait eu de fréquentes occasions de faire la plupart des observations qu'on vient de lire ; & l'esprit de société est un de ces sujets sur lesquels il n'y auroit aucun besoin d'écrire, si les occasions amenoient toujours les réflexions, & si les réflexions suffisoient pour agir. Mais il s'en faut bien que cela soit ainsi. Tel parle continuellement des règles sur la maniere de se bien conduire dans la société, afin qu'on les observe à son égard, sans songer jamais à les observer lui-même à l'égard des autres. Si l'on me dit donc ; *qui est-ce qui ignore toutes vos règles ?* Je répondrai, *qui est-ce qui les pratique ?* J'ajouterai qu'en les écrivant, j'ai voulu faire faire à chacun de mes Lecteurs, pour dernière réflexion, la réflexion suivante.

*Toutes ces règles pour la société sont de la vérité la plus évidente. Rien de plus évident encore que l'intérêt que j'ai de les observer ; j'en étois même très-convaincu avant que de les lire. Enfin j'exige que les*

## 68 MERCURE DE FRANCE.

*autres les observent & surtout avec moi. Quelle folie donc, quelle injustice, & par conséquent quelle honte de les violer si souvent moi-même !*

Si quelque réflexion pouvoit influencer sur la conduite, ce devroit être celle qu'on vient de lire.

### L I V.

Aucune de ces *Pensées* n'est peut-être neuve. Si on les trouve vraies & utiles, je me croirai assez récompensé de mon travail.

---

**L**É mot de la première Énigme du Mercure précédent est *Silence*. Celui de la seconde est *Lustre*. Le mot du Logogryphe est *Antropophage*, où on trouve *Tage, Agénor, pont, Anet, naphte, thon, Pharaon, orange, Ange, prone, age, agathe, thé, orge, Phare, Egon, an, Egra, ho! harpe, Pope, nappe & pot, ane, or, Argo, Pape, paon, re, pore, Aaron, tan.*

## E N I G M E.

**D**ANS mes embrassemens avec cérémonie  
 J'étouffe un être pur aux Autels consacré ;  
 Mais en tranchant le cours de sa brillante vie ,  
 Je porte à dos de quoi la lui rendre à mon gré.

## L O G O G R Y P H E.

**U**N mot François, mon cher Lecteur,  
 En renferme un chapelet d'autres:  
 Parcours au long ses paternôtres,  
 Et tu recueilliras pour fruit de ton labour  
 Ce qu'on fait souvent par malice,  
 Une couleur, un animal,  
 Et la compagne du cilice:  
 Deux titres souverains, un péché capital,  
 Un autre animal domestique,  
 Une coquille, une arme, un jeu,  
 Une note, un ton de musique:  
 Matière qui se fond au feu:  
 Un ouvrage d'Architecture:  
 Ce qui ferme ton champ, l'effroi des matelets:  
 Ce qui fixe un navire agité sur les flots:  
 Du temps qui coule une mesure:

## 70 MERCURE DE FRANCE.

L'ornement naturel d'un superbe cheval :  
Un instrument de chasse, & le vieux personnage  
Qui nous a reproduits : tu vois aussi sa cage :

L'arme du bœuf, le plus riche métal,  
Une Ville de Guienne, une autre en Normandie :

Le siège d'un Orateur,  
La peine d'un malfaiteur,  
De ton chef une partie :

Qualité qui d'un fat gonfle toujours le cœur,  
Pour laquelle souvent on perd jusqu'à l'honneur :  
Le nom d'un Saint, une espèce de plante,  
Comme bien des méchants, inutile & piquante.

Ce n'est pas tout, Lecteur : tu trouveras de plus  
Avec la fille d'Hinacus,  
Ce voltigeur téméraire  
Dont la mort fut le salaire :

Un des Signes du Ciel, une conjonction,  
Un oiseau domestique, un insecte, un poisson,  
Le Batelier redoutable  
Pour tous les Morts sans pitié :  
La passion détestable

Qui détruit dans les cœurs la charmante amitié.  
Poursuis, va jusqu'au bout, & ne perds point cou-  
rage.

Pour recevoir ton héritage,  
Mon sein t'offre un sujet, un terme affectueux,  
L'homme qui sans mourir fut ravi dans les Cieux :  
Pour voyager, une voiture

J U I N. 1759.

73

Avec son adroit conducteur :

Celui de mes enfans à qui Dame Nature

A concédé le pas sur ma progéniture,

Enfin, ce Roi des Thébains

A qui Thésée ôta la Couronne & la vie :

Ce qui chez les Romains

Honoroit d'un Vainqueur les triomphes certains,

Cher Lecteur, si ton envie

Te presse de deviner,

Je suis un mot fort populaire,

Neuf piés forment tout le mystère ;

C'est à toi de les combiner,

*LAUBIE, Volontaire dans la Brigade  
à cheval de Madame la Duchesse d'Aiguillon.*

*A Plaide près Clairac.*

---

## A U T R E.

**J**E ne veux point, Lecteur, fatiguer ta mémoire ;

Dispense-toi d'aller me chercher dans l'Histoire.

Inconnu des Romains & de l'Antiquité,

Je viens de naître au sein de la frivolité :

Mais sans te donner la torture,

Neuf lettres seulement composent ma structure.

Dans ma dissection tu trouveras d'abord

Ce qui sert à passer une ombre au triste bord,

Un fruit délicieux, deux notes de musique,

Ce qui fait distinguer le Prêtre du laïque,

## 72 MERCURE DE FRANCE.

Celui dont la Moitié fut transformée en sel ,  
L'aliment des enfans , ce qui brûle à l'Autel ,  
Ce qu'il faut au besoin pour former un Chapitre ,  
Un Souverain Pontife , un Saint portant la mitre ,  
Un tombeau gracieux où régne le sommeil ,  
Un jeu qu'on joue à trois , un funèbre appareil ,  
Deux Rivières de France , une autre dans l'Asie ,  
Ce qu'un faux point d'honneur oppose à notre vie ,  
L'héritier d'Isaac , un frere de Caïn ,  
Ce dont n'use jamais l'austère Capucin.  
Je ne dis plus qu'un mot pour finir ces sonnettes :  
Admire mon destin , j'ai paré les toilettes.

---

## C H A N S O N .

**Q**U'ELLE est belle ! qu'elle a de graces !  
Difent tous nos Bergers  
En volant fur fes traces.  
Hélas ! connoiffez les dangers  
Que vient de courir un cœur tendre.  
Croyez-moi , fenfibles Bergers ,  
Fuyez , évitez de l'entendre.



ARTICLE

*Affectueux em<sup>e</sup>.*



Qu'elle est belle! qu'elle a de grâces!



Disent tous nos bergers en volant



= sur ses tra - ces: ces: Hélas! hé -



= las! connoissés les dangers Que vient de cou



= rir un cœur ten - dre: Croyés moi sensibles ber



= gers Fuyés - - - fuyés - - - évi



tés de l'entendre. Fuyés - - -



évités de l'enten - dre.



---

**ARTICLE II.**  
**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

---

*LETTRÉS de Milady Juliette Catesby,  
à Milady Henriette Campley, son amie.  
Amsterdam 1759.*

**I**L est aisé de reconnoître dans ces Lettres la main qui nous a donné il y a deux ans les *Lettres de Miss Fanni Butler*. L'esprit, la chaleur, le naturel & l'élégance, caractérisent ces deux Ouvrages, & justifient leur succès. Les Lettres de Milady Catesby sont un Roman en forme de Lettres, dont Pamela, Clarisse, Grandisson, ont fourni le modèle. L'idée de ce genre appartient à M. Richardson : mais dans les Romans Anglois, le grand nombre d'*Interscripteurs* jette quelque embarras dans la narration, & en rend le tissu quelquefois lâche & entrecoupé. Il est vrai que cette méthode donne au récit un air plus naturel, & y amène des peintures plus naïves & plus séduisantes ; mais ces vérités de détail divisent trop l'action, ralentissent l'intérêt, & affoiblissent l'effet total. Dans le Roman François, la narration est plus rapide, plus serrée & plus nette ; Milady Catesby écrit seule à son amie, & la suite de ses aven-

D

## 74 MERCURE DE FRANCE

elles vient se placer avec autant d'art que de naturel dans ses Lettres. C'est une femme aimable, tendre & vertueuse, qui a été abandonnée, & qui se croit trahie par l'amant qu'elle adore; le déespoir de le voir passer dans les bras d'une autre, n'a pû arracher de son cœur l'amour qu'elle avoit pour lui. Après l'avoir perdu pendant deux ans, elle le voit revenir à elle avec l'air des remords & de la tendresse; mais rien ne peut le justifier aux yeux de Milady: la fierté & le ressentiment l'emportent sur l'amour, qui parle encore au fond de son cœur pour cet Amant coupable; elle prend le parti de le fuir; elle quitte les lieux qu'il habite, & va chercher dans l'absence du secours contre un sentiment trop cher qu'elle défavoue, qu'elle voudroit se dissimuler à elle-même, & qu'elle ne peut étouffer.

Milady Juliette Catesby, épouse à 16 ans, & veuve à 18 de Milord Catesby, s'étoit retirée dans le Comté d'Erford, où elle eut occasion de voir Milord d'Osferry, à qui elle inspira une passion qu'elle partagea bientôt. Ils étoient dignes l'un de l'autre. Tous deux jeunes, charmans, vertueux, tout étoit fait pour les unir. Les progrès de leur goût mutuel furent

rapides, il s'accroissoit au fond de leur  
 cœur sans qu'ils s'en doutassent eux-mêmes.  
 Milady croyoit n'avoir que de l'estime & de l'amitié pour le Comte d'Os-  
 fery. » Il parloit souvent de l'amour, dit-  
 » elle, mais c'étoit pour s'en plaindre. Il  
 » paroissoit n'en connoître que les peines ;  
 » mon cœur déjà sensible pour lui, pre-  
 » noit un intérêt secret à ses discours. Je  
 » pensois qu'il regrettoit une infidèle, &  
 » je m'étonnois qu'on eût cessé de l'ai-  
 » mer. Il me sembloit qu'une femme qui  
 » avoit pu le trahir ou l'abandonner,  
 » étoit née plus perfide que toutes les  
 » autres. » Milady Juliette démêla bien-  
 tôt le sentiment qui agitoit son cœur ;  
 elle sentit qu'elle aimoit avant d'être sûre  
 qu'elle étoit aimée. Elle passa quelque  
 temps dans l'incertitude & l'agitation ;  
 enfin les regards du Comte, ses assidui-  
 tés, mille petits soins que le cœur seul  
 fait prendre, & que lui seul sçait appré-  
 cier, tout prouva à Milady qu'il l'aimoit,  
 mais il ne le lui disoit pas encore. Un  
 jour qu'ils lisoient ensemble l'histoire de  
 deux Amans malheureux qu'on séparoit  
 cruellement, touchés, attendris l'un &  
 l'autre, le Livre leur tomba des mains,  
 leurs larmes se mêlerent, ils ne purent  
 retenir plus longtems le secret de leurs

## 76 MERCURE DE FRANCE

cœurs ; & ils s'abandonnerent aux transports de la plus vive tendresse & de la confiance la plus entière. « Quel moment ! s'écrie Milady , » l'aveu d'un amour qu'on » partage est un trait de lumière qui por- » te un nouveau jour dans ses idées. Un » charme inconnu se répandit sur tout » ce qui m'environnoit , les objets chan- » gerent à mes yeux , ils devinrent plus » rians , plus aimables ; je vis la Nature » s'embellir autour de moi ; ce jardin où » je venois d'apprendre que j'étois aimée , » me parut le séjour d'un être bienfai- » sant dont la main déchiroit le voile qui » m'avoit caché le bonheur.

Ces deux Amans cachèrent avec soin leur intelligence ; ils jouissoient en secret de la douce certitude d'être aimés. Six mois se passèrent dans cette douce situation. Milord d'Osbery , obligé d'aller à Londres pour quelque temps , ne put se résoudre à s'éloigner de Milady qu'avec la plus grande douleur. Il revient bientôt , & Milady oublie en le voyant le souvenir des tristes jours qu'elle avoit passés sans lui ; elle crut appercevoir cependant un peu de mélancolie dans les regards de son Amant. Un jour qu'elle le pressoit de lui confier ses peines , elle vit ses yeux mouillés de quelques larmes , il ne put cacher

son trouble, & il n'osoit en expliquer la cause. « Ah ! Milady, lui dit-il, je ne suis pas digne de ce cœur que vous m'avez donné... aucun homme n'en est digne.. Que votre ame est au-dessus de la mienne ! Que j'ai à rougir devant vous !... Lady Juliette, est-ce votre Amant ? est-ce un homme aimé de vous qui a pu se préparer des remords ? » Cet étrange discours pénétra le cœur de Milady d'un trait douloureux ; elle le pria de lui ouvrir son ame toute entiere : il ne put y consentir, & elle ne voulut pas lui arracher son secret. Le temps cependant parut adoucir la peine du Comte & dissiper sa mélancolie. Milady consentit à lui donner la main dans un mois ; tout étoit disposé, tout alloit se terminer, lorsque Milord d'Ossery reçut des dépêches qui le jetterent dans l'agitation la plus violente. Il s'enferma, ne voulut voir personne ; & plongé dans une tristesse affreuse, il passa la nuit dans le trouble & dans les larmes. Milady désolée, inquiète & tremblante, ne pouvoit concevoir la cause de cette affliction extrême & n'osoit le voir. Elle se promenoit en rêvant dans le jardin, lorsqu'elle vit venir à elle Milord d'Ossery, foible, changé, abattu : il s'approcha sans lever les yeux sur elle, prit

178 MERCURE DE FRANCE.

une de ses mains qu'il serra doucement ;  
 il vouloit parler , & sa voix expiroit sur  
 ses lèvres ; enfin tombant aux genoux de  
 Lady Juliette , & se cachant le visage  
 dans sa robe , il se mit à pleurer avec toutes  
 les marques d'une douleur inexprimable.  
 Milady avoit le cœur déchiré. » Je  
 le conjurai , dit-elle , de modérer sa  
 douleur , de la répandre dans mon sein ;  
 ses yeux baignés de larmes se fixerent  
 sur les miens ; nos pleurs se confondirent :  
 il paroissoit déterminé à s'expliquer ; je  
 l'en suppliois , lorsque s'arrachant tout-à-coup  
 d'entre mes bras , il s'éloigna avec  
 vitesse. Milady sentit augmenter son  
 attendrissement & ses allarmes. Deux heures  
 après on lui apporta une Lettre de Milord ,  
 qui peignoit un cœur agité des plus violens  
 mouvemens de l'amour , du désespoir & du  
 remords. » Je pars , lui disoit-il , sans  
 espoir de vous revoir jamais... Détestez ,  
 méprisez le monstre odieux qui a détruit  
 son bonheur & le vôtre... Oui , l'honneur  
 m'impose une loi... Que vous êtes vengée !  
 Que je suis puni ! Je vous perds !...  
 Que ne puis-je au moins vous apprendre !...  
 Mais cet horrible secret n'est pas tout à moi ;  
 je vous respecte. . . Adieu , Madame ,  
 je vous adoreraï toujours.

vous m'occuperez sans cesse, &c. »  
 Cette Lettre inexplicable jetta Milady dans un état qu'on ne scauroit peindre; immobile & comme inanimée, les yeux fixés sur ce funeste écrit, *il me sembloit,* dit-elle, *qu'une invisible main me précipitait dans un abîme, & détruisoit en moi le principe de ma vie.* Anéantie par ce coup terrible, la malheureuse Juliette craignoit de montrer son désespoir, & ne pouvoit le cacher : c'est dans ce moment affreux qu'elle reçut la nouvelle du duel & de la mort d'un frere qu'elle aimoit tendrement. » Je dûs la vie à ce redoublement de douleur; mes larmes s'ouvrirent un passage; j'eus la force de cacher une partie de mes regrets, en me livrant sans contrainte à ceux dont je n'avois point à rougir. »

Milady, abandonnée par son Amant sans en connoître la cause, le plaignoit encore, l'adoroit toujours & ne pouvoit se résoudre à le condamner; mais elle sentit toute l'étendue de son malheur en apprenant que Milord d'Osery avoit épousé Jenny Monford & s'étoit retiré avec elle au nord de l'Angleterre. Il est difficile de peindre la situation de cette Amante infortunée; un rayon d'espérance l'avoit toujours soutenue, il ne reste plus dans

80 MERCURE DE FRANCE.  
son cœur que le plus affreux désespoir. Elle passa près de deux ans dans l'amertume & la douleur. La langueur & la mélancolie qui flétrissoit ses charmes & détruisoit son repos, se calmèrent cependant un peu; & elle se croyoit prête à triompher de sa passion, lorsque la présence imprévue du Comte d'Offery ranima dans son cœur tous les sentimens qu'elle y croyoit éteints. Le Comte étoit revenu à Londres après avoir perdu sa femme; il se présenta à la porte de Milady Juliette; elle fut fermée pour lui; il la suivit partout, il lui écrivit, mais en vain; cependant son obstination alarma Milady; honteuse de se trouver sensible encore, elle crut devoir fuir le danger de le voir & de l'entendre, & elle partit pour la province; c'est dans ce voyage qu'elle écrit à Milady Campley son amie, & ses Lettres peignent bien le désordre de son ame, les différens mouvemens qui l'agitent, les combats de l'amour & de la fierté. Sa passion se montre dans les efforts qu'elle fait pour se la dissimuler, dans la dissipation qu'elle cherche pour la distraire, dans l'insipidité qu'elle trouve à tout ce qui l'environne, dans l'ennui que lui causent ceux qui paroissent sensibles à ses charmes,

Toutes ces peintures sont vraies, animées, intéressantes; Milady rend compte à son amie de tout ce qu'elle sent, de ce qu'elle voit, des lieux qu'elle parcourt, des gens avec qui elle se rencontre. Il y a dans tout cela des détails agréables, même des traits plaisans; mais cette gaîté a toujours une teinte de mélancolie tendre qui convient à la situation de Lady Juliette, & que l'Auteur a bien conservée.

Reprenons le fil du récit. Milord d'Osery faisoit tous ses efforts pour obtenir de Milady Catesby, la permission de la voir & de se justifier. Mais elle ne vouloit ni l'entendre, ni recevoir ses Lettres; elle étoit inflexible: les prières même de ses amis en faveur du Comte ne pouvoient vaincre son ressentiment & la résolution qu'elle avoit prise d'oublier un coupable. Milord d'Osery désespéré de ne faire que des tentatives inutiles, & pénétré de la dureté constante & cruelle de Milady, succombe à la violence de sa douleur & tombe dangereusement malade. Cet événement réveilla dans le cœur de Milady tout l'amour qui y étoit renfermé; elle ne put contraindre ni cacher l'intérêt vif qu'elle prenoit à la maladie de Milord; les attentions, les allarmes qu'elle lui

## 82 MERCURE DE FRANCE.

faisoit voir, rendirent l'espérance & la santé à cet infortuné. N'ayant pû réussir à obtenir une entrevue pour se justifier, il prit le parti de l'instruire dans une Lettre de l'évènement malheureux qui les avoit séparés & qui avoit causé le malheur de l'un & de l'autre.

On se rappelle le voyage que Milord d'Offery fut obligé de faire à Londres. Il revenoit à Erford avec l'impatience d'un Amant qui va revoir ce qu'il aime, mais il fut arrêté dans sa route par un de ses amis qui l'engagea à souper chez lui. Le souper fut libre & bruyant, & il se vit forcé de se prêter à la folle gaité de ses amis, & de boire comme eux. S'étant levé pour aller prendre l'air, il s'égara dans les appartemens qu'il ne connoissoit pas, & se trouva dans une chambre avec Miss Jenny Monford la sœur de son ami, jeune personne aimable, qui avoit toutes les graces & l'ingénuité de son âge. Le hasard fit tomber la seule bougie qui les éclairoit & qui s'éteignit : Miss Jenny ne put trouver les sonnettes, pour faire venir du monde ; elle appelloit, mais en vain : l'embarras de cette situation parut plaisant à la jeune Miss Jenny qui rioit de tout son cœur & la gaité excitoit celle de Milord. Ils cherchoient la porte pour

Sortir, & se heurtoient l'un l'autre : enfin une table renversée les fit tomber tous les deux, & cette chute redoubla les éclats de rire : enhardi par la liberté que donne l'obscurité, par l'enjouement de Miss Jenny, par la séduction du moment, & livré tout entier à ses sens, Milord d'Osbery oublia son amour, sa probité; la sœur de son ami, une femme respectable ne lui parut dans ce moment qu'une femme offerte à cette passion grossière qu'allume le seul instinct. Il abusa du désordre & de la simplicité d'une jeune imprudente dont l'innocence causa la défaite. Les remords suivirent le Comte d'Osbery à Erford, mais son désespoir fut au comble, en recevant une Lettre de Miss Jenny qui lui apprenoit qu'elle étoit grosse & que sa mort alloit la punir de sa faiblesse. Le Comte n'hésita point, la probité fit taire les cris de l'amour; il s'arracha des bras de sa femme qu'il adoroit pour voler dans les bras de celle qu'il avoit deshonorée. Miss Jenny sentit toute l'étendue du sacrifice que lui faisoit Milord d'Osbery; elle vit bien qu'elle ne devoit pas sa main à son penchant; les soins, l'estime, l'amitié d'un époux qu'elle aimoit ne purent la dédommager de ceux de l'amour, mais elle dévora ses chagrins

#### 84 MERCURE DE FRANCE.

en silence, & l'effort qu'elle fit pour les cacher la jetta dans une maladie de langueur qui consuma ses jours.

On juge bien de l'impression que cet éclaircissement fit sur le cœur de Milady; trop heureux de le trouver bien moins coupable qu'il ne paroïsoit, elle ne put lui refuser son pardon. Tout fut oublié, tout fut réparé par un heureux hymen qui effaça le souvenir de leurs peines.

Tel est le fond de ce Roman intéressant: l'intrigue en est simple, le nœud ingénieux & le dénouement bien préparé, bien suspendu; le style en est clair, animé, élégant; le sentiment y est souvent éloquent, & les réflexions quelquefois fines & toujours naturelles; les morceaux que j'ai cités peuvent donner une idée du ton de la narration, j'en vais citer quelques autres de différens genres. Rien de plus naturel & de plus picquant, par exemple, que ce portrait d'une jeune veuve de vingt ans.

» Enchantée de son nouvel état, elle  
» vient passer ici l'année de son deuil,  
» seulement pour méditer en repos sur  
» le choix qu'elle fera, lorsque la bien-  
» séance lui permettra de remplacer un  
» vieux mari qu'elle haïsoit de tout son  
» cœur. Elle a le plus joli visage qu'il soit

» possible de voir, une taille fine, l'air  
 » mutin, une bonne foi charmante ; elle  
 » conte ses chagrins en étouffant de rire.  
 » Le vieux Lord étoit jaloux, & elle l'at-  
 » trapoit, elle l'attrapoit... Cette agréable  
 » & folle créature a justement la portion  
 » d'esprit qui lui est nécessaire pour s'a-  
 » muser & pour plaire.

Milady fait le tableau d'une maison  
 de Campagne délicieuse. » Tout peint  
 » ici le calme & la tranquillité : ce sé-  
 » jour aimable porte insensiblement à  
 » réfléchir à se retirer en soi-même : mais  
 » tous les temps ne sont pas propres à  
 » faire goûter cette espèce de retraite ;  
 » on trouve quelquefois au fond de son  
 » cœur des importuns plus fâcheux que  
 » ceux dont la solitude nous délivre...  
 » Il faut avoir bien des vertus pour s'oc-  
 » cuper avec plaisir de l'examen de son  
 » cœur.

Il y a bien de l'honnêteté & de la vé-  
 rité dans la réflexion suivante. » J'ai tou-  
 » jours regardé comme le plus grand des  
 » malheurs, la perte de la bonne opinion  
 » qu'on avoit de ses propres sentimens :  
 » on peut jouir de l'estime des autres  
 » sans la mériter ; l'art atteint jusques là :  
 » mais que devient notre paix intérieure  
 » quand nous ne pouvons plus nous esti-  
 » mer nous-mêmes ?

### 36 MERCURE DE FRANCE.

Je ne puis m'empêcher de transcrire l'observation que fait Milady Catesby sur l'aventure de Milord d'Ossery avec Miss Jenny. » Il appelle cela un malheur !... J'oubliai mon amour, dit-il, ... » Ah ! oui, les hommes ont de ces *oublis* ; » leur cœur & leurs sens peuvent agir séparément ; ils le prétendent au moins ; » & par ces distinctions qu'ils prennent pour excuse, ils se réservent la faculté d'être excités par l'amour, séduits par la volupté, ou entraînés par l'instinct ; » mais cette excuse qu'ils prennent, ils ne la reçoivent pas ; remarquez cela : » ce qu'ils séparent en eux, ils le réunissent en nous &c. » Cette réflexion est juste, naturelle & bien placée sous la plume d'une femme, si c'en est une en effet à qui nous devons ces agréables Lettres. L'Auteur, quel qu'il soit, ne doit pas craindre de les avouer ; le ton en est toujours noble & décent, & cet ouvrage fait honneur à son ame autant qu'à son esprit : on ne peut que l'exhorter à mériter de nouveaux succès par des compositions aussi estimables. Les Romans seroient aussi utiles qu'intéressans si l'on y respectoit toujours les mœurs : mais lorsqu'on y peindra le vice d'une manière propre à l'inspirer, lorsqu'on y revêtra la corrup-

tion des charmes de la volupté , lorsque la morale y sera réduite en épigrammes & en paradoxes, l'esprit en jargon, & le sentiment en métaphysique , les Romains seront aussi dangereux pour le goût que pour la vertu.

---

*INTRODUCTION à l'Histoire de Dannemarck , où l'on traite de la Religion , des Loix , des mœurs & des usages des anciens Danois. Par M. Mallet, Professeur royal de Belles-Lettres Françaises , Membre de l'Acad. des Sciences & Belles - Lettres de Lyon. A Copenhague.*

**V**OIR des Peuples , des Princes , des Conquérans & des Législateurs se succéder rapidement sur la scène de l'Histoire , sans connoître leur façon de penser ; leurs caractères , l'esprit qui les animoit , c'est ne voir que des ombres muettes & errantes dans l'obscurité. Rien n'est plus juste , plus lumineux que cette pensée de M. Mallet. Avant d'écrire l'histoire de la nouvelle Patrie , il commence donc par en étudier les anciennes mœurs. Il avance qu'on ne sçauroit rendre raison des mœurs

## §§ MERCURE DE FRANCE.

& des coutumes actuelles de l'Europe sans remonter à cette première source, & il le prouve par un tableau rapide & frappant des divers états par lesquels cette partie du monde que nous habitons a passé successivement.

Si nous rappelons les temps les plus reculés, nous verrons d'abord sortir pas à pas des Marais de la Scythie une Nation qui s'accroît & se partage sans cesse en occupant les contrées incultes qu'elle trouve devant elle. Bientôt après, ce Peuple tel qu'un arbre plein de sève & de vigueur, a déjà étendu ses longues branches sur toute l'Europe, & répandu partout avec lui depuis les bords de la Mer noire jusqu'aux extrémités de l'Espagne, de la Sicile & de la Grèce, une Religion simple & militaire comme lui, une forme de gouvernement imaginée par le bon sens & la liberté, un esprit inquiet, indompté, prêt à s'effaroucher au seul nom d'assujettissement & de contrainte, un courage féroce nourri par une vie sauvage & vagabonde. Pendant que la douceur du climat amollit imperceptiblement la dureté de ceux qui se sont établis dans le midi, des Colonies d'Egyptiens & de Phéniciens se mêlant avec eux sur les côtes de la Grèce, & delà se transportant à

diverses reprises sur celle d'Italie, achèvent de leur enseigner à vivre dans le sein des Villes, à cultiver les Lettres, à faire fleurir les Arts & le Commerce : elles confondent avec eux leurs opinions, leurs usages & leur génie. Des Etats s'y forment sur de nouveaux plans. Rome cependant s'élève & envahit tout à mesure qu'elle s'agrandit; elle oublie ses anciennes mœurs, & fait perdre aux Peuples qu'elle soumet le premier esprit qui les avoit animés ; mais il demeure inaltérable dans les climats froids de l'Europe, & s'y maintient comme leur indépendance ; à peine quinze ou seize siècles y apportent quelque changement. Il s'y renouvelle même sans cesse, car durant ce long intervalle, de nouveaux Colons sortis de temps en temps de l'ancienne & inépuisable patrie, s'avancent sur les traces de leurs peres vers ces mêmes contrées du Nord ; & suivis à leur tour par de nouvelles troupes, ils s'entrepuissent comme les flots de la Mer. Incapable de contenir plus longtemps cette foule d'habitans avides de gloire & de pillage, le Nord rejette enfin sur les Romains le poids dont il est foulé : les barrières de l'Empire mal soutenues par un Peuple que la prospérité a corrompu, sont percées de tous

## §6 MERCURE DE FRANCE.

côtés par des torrens d'Armées victorieuses. Alors on voit le Vainqueur rapporter au milieu des vaincus, c'est-à-dire dans le sein de la servitude & de la mollesse, cet esprit d'indépendance & d'égalité, cette hauteur d'ame, ce goût d'une vie rustique & militaire que les uns & les autres avoient puisé dans la même source, mais dont les Romains conservoient à peine de foibles restes. Des dispositions & des principes si opposés se combattent longtems avec des forces assez égales; mais ils s'unissent enfin, se fondent ensemble, & de leur mélange naissent ces mœurs & cet esprit qui gouvernent ensuite notre Europe, & qui malgré les différences de climat & de Religion, & les accidens particuliers, régnerent encore d'une manière sensible dans cette partie du monde, & y conservent encore plus ou moins de traces de leur première origine.

Ainsi M. Mallet attribue la plupart de nos vertus politiques à l'influence que les Nations du Nord ont eue sur les différentes destinées de l'Europe. Ne seroit-ce point là, dit-il, la principale cause de ce courage, de cette aversion pour la servitude, de cet empire de l'honneur qui caractérisent presque toutes les Nations

Européennes ; & de cette modération , de cette familiarité , de ces égards pour l'humanité , qui distinguent si heureusement nos Souverains d'avec les Tyrans invisibles & superbes de l'Asie ? La grande prérogative de la Scandinavie , dit l'Auteur de l'Esprit des Loix , & qui doit mettre les Nations qui l'habitent au-dessus de tous les Peuples du Monde , c'est qu'elles ont été la source de la liberté de l'Europe , c'est-à-dire de presque toute celle qui est parmi les hommes. Le Goth Jornandés , ajoute-t-il , a appelé le Nord de l'Europe , la fabrique du genre humain. Je l'appellerois plutôt la fabrique des instrumens qui brisent les fers forgés au Midi. C'est là que se forment ces Nations vaillantes qui sortent de leur Pays pour détruire les Tyrans & les Esclaves , & apprendre aux hommes que la Nature les ayant fait égaux , la raison n'a pû les rendre indépendans que pour leur bonheur.

C'est cette influence des mœurs ; des opinions , du génie de ces anciens Peuples sur la constitution morale & politique de tous les Peuples de l'Europe ; qui rend si curieux & si intéressans pour nous les débris de leurs Annales.

• Cette introduction de M. Mallet à l'hist.

## 92 MERCURE DE FRANCE.

roire du Dannemarck, est divisée en cinq Livres; le premier contient la description de ce Royaume, avec des conjectures sur l'origine de ses premiers Habitans, connus sous le nom de Cimbres, avant qu'ils eussent pris celui de Danois, & que l'Auteur croit avoir été Scythes ou Celtes sans mélange. Il donne l'expédition des Cimbres en Italie, & leur défaite par Marius, comme ce qui reste de plus ancien de leur histoire.

Il y a trois hypothèses sur la fondation de la Monarchie Danoise; l'une appelée l'hypothèse Gotlantique, qui remonte jusqu'au Déluge, & qui est reconnue pour fabuleuse; la seconde est l'hypothèse commune, qui donne pour Fondateur au Royaume de Dannemarck, vers l'an 2910, un certain Dan dont on ne sçait rien que le nom. Cette hypothèse est celle de Saxou qui a écrit dans le vingt-deuxième Siècle, & n'est guères mieux fondée que la première. La troisième est l'hypothèse de Torphæus qui, sur les anciens manuscrits trouvés dans l'Islande, a cru pouvoir former une suite complète de Rois, depuis Sciold, Fils d'Odin, peu de temps avant J. C. Celle-ci s'appelle Islandoise, & M. Mallet, en l'adoptant comme plus probable que les deux autres, y reconnoît

encore beaucoup d'incertitude & d'obscurité. Il ne rapporte sur les huit ou neuf premiers Siècles de cette histoire qu'un petit nombre d'événemens qui lui paroissent accompagnés de quelque vraisemblance. Il ne considère pas les Poètes comme des Historiens, mais comme des Poètes, il n'en prend que les traits, où sans le vouloir, on découvre sa façon de penser & celle de son temps.

Selon l'hypothèse qu'il adopte, Odin, peut-être un des Alliés de Mithridate, (quand les Romains portèrent leurs armes vers le Tanais & le Palus Méorides, environ 70 ans avant J. C.) Odin qui commandoit aux Asiatiques entre le Pont Euxin & la mer Caspienne, se réfugia vers le Nord, suivi d'une colonie de Turcs, Peuple Scythe, au pied du mont Taurus, qui depuis s'est répandu vers le Midi où il a fondé son Empire immense. Odin soumit d'abord quelques Peuples de Russie, conquit la Saxe, prit la route de la Scandinavie par la Cimbrie, passa en Fionie, où il bâtit la Ville d'Odensée qui conserve encore dans son nom le souvenir de son Fondateur. De là il étendit ses conquêtes dans tout le reste du Nord, s'empara du Dannemarc, & lui donna pour Roi son fils Scjold. A peine il paroît

## 24 MERCURE DE FRANCE.

dans la Suède, qu'un des Rois de ces contrées & le Peuple à son exemple, lui rendent les honneurs divins. Ce Roi appelé Gilfe, meurt ou descend du Trône, & Yngué, fils d'Odin, prend sa place. Odin se fait reconnoître en qualité de Souverain & de Divinité par tous les petits Rois qui partageoient la Suède. Sa fortune le suit en Norwége où il fait couronner son fils Sæmungué : c'est ainsi qu'il faisoit de ses conquêtes un appanage à ses enfans. Mais l'Historien observe que s'il eût fallu les établir tous de même, l'Europe entière n'auroit pas suffi. Il en avoit eu vingt-huit de sa femme Frigga, selon la Chronique Islandoise, & trente-un ou trente-deux, selon quelques Historiens.

Après avoir terminé ses glorieuses expéditions, Odin se retira en Suède, où sentant approcher sa fin, il ne voulut pas attendre des suites d'une maladie, une mort qu'il avoit tant de fois bravée dans les combats ; ayant donc rassemblé ses amis & ses compagnons de fortune, il se fit neuf blessures en forme de cercle avec la pointe d'une lance, & diverses autres découpures dans la peau avec son épée : il déclara ensuite en mourant, qu'il alloit en Scythie prendre place avec les autres Dieux à un festin éternel, où il recevroit

avec de grands honneurs, ceux qui après s'être exposés intrépidement dans les combats, seroient morts les armes à la main. Dès qu'il eut rendu le dernier soupir, on porta son corps à Sigtuna, ville qu'il avoit fondée; & conformément à un usage d'Asie qu'il avoit établi dans le Nord, son corps y fut brûlé avec beaucoup de pompe & de magnificence.

Telle fut la fin de cet homme aussi extraordinaire à sa mort que pendant sa vie. Il semble, dit l'Historien, avoir porté l'enthousiasme à l'égard de la gloire des armes, au point de s'être proposé d'enchaîner chez les autres les sentimens de la Nature par les liens sacrés de la Religion, après les avoir étouffés au-dedans de lui-même. Quelques Auteurs supposent que le desir de se venger des Romains fut le principe de toute sa conduite. Chassé de sa patrie par ces ennemis de toute liberté, son ressentiment, disent-ils, fut d'autant plus violent, que les Scythes regardoient comme un devoir sacré de venger les injures qu'ils avoient essuyées, & surtout celles de leurs parens & de leur Nation. Il ne parcourut donc, suivant eux, tant de contrées éloignées, & ne chercha avec tant d'ardeur à y établir sa doctrine sanguinaire, qu'afin de

## 96 MERCURE DE FRANCE.

soulever tous les Peuples contre une puissance formidable & odieuse. Ce levain qu'il avoit laissé dans les esprits des Nations du Nord, fermenta longtems en secret ; mais, ajoutent-ils, le signal étant donné, elles fondirent ensuite toutes d'un commun accord sur ce malheureux Empire ; & après plusieurs secousses réitérées, elles vengerent enfin en le renversant, l'affront fait plusieurs siècles auparavant à leur Fondateur : Opinion plausible, dit M. Malet, si elle étoit mieux confirmée par les Historiens du Nord, mais elle n'a rien de contraire à la vraisemblance, & doit du moins passer pour ingénieuse. J'ajouterai qu'elle fait de la fondation de la Monarchie Danoise un sujet de Poëme épique aussi beau qu'il y en ait dans l'histoire, & c'est en partie dans cette vue que je vais suivre M. Malet dans les détails curieux qu'il a pris de la Mythologie Irlandoise.

Un des artifices dont se servit Odin pour se concilier le respect du Peuple, étoit de consulter dans les affaires difficiles la tête d'un certain Mimer, qui avoit eu pendant sa vie une grande réputation de sagesse. Cet artifice rappelle, dit l'Historien, le Pigeon de Mahomet : il ressemble aussi à la Nymphe Egerie de Numa.

Ceux

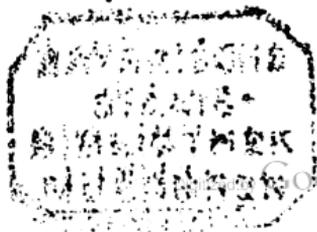
Ceux qui ont connu l'esprit des Peuples, & qui ont voulu les subjuguier, n'y ont pas épargné le merveilleux.

Les Chroniques Islandoises nous peignent Odin comme le plus éloquent des hommes : mais autant que son éloquence, son air auguste & vénérable le faisoient chérir & respecter au milieu d'une assemblée calme & paisible, autant il étoit redoutable & furieux dans la mêlée. On a dit qu'il se changeoit en ours, en taureau, en lion, qu'il paroïssoit tel qu'un loup désespéré, & qu'en mordant son bouclier de fureur, il se jettoit au milieu des rangs, faisoit de tous côtés autour de lui le plus horrible carnage, sans recevoir aucune blessure.

Quelques Ecrivains des derniers temps ont bien voulu paroître embarrassés à expliquer tous ces prodiges. Il me semble, reprend notre Historien Philosophe, que le seul prodige qui auroit droit de nous étonner, c'est l'imbécille crédulité du Peuple à qui Odin avoit pu les persuader, si tant d'exemples anciens & modernes ne nous avoient appris à quel point l'ignorance peut laisser dégrader toutes les facultés de l'esprit humain.

Le second Chapitre présente la Religion des Scythes, & ses altérations : d'a-

E



## 98 MERCURE DE FRANCE.

bord elle étoit fort simple. La Religion des Germains dans sa pureté, enseignoit, au rapport de Tacite, qu'il y avoit un *Dieu suprême, Maître de l'Univers, auquel tout étoit soumis & obéissant.* Elle l'appelloit *l'Auteur de tout ce qui existe, l'Éternel, l'Ancien, l'Être vivant & terrible, le Scrutateur des choses cachées, l'Immuable*; elle attribuoit à ce Dieu *une puissance infinie, une science sans bornes, une justice incorruptible.* Elle défendoit de représenter la Divinité sous une forme corporelle; elle ne permettoit pas même qu'on la renfermât dans une enceinte de murailles; ce n'étoit que dans des bois, dans des forêts consacrées qu'on pouvoit la servir dignement: là elle sembloit régner en silence, & se rendre sensible dans le respect qu'elle inspiroit. C'étoit une extravagance impie que de lui attribuer une figure humaine, que de lui ériger des Statues, de lui supposer un sexe, de la peindre dans des images. De cette Divinité suprême étoient émané une infinité de Divinités subalternes & de Génies, dont chaque partie du monde visible étoit le siège & le Temple. Ces intelligences n'y résidoient pas seulement; elles en dirigeoient les opérations; c'étoit l'organe de leur amour & de leur libéralité envers les hommes.

Dans chaque élément, il s'en trouvoit une qui lui étoit propre. Il y en avoit dans la terre, dans l'eau, dans le feu, dans l'air, dans les Astres. Les arbres, les forêts, les fleuves, les montagnes, les rochers, les vens, la foudre, les tempêtes en contenoient aussi, & méritoient par là un culte religieux, qui dans les commencemens ne se devoit pas diriger vers l'objet visible, mais vers l'intelligence qui l'animoit. Le motif de ce culte étoit la crainte d'un Dieu irrité par les péchés des hommes, mais en même-temps d'un Dieu qui se laissoit appaiser par les sacrifices. La reconnoissance pouvoit y avoir part aussi : (c'est toujours M. Malet qui parle) on considéroit ce Dieu comme un principe actif qui non seulement avoit produit les hommes, les animaux, les plantes, & tous les êtres visibles, en s'unissant à la terre, ou au principe passif; mais on croyoit encore qu'il étoit le seul & unique agent qui conservât les êtres, & qui dispensât les évènements : servir cet Être par les sacrifices & les prières, ne faire aucun tort aux autres, s'appliquer à être brave & intrépide, c'étoit là toutes les conséquences morales qu'on tiroit de ces dogmes. Enfin la croyance d'une vie

## 106 MERCURE DE FRANCE.

à venir , cimentoit tout l'édifice. Des supplices cruels y étoient réservés à ceux qui auroient méprisé ces trois préceptes fondamentaux de la morale ; & des délices sans nombre & sans fin y attendoient les hommes justes , religieux & vaillans.

Il est probable que ce fut vers le temps d'Odin que la Religion des Scythes perdit chez les Danois & les autres Scandinaves les plus beaux traits de sa première pureté. M. Mallet donne ici un tableau de cette Religion altérée, & ce tableau contient l'espace de sept ou huit siècles , depuis Odin jusqu'à la conversion du Danemarck à la foi.

L'Edda des Islandois , dont je parlerai dans la suite , & quelques autres Poésies , sont les sources où l'Historien a puisé. On a vû que les Scythes reconnoissoient des Génies subordonnés au Dieu suprême ; ils en firent des Divinités absolues & indépendantes. Ici l'Historien développe , en Philosophe , la cause du penchant qu'ont tous les Peuples à l'Idolâtrie. C'est une chose inévitable pour l'esprit humain de porter les imperfections de sa nature dans l'idée qu'il tâche de se former de la Divinité. Ce sentiment si profond qui nous rappelle à chaque instant notre faiblesse , nous empêche de concevoir qu'un

seul être puisse mouvoir & entretenir routes les parties de cet Univers. Mais cela est surtout incompréhensible pour des Peuples ignorans qui n'ont jamais soupçonné la liaison de ces parties & les causes mécaniques de leurs phénomènes. Aussi tous les Peuples barbares ont-ils mis à la place des loix simples & uniformes de la Nature qu'ils ne connoissoient pas, des Esprits, des Génies, des Divinités chargés du gouvernement du monde physique & du monde moral.

Comme les qualités guerrières étoient les premières vertus aux yeux de ces Peuples barbares, bientôt dans cet Etre suprême dont l'idée embrassoit tout ce qui existe, on n'adora plus que le Dieu de la Guerre. De là ces affreuses peintures qui nous en sont restées dans la Mythologie Islandoise, où il est toujours désigné, sous le nom d'*Odin*. C'est, dit-elle, le *Dieu terrible & sévère, le pere du carnage, le dépopulateur, l'incendiaire, l'agile, le bruyant, celui qui donne la victoire, qui ranime le courage dans le combat, qui nomme ceux qui doivent être tués*. Les Guerriers qui alloient se battre, faisoient vœu de lui envoyer un certain nombre d'ames qu'ils lui consacroient : ces ames étoient le droit d'*Odin*. Il les recevoit

dans le *Valhalla* sa demeure ordinaire, où il récompensoit ceux qui étoient morts les armes à la main. C'étoit là qu'il prodiguoit les éloges & les plaisirs ; il les recevoit à sa table , où un festin continuel faisoit, comme nous le verrons dans la suite, les délices de ces Héros. On imploroit son secours dans toutes les guerres ; c'étoit à lui que les vœux des deux partis s'adressoient , & l'on croyoit qu'il venoit souvent lui-même dans la mêlée ranimer la fureur des combattans , frapper ceux qu'il destinoit à périr , & emporter leurs armes dans ses demeures célestes. N'est-ce point là le dogme d'Homere ?

Cette terrible Divinité , qui se plaisoit à répandre le sang des hommes , ne laissoit pas , suivant la Mythologie Islandoise , d'en être le Pere & le Créateur ; tant les opinions les plus contradictoires se concilient aisément dans des esprits grossiers & prévenus : ce même Dieu qu'ils servoient sous des traits capables de faire abhorrer un homme , suivant l'*Edda* , vit & gouverne pendant les siècles ; il dirige tout ce qui est haut & tout ce qui est bas , ce qui est grand & ce qui est petit ; il a fait le Ciel & l'air , & l'homme qui doit toujours vivre. Et avant que le Ciel & la Terre fussent , ce Dieu étoit déjà avec les Géans.

La Mythologie Islandoise ne distingue jamais l'Être suprême adoré depuis longtemps sous le nom d'Odin, d'avec le Prince de ce nom; & l'Historien attribue cette confusion à la flatterie des Poètes: cependant il est parlé de plusieurs Odin, d'où il conjecture que ce nom pourroit bien avoir été usurpé par plusieurs guerriers ambitieux & politiques dont on n'aura fait qu'un seul personnage dans les âges suivans, à-peu-près comme cela est arrivé à l'égard d'Hercule.

La principale Divinité après *Odin*, étoit *Frigga*, ou *Fréa* sa femme. Les Celtes, les Syriens, les Grecs pensoient que le Dieu du Ciel s'étoit uni avec la Terre pour produire les Divinités subalternes, l'homme & toutes les autres créatures. Les Peuples du Nord adoroient la Terre sous le nom d'Hertus, c'est la *Frigga* ou *Fréa* des Scandinaves: c'est la *Rhêa* des Asiatiques qui est sans doute la même que *Fréa*, avec une aspiration différente. *Fréa* ou *Frau* signifie femme en Tudesque; elle devint la *Vénus* du Nord: l'Ed-da l'appelle la plus favorable des Déeses. *Fréa* suivoit *Odin* à la guerre, ce qui ressemble fort aux Amours de *Vénus* & de *Mars*. Les Peuples du Nord, en recevant le Calendrier Grec, ont appelé

104 MERCURE DE FRANCE.

le jour de *Vénus*, *Freydag*. On la désignoit aussi par le nom d'*Asta-god*, Déesse de l'Amour, ce qui la rapproche de l'*Asarté* des Phéniciens, & par celui de *Goya* que les anciens Grecs ont donné à la Terre.

La troisième Divinité étoit le Dieu *Thor* qui présidoit à l'atmosphère, aux vents, aux tempêtes & aux saisons. Le jour de *Jupiter* s'appelle dans le Nord *Thorfdag*: l'Edda l'appelle le plus vaillant des fils d'*Odin*, le défenseur & le vengeur des Dieux. Il étoit armé d'une massue qui revenoit d'elle-même dans la main quand on l'avoit lancée; il la tenoit avec des gantelets de fer, & possédoit de plus une ceinture qui avoit la vertu de renouveler les forces à mesure qu'on en avoit besoin. (prodige semblable à celui d'Anthée.) C'étoit avec ces armes redoutables qu'il terrassoit les géants & les monstres quand les Dieux l'envoyoient combattre contre leurs ennemis; c'est ainsi que le Jupiter des Grecs avoit foudroyé les Titans. Quelques Ecrivains donnent une explication allégorique de ces trois Divinités, que l'Auteur défavoue avec raison; sçavoir la *Puissance*, l'*Amour* & la *Sagesse*, les trois attributs divins. Ces trois Divinités composoient la Cour ou le conseil suprême des Dieux. Mais les Scandi-

naves n'étoient pas tous d'accord sur la préférence. Les Danois étoient sous la protection d'*Odin*, les Norvégiens & les Hlandois sous celle de *Thor*, & les Suédois sous celle de *Freya* ou *Frey*, Divinité qui, suivant l'Edda, présidoit aux saisons, donnoit la paix, la fertilité, les richesses. L'Edda compte douze Dieux & douze Déeses, tous subordonnés à *Odin*, le grand Principe de toutes choses. Tel étoit *Niord*, le Neptune des Scythes. *Niord* étoit pere de *Frey* & de *Freya*, Déesse de la Beauté & de l'Amour, souvent confondue avec *Fréa*. épouse d'*Odin*. *Balder*, autre fils d'*Odin*, étoit un Dieu rempli de sagesse & de majesté. *Tyr* étoit aussi un Dieu guerrier. *Bragé* présidoit à l'Eloquence & à la Poësie ; *Iduna* sa femme avoit la garde de certaines pommes dont les Dieux goutoient quand ils se sentoient vieillir, & qui avoient le pouvoir de les rajeunir aussitôt. *Heimdal* étoit leur portier. Il gardoit un Pont qui communiquoit du Ciel à la Terre : ce Pont étoit l'Arc-en-Ciel. *Heimdal* veilloit à l'une des extrémités, de peur que les Géants ne voulussent s'en servir pour monter au séjour des Dieux. Il avoit la faculté de dormir d'un sommeil plus

léger que celui des oiseaux , & d'appercevoir les objets la nuit comme le jour , à la distance de plus de cent lieues. Il avoit aussi l'oreille si fine qu'il entendoit croître l'herbe des prés & la laine des brebis. Il portoit d'une main une épée & de l'autre une trompette qui se faisoit entendre dans tous les mondes.

Il y avoit un Génie malfaisant appelé *Loke* , que les anciens Scandinaves semblent avoir pris pour le principe du mal , & qu'ils mettoient au rang des Dieux. *C'est* , dit l'Edda , *le Calomniateur des Dieux , le grand Artisan des tromperies , l'approbre des Dieux & des Hommes.* Il est beau de sa figure , mais son esprit est méchant & ses inclinations inconstantes. Personne ne lui rend les honneurs divins. Il surpasse tous les mortels dans l'art des perfidies & des ruses. Il a eu plusieurs enfants de *Signie* sa femme ; trois monstres sont aussi nés de lui , le Loup *Fenris* , le Serpent *Midgar* , & *Hela* , ou la mort. Tous les trois sont ennemis des Dieux qui , après divers efforts , ont enchaîné le Loup , jusqu'à ce qu'au dernier jour il sera lâché , & dévorera le Soleil. Le Serpent a été jetté dans la mer , où il restera jusqu'à ce qu'il soit vaincu par le Dieu *Thor* ; & *Hela* , où la mort sera releguée

dans les demeures inférieures où elle a le gouvernement de neuf mondes, dont elle fait le partage entre ceux qui lui sont envoyés. On trouve encore ça & là dans l'Edda divers traits qui concernent *Loke*, ses guerres contre les Dieux & surtout contre *Thor*, ses fourberies, le repentiment des Dieux, la vengeance qu'ils en tirèrent lorsqu'il fut pris & enfermé dans une caverne formée par trois pierres tranchantes, où il frémit de rage avec tant de violence, que c'est de là que viennent les tremblemens de terre. Il y restera captif, ajoute la même Mythologie, jusqu'à la fin des siècles; mais alors il sera tué par *Heimdal*.

Nous venons de voir que la Mythologie Islandoise compte douze Déeses, en y comprenant *Fréa* ou *Frigga*, épouse d'Odin, & la première de toutes. Chacune d'elles a ses fonctions particulières. *Eira* est la Déesse de la Médecine, *Gefione* de la Virginité, *Falla* est la confidente de *Fréa* & prend soin de sa parure, *Freya* est favorable aux Amans, mais plus fidèle que *Vénus*, elle pleure sans cesse son mari *Odrus* qui est absent, & ses larmes sont des gouttes d'or. *Lofna* raccommode les Amans & les époux les plus désunis. *Vara* reçoit leurs sermens

## 108 MERCURE DE FRANCE.

& punit ceux qui les violent. *Snoira* est la Déesse de la Science & des bonnes mœurs. *Gna* est la messagere de *Fréa*. Outre ces douze Déeses, il y a d'autres vierges dans le *Valhalla*, ou le Paradis des Héros; elles se nomment Valkiries, ce sont les Houris de Mahomet, mais elles font aussi quelques-unes des fonctions des Parques.

La Cour des Dieux se tient ordinairement sous un grand frêne: c'est là qu'ils rendent la Justice. Ce frêne est le plus grand de tous les arbres, ses branches couvrent la surface du monde, son sommet touche au plus haut des Cieux, il est soutenu sur trois grandes racines dont une s'étend jusqu'au neuvième monde ou aux Enfers. Un aigle dont l'œil perçant découvre tout, repose sur les branches. Un écureuil y monte & descend sans cesse pour faire ses rapports; plusieurs serpens attachés à son tronc s'efforcent de le détruire: sous une autre racine coule une fontaine où la sagesse est cachée. Dans une source voisine (la fontaine des choses passées) trois vierges puisent continuellement une eau précieuse dont elles arrosent le frêne; cette eau entretient la beauté de son feuillage, & après avoir rafraîchi les branches, elle retombe sur la

terre où elle forme la rosée dont les abeilles composent leur miel. Les trois vierges se tiennent toujours sous le frêne : ce sont elles qui dispensent les jours, & les âges des hommes ; chaque homme a la sienne qui détermine la durée & les événemens de sa vie ; mais les trois principales sont *Urd*, ( le passé , ) *Verandi*, ( le présent , ) & *Sculde*, ( l'avenir ).

*Odin*, est reconnu pour le Créateur de la Terre & du Ciel. Le passage de l'Edda sur la création a des traits sublimes, je le rapporterai en donnant l'extrait de ce Poëme. J'observerai seulement ici que les Celtes ne croyoient pas à la création proprement dite, mais comme les Grecs à la formation de l'Univers tiré du cahos.

Le dogme de la Providence étoit pour les Celtes la raison universelle de tous les événemens. Ils donnoient à tous les corps des intelligences motrices subordonnées au Dieu suprême & ministres de ses volontés ; mais le Fatalisme étoit la conséquence immédiate de ce dogme, & les Scandinaves avoient pour principe qu'il étoit impossible à l'homme de rien changer au cours des choses. On conçoit facilement, remarque l'Historien, quelle impression devoit faire cette Doctrine sur des hommes naturellement bel-

liqueux. Ces Peuples croyoient cependant que le terme de la vie d'un homme pouvoit être réculé si quelqu'un vouloit mourir à sa place. C'est ce qui se pratiquoit souvent lorsqu'un Prince ou un Guerrier illustre étoit prêt à périr. Le monde devoit finir selon le dogme des Scandinaves, & je dirai dans l'extrait de l'Edda comment cette dernière révolution y est annoncée. L'Historien observe une ressemblance singulière entre les peintures qu'en ont tracées les Poètes Islandois & Senèque le Tragique ; & il en conclut que la Doctrine des Stoïciens sur ce dernier bouleversement, étoit puisée dans la Religion des Celtes.

L'Immortalité de l'ame, le bonheur des justes ou plutôt des hommes courageux, & le supplice des méchans & des lâches, faisoient aussi partie de la Doctrine des anciens Danois ; mais il y avoit, remarque l'Historien, deux différentes demeures pour les Bienheureux, & autant pour les coupables : la première des demeures heureuses étoit le Palais d'Odin nommé Valhalla, mais il devoit être détruit au bouleversement universel appelé Ragnarockur, ou le crépuscule des Dieux. La seconde demeure des hommes vertueux après le renouvellement

de toutes choses, devoit être à jamais leur séjour. C'étoit un Palais d'or appellé Gimle. Il en étoit de même des lieux de supplice. L'un appellé Nifheim ne devoit durer que jusques au crépuscule des Dieux; l'autre qui lui succédoit, & qui devoit durer éternellement, se nommoit Nastrond. J'en donnerai la description dans la suite.

Mais voici en passant quelle étoit la félicité des Bienheureux dans le Valhalla, les héros, dit l'Edda, qui sont reçus dans le Palais d'Odin, ont tous les jours le plaisir de s'armer, de passer en revue, de se ranger en ordre de bataille, & de se tailler en pièces les uns les autres; mais dès que l'heure du repas approche, ils retournent à cheval tous sains & saufs dans la salle d'Odin & se mettent à boire & à manger. Quoiqu'il y en ait un nombre innombrable, la chair du Sanglier Serimner leur suffit à tous. Chaque jour on le sert & chaque jour il redevient entier. Leur boisson est la bière & l'hydromel. Une chèvre seule dont le lait est de l'excellent hydromel, en fournit assez pour enyvrer tous les héros. Leurs verres sont les crânes des ennemis qu'ils ont tués. Odin seul assis à une table particulière, boit du vin.

## 112 MERCURE DE FRANCE.

pour toute nourriture. Une foule de vierges servent les héros à table & remplissent leurs coupes à mesure qu'ils les vident. Tel étoit cet heureux sort dont l'espérance rendoit intrépides tous les Peuples du Nord de l'Europe.

A l'égard du culte extérieur les anciens Danois élevoient d'abord des Autels à leurs Dieux en plein air & sur des collines ; il en reste encore des vestiges. Mais leur commerce avec les autres Nations altérant la pureté de leur culte , ils bâtirent comme eux des Temples. Il y en avoit deux en l'Islande, l'un vers le Nord & l'autre au Midi ; les chroniques du Pays en parlent avec admiration.

Le grand Temple d'Upsal sembloit être consacré aux trois grandes Divinités : elles y étoient représentées avec leurs attributs : Odin, une épée à la main, Thor armé d'une massue , Friga avec les deux sexes & les symboles de la volupté. Le culte rendu aux autres Divinités est peu connu.

Il y avoit trois grandes fêtes , l'une au Solstice d'hiver : cette fête nommée Juul, se célébroit en l'honneur de Thor ou du Soleil , & cette nuit s'appelloit la nuit Mere. C'étoit là que commençoit l'année ; car on comptoit l'année d'un

Solstice d'hyver à l'autre, comme les mois d'une Lune à l'autre. Cette fête ressembloit aux Saturnales des Romains.

La seconde fut instituée en l'honneur de la Terre ou de la Déesse Goya ou Frigga, pour lui demander le plaisir, la fécondité, la victoire. Elle étoit placée dans le croissant de la seconde Lune de l'année.

La troisième, en l'honneur d'*Odin*, se célébroit à l'entrée du Printemps pour obtenir des succès heureux ; les offrandes étoient d'abord les prémices des récoltes ; dans la suite on immola des animaux, & quelquefois des victimes humaines. Car, observe l'Historien, dès qu'on a posé pour principe que l'effusion du sang peut plaire aux Dieux, on se persuade aisément que le sang le plus précieux est celui qui leur plaît davantage. Aussi dans les grandes calamités ces Peuples barbares alloient-ils jusqu'à immoler leurs Rois eux-mêmes, comme le plus haut prix dont ils pussent racheter la bienveillance divine. Les Rois à leur tour n'épargnoient pas le sang de leurs Sujets, & plusieurs même ont répandu celui de leurs propres enfans. L'ancienne Histoire du Nord en fournit plusieurs exemples ; mais c'est peu de re-

cueillir ces faits, voici de quel œil M. Malet les envisage. Tous les Peuples connus de l'Europe & de l'Asie se sont couverts du même opprobre, & pourquoi, dit-il, s'en étonneroit-on? Il est inévitable pour toute Nation ignorante de tomber tôt ou tard dans le Fanatisme & dans la cruauté. Les hommes naissent environnés de dangers & de maux, foibles & nus. Si les Arts, les secours, les armes d'une société policée ne les rassurent au sortir de l'enfance, ne les adoucissent, ne répandent dans leurs ames le calme, la modération & les affections sociales qui le suivent, ils sont bientôt en proie à mille noires terreurs.... Il est dans notre nature que l'ignorance suggère la crainte, & celle-ci la cruauté; c'est donc sans doute mal nous connoître, & connoître plus mal l'Histoire, que de placer l'âge d'or d'un Peuple à son âge de pauvreté & d'ignorance. Il est si vrai, ajoute-t-il, que les hommes se ressemblent partout, que les Nations qui n'ont eu aucun commerce avec celles de l'Europe, comme les Péruviens, les Méxicains &c. ont donné dans les mêmes excès avec une égale fureur.

Les Dieux des Danois avoient leurs Prêtres, & les premiers Rois à commen-

cer par Odin, étoient souverains Pontifes. Le pouvoir, l'autorité de ces Prêtres étoit très-grande, dit M. Malet, & devoit naturellement l'être. Quand un homme a sçu persuader aux autres hommes qu'il est l'interprète des Dieux, il est aussi sûr de son empire sur eux que s'il se donnoit pour un Dieu lui-même ; aussi ces Prêtres se rendoient-ils redoutables aux Rois ; & dès qu'ils en demandoient le sang, les Peuples n'hésitoient pas à le répandre.

Les Oracles, les augures, les divinations de toute espèce nâquirent bientôt en foule de ce culte superstitieux. On avoit des Devins & des Devinereſſes honorés du nom de Prophètes : les uns avoient, disoit-on, des Esprits familiers, d'autres tiroient les mânes des tombeaux & les forçoient à leur annoncer l'avenir. Telle étoit la magie attribuée à Odin. Les caractères Runiques avoient aussi une vertu occulte. Cependant toutes ces absurdités trouvoient des incrédules, & l'Historien en donne des exemples assez frappans. Saint Olans, Roi de Norwege, demandant à un Guerrier qui lui offroit ses services, de quelle Religion il étoit, le Guerrier lui répondit. Je ne suis ni Chrétien ni Payen ; mes compagnons & moi

nous n'avons d'autre Religion que la confiance en nos forces & dans le bonheur qui nous suit toujours à la guerre. Il nous semble aussi que c'est là tout ce qu'il faut. La force de la raison naturelle ramenoit même quelquefois les esprits à la pureté primitive du culte. Dans une chronique Islandoise un Danois dit à son neveu qui s'embarque pour la Groenlande : je supplie & je conjure celui qui a fait le Soleil de rendre ton entreprise heureuse. Un Norvegien dit, en parlant de son pere : Il recevra une récompense de celui qui a fait le Ciel & l'Univers, quel qu'il puisse être ; car il faut que sa puissance soit extrême pour avoir produit un tel Ouvrage. Harald *aux beaux cheveux*, le premier Roi de toute la Norvege, étant encore jeune, tint un jour ce discours dans une assemblée du Peuple. Je jure & je proteste saintement que je n'offrirai jamais aucuns sacrifices à aucuns de ces Dieux que le Peuple adore, mais à celui-là seul qui a construit le monde & tout ce qu'on y observe. Harald vivoit dans le neuvième siècle, temps où le Christianisme n'avoit point encore pénétré en Norvege.

*La suite au Mercure prochain.*

---

*VENCESLAS, Tragédie de Rotrou, retouchée & remise au Théâtre. A Paris chez Sébastien Jorry, vis-à-vis la Comédie Française.*

**S'**IL reste encore à l'Auteur de l'Année Littéraire quelque tort à faire à sa réputation, les injures & les faussetés qu'il débite au sujet des [changemens que j'ai faits à Venceslas, lui nuiront beaucoup plus qu'à moi. L'indignation des honnêtes gens me venge de ses injures. Le Public jugera de la valeur de ses critiques; & quant à la fausseté des faits, on peut voir l'Article *Spéctacles* de ce Volume.

Depuis plus de cent ans que Venceslas est au Théâtre, non seulement la langue a changé, mais le goût a fait des progrès sensibles. Avec moins de talens que Rotrou, il étoit donc possible de corriger son ouvrage. On m'a engagé à l'entreprendre. Le Public a témoigné qu'il étoit satisfait de mon travail; & j'ose dire qu'il n'y a qu'un seul homme qui m'en ait sçu mauvais gré.

Du côté du style j'avois deux objets : l'un de conserver tous les beaux vers de Rotrou, l'autre d'imiter sa manière dans les vers que je mêlois aux siens ; en sorte que ce qui resteroit de lui ne parût pas suranné, & que les traits retouchés n'eussent pas le coloris moderne. Sans cette unité de ton, le tableau étoit gâté : c'est là, je l'avoue, ce qui m'a donné le plus de peine; mais je suis dédommagé de mon travail, si j'ose en croire d'excellens Juges dans l'art d'écrire. L'Acteur qui, malgré moi, a rétabli au Théâtre des vers anciens que j'avois supprimés, s'est peu occupé sans doute de l'analogie de style, & encore moins des raisons que j'avois eues d'adoucir le rôle de Ladislas. Il trouvera bon que je désavoue tout ce qui n'est pas dans ce rôle tel que je l'ai fait imprimer ; mais surtout ces vers de la Scène II. du quatrième Acte, qu'on a substitués aux anciens, & où l'on dit, que Ladislas sort *par les détours d'une issue* ; qu'il *franchit la barrière* du Palais de Cassandre ; qu'il cherche un lieu favorable *au coup qu'il destine*, qu'il *rencontre* ce lieu. &c. Dans l'état où est Ladislas, on ne s'arrête point aux détails inutiles.

A l'égard des Scènes, je n'en ai dépla-

cé qu'une seule & je m'en suis permis très-peu de nouvelles ; mais j'en ai refondu plusieurs ; & en observant de conserver la marche & les beaux vers de l'original, j'ai élagué les détails, j'ai précipité le dialogue, j'ai tâché de donner au discours un ton plus noble & plus décent. Le second Acte & le troisième, qui sont les moins animés de la Pièce, étoient aussi les plus négligés ; & l'on peut voir que Scène à Scène j'en ai remanié tous les détails. J'ai retouché avec le même soin la moitié du quatrième Acte & le commencement du cinquième. L'exposition & les Scènes pathétiques de Venceslas & de Ladislas, c'est-à-dire les plus belles de la Pièce, sont celles qui demandoient le moins à être rajeunies : l'expression naturelle du sentiment ne vieillit guère, & le sublime est de tous les temps.

La plupart des changemens que j'ai faits dans le détail des Scènes, sont relatifs aux caractères ; & c'étoit là l'objet important : car c'est des mœurs que dépend l'intérêt. Mais avant de rendre raison de cette partie de mon travail, je dois rappeler le Sujet & le plan général de la Pièce.

Venceslas, Roi de Pologne a deux fils, tous deux Amans de Cassandre Duchesse

de Kunisberg, & l'un ami intime, l'autre implacable ennemi de Frédéric Duc de Curlande. L'aîné des deux Princes, fier, sensible, & violent à l'excès, a voulu d'abord séduire la Duchesse, & il s'en est fait haïr. Il a vu le Duc prendre sa place à la tête des armées & cueillir les lauriers qui lui étoient destinés : il le voit admis au conseil de son pere, honoré de sa confiance & dans la plus haute faveur ; mais le chagrin qu'il en a conçu n'est pas le seul principe de sa haine.

Alexandre, son frere & son rival, n'osant déclarer ses amours avec Cassandre, s'est servi pour les cacher de l'entremise & du nom du Duc. Ladislas n'ayant pû réussir auprès de la Duchesse en qualité d'Amant, s'est enfin résolu à la demander pour épouse ; mais il n'obtient d'elle que le plus froid mépris. Il ne doute pas que le Duc n'en soit aimé ; il est instruit de leur intelligence, & c'est là surtout ce qui l'irrite contre lui. Cependant Venceslas, qui doit aux exploits du Duc la victoire & la paix, peut-être la vie & la couronne, lui laisse le choix de sa récompense & le presse de la demander. Le Duc amoureux de Théodore, Fille du Roi, ne peut se résoudre à déclarer quel est le prix qu'il ose attendre. Mais cédant  
 enfin

aux instances du Roi, il laisse entrevoir qu'il aime; & il va nommer l'objet de ses vœux; Ladislas lui impose silence. Le Duc, persuadé que le Prince a pénétré sa pensée & qu'il lui défend d'aspirer à sa sœur, lui obéit avec respect & n'en dit pas davantage. Cette équivoque fait le noeud de l'intrigue.

Ladislas met tout en usage pour appaiser & attendrir Cassandre, mais elle demeure inflexible. Enfin la persécution qu'elle éprouve la détermine à consentir à l'hymen clandestin qu'Alexandre lui a proposé & qu'elle a d'abord rejeté comme un crime.

Le secret de cet hymen est révélé à demi; Ladislas est prévenu qu'il doit se célébrer la nuit suivante dans le Palais de la Duchesse, mais c'est, lui dit-on, le Duc qu'elle épouse. Il se rend seul au Palais, il attend dans l'obscurité, il écoute, & au nom du Duc il entend la porte s'ouvrir. A ce nom, aveuglé par la fureur, il court, éteint la lumière, & de trois coups de poignard il blesse à mort celui qui se présente. Atteint lui-même du fer qu'il a laissé tomber & dont le mourant s'est saisi pour en frapper son Assassin, Ladislas se traîne hors du Palais & tombe baigné dans son sang. Octave son Confident le ren-

contre , le reconnoît & le ramene au Palais de son pere. Venceslas , que les soins attachés à la couronne arrachent au sommeil avant le jour , trouve son fils pâle , défiguré , sanglant : il l'interroge avec effroi ; Ladislas se trouble & ne sçait que répondre , enfin il se jette à ses pieds & lui avoue que le Duc est mort & qu'il en est l'homme. Dans ce moment le Duc paroît. Ladislas éperdu ne sçait plus quel est celui qu'il vient d'assassiner : mais bientôt Cassandre tenant dans ses mains le poignard fumant encore du sang d'Alexandre , vient demander vengeance au Roi pour un fils mort , contre un fils meurtrier.

Venceslas réduit au choix , ou de violer les loix , ou de condamner son fils , se résout à faire justice. Il fait venir Ladislas , le prépare à la mort , lui annonce son Arrêt & l'envoie sur l'échaffaut. Alors le Duc , qui n'a pas encore demandé la récompense dont Venceslas lui a laissé le choix , vient réclamer sa parole & demande la grace du Prince. Les pleurs de Théodore & les cris du Peuple se joignent à la priere du Duc : le Roi cède enfin , mais comment ?

Soyez Roi , Ladislas ; & moi je ferai pere.

Roi , je n'ai pu des loix souffrir tes ennemis.

Pere, je ne pourrai faire périr mon fils.

J'aime mieux conserver un fils qu'un diadème.

Ladislas pénétré des bontés de son pere, apprend que le Duc a demandé sa grace pour récompense; il est confondu de tant de générosité, reconnoît ses injustices; & le premier acte de son autorité est d'accorder au Duc la main de Théodore.

Mais que devient Cassandre? Dans Rotrou elle prend le parti du silence & cesse de poursuivre la vengeance de son Amant; Venceslas même espere que le temps l'appaisera & qu'elle consentira enfin à épouser le meurtrier d'Alexandre.

Ce dénouement qui avoit sans doute engagé Rotrou à intituler sa Pièce Tragi-Comédie, n'étoit plus supportable au Théâtre; j'ai pris l'extrémité opposée, & voici ce qui m'y a déterminé. On a vû dans Ladislas un Fils rebelle, un Amour furieux, un homme dont la violence s'est portée aux plus grands crimes. Ce même personnage est couronné au dénouement, à cause de ses crimes mêmes, & pour le tirer de l'échaffaut on le fait monter sur le Trône: ce qui n'est pas d'un bon exemple. D'un autre côté Cassandre est un caractère inflexible dans sa haine, immua-

## 1124 MERCURE DE FRANCE.

ble dans son amour ; elle a déclaré qu'elle suivroit Alexandre au tombeau dès qu'elle l'auroit vû venger : à plus forte raison devoit-elle l'y suivre en voyant couronner son Assassin ; c'étoit le comble du désespoir pour elle. Dans la vue de soutenir le caractère de Cassandre & de punir le crime de Ladislas, autant qu'il dépendoit de moi, j'avois donc supposé qu'au moment où elle apprenoit le triomphe du meurrier d'Alexandre, elle se donnoit la mort, & j'avois tâché de rendre ses dernières paroles aussi accablantes qu'il étoit possible pour le coupable couronné. Mais plus l'effet de cette Scène a été sensible ; plus le grand nombre des Spectateurs l'ont désapprouvée. On étoit vivement touché du sacrifice que Venceslas venoit de faire de sa couronne, & l'on ne voyoit plus dans Ladislas qu'un fils repentant & pardonné : la Nature avoit pris le dessus, le crime étoit oublié ; en un mot tous les cœurs étoient attendris & satisfaits. L'arrivée de Cassandre a fait une révolution soudaine dans les esprits, & sa mort les a tirés d'une situation consolante : je m'en suis apperçu au silence qui a succédé aux applaudissemens ; & après le spectacle, on m'a demandé, comme au nom du Public, que Cassandre ne parût point à la fin du cin-

quième Acte. J'ai donc fait depuis ce que je n'aurois jamais hasardé auparavant ; j'ai fait dire à Théodore dans la Scène VI, (*à la place des vers 3 & 4 de la page 86 de mon édition,*

Cassandre au désespoir s'éloigne de ces lieux.

Il n'a plus à fléchir que son Pere & les Cieux.

Et dans la Scène IX, après ces vers du Duc à Ladislas qui lui accorde la main de Théodore :

Seigneur, voilà le prix que j'avois attendu :

Vous m'en aviez privé, vous me l'avez rendu.

Je me suis contenté d'ajouter ceux-ci, pour ramener les esprits à la seule moralité dont la Pièce étoit susceptible :

V E N C E S L A S (*à Ladislas.*)

Venez régner mon fils, & dans ce rang suprême,

Tout entier à l'Etat, renoncez à vous-même.

Que l'homme disparoisse, & que le cœur du Roi

Demeure inaltérable & pur comme la loi.

Le dessein des caractères étoit donné par Rotrou, je n'ai change le fond d'aucun, mais je n'ai pas négligé les nouvelles beautés dont ils étoient susceptibles. Le rôle de Théodore, foible en lui-même, ne pouvoit guère être mis en action qu'au moment où elle tremble pour la vie de Ladislas ; & il étoit d'autant plus essentiel de l'intéresser vivement au salut du Prince

qu'il n'a plus qu'elle pour sa défense. La prière de Théodore aux pieds de Venceslas a paru touchante, & l'Actrice l'a fait applaudir.

J'ai donné au Duc plus de générosité, & c'est, je crois, le plus heureux de tous les changemens que j'ai faits à cette Pièce. On vient de voir que le Duc persécuté par Ladislas, ne se venge de lui qu'en demandant sa grace pour récompense de ses services; il la demande dans Rotrou, mais après que Théodore lui en a fait une loi.

#### THEODORE.

Si j'ai pouvoir sur vous, puis-je de votre zèle,  
Me promettre à l'instant une preuve fidèle?

#### LE DUC.

Le beau feu dont pour vous ce cœur est embrasé  
Trouvera tout possible, & l'impossible aisé.

Il faut, lui dit-elle, renfermer dans le  
silence votre amour pour moi.

Et pour le prix enfin du service important,  
Qui rend sur tant de noms votre nom éclatant,  
Aller en ma faveur demander à mon pere,  
Au lieu de notre hymen, la grace de mon frere,  
Prévenir son arrêt, & par votre secours  
Faire tomber l'acier prêt à trancher ses jours.  
De cette épreuve, Duc, vos vœux sont-ils ca-  
pables?

Il m'a semblé qu'il étoit mieux de laiss-

fer au Duc tout le mérite de cette action ; ainsi dans la même Scène retouchée , le Duc déclare à Théodore que l'objet de son amour n'est plus le prix qu'il doit demander , & lorsqu'elle le presse de lui dire quel est celui qu'il se propose, offensé qu'elle en doute encore , il refuse de s'expliquer : par là j'ai ménagé la surprise que doit causer sa générosité au moment où il demande la grace du Prince ; & je vois avec satisfaction que ce trait de vertu arrache des larmes. Mais ce n'est pas le seul endroit où j'ai tâché d'ennoblir le caractère du Duc.

Dans le troisième Acte , lorsque Ven-  
cessas ordonne aux Gardes d'arrêter le  
Prince , le Duc s'y oppose , & dit dans  
Rotrou :

Ah , Seigneur ! quel azyle  
A conserver mes jours me pourroit être utile ;  
Et me garantiroit contr'un soulèvement ?  
Accordez-moi sa grace, ou mon éloignement.

S'il m'est permis de le dire , le Duc  
s'occupe ici un peu trop de lui-même , &  
j'ai cru devoir lui supposer des sentimens  
plus généreux.

Ah , Seigneur ! mon audace  
D'un Prince votre espoir, causeroit la disgrâce !  
Qui ? moi, dans vos Etats, moi dans votre maison ;

## 128 MERCURE DE FRANCE.

J'aurois de la discorde apporté le poison ?

Non, Seigneur. Je rougis de mon orgueil extrême.

Vos bontés m'aveugloient, & je rentre en moi-même.

Acceptant vos bienfaits, j'allois en abuser,

Et pour m'en rendre digne il faut les refuser.

Quand des sermens d'un Roi son peuple est la victime,

Les rompre est un devoir, les réclamer un crime.

Vos bienfaits à ce prix me feroient odieux,

Et me rendroient moi-même horrible à tous les yeux.

J'ai suivi pas à pas Rotrou dans le rôle de Cassandre jusqu'au dénoûment où j'avois voulu l'élever encore. On vient de voir que ce changement n'a pas eu le succès que j'en attendois.

Quant au rôle de Ladislas, je suis parti de ce principe, qu'un homme qui sera couronné à la fin de la Tragédie, quelque violent, quelque fougueux que soit son caractère, doit montrer à travers les passions qui le tyrannisent, un fond de bonté, de droiture & de grandeur d'ame qui promette un Roi vertueux, quand le malheur & le remords l'auront ramené de ses égaremens. Pour cela il falloit lui laisser toute la violence de ses passions, & lui ôter ce qui pouvoit rendre odieux le fond de son caractère.

Rotrou avoit dit de Ladiflas :

Violent, on vous-craint, mais vous plaisez heureux,  
Et pour vous l'on confond le murmure & les vœux.

Ce qui ne seroit pas vraisemblable si Ladiflas n'étoit qu'emporté, cruel & féroce.

Qu'il s'irrite contre son frere, contre le Duc, contre Cassandre elle-même; la cause en est dans la passion qui le tourmente & qui l'égare. Mais qu'il parle de la vieillesse de son Pere avec mépris & avec dureté, ce sentiment annonce un naturel atroce; rien ne l'y excite, rien ne peut l'exuser. Le viol est un attentat monstrueux qui annonce une ame basse & brutale; & Ladiflas lui-même loin de regretter, comme dans Rotrou, de n'y avoir pas eu recours, ne doit rappeler qu'avec horreur l'idée de la séduction qu'il a employée auprès de Cassandre. La passion, quelque impétueuse qu'elle soit à sa noblesse & sa déconce, & l'une & l'autre sont relatives aux mœurs. Ainsi des traits qui n'étoient pas trop forts pour le siècle de Rotrou, peuvent être révolutans pour le nôtre. & ce qui étoit toléré dans l'ancien Venceslas, eût été condamné avec raison dans Venceslas nouvellement retouché. Du reste au commencement

même de notre siècle, on blâmoit comme une foiblesse la clémence de Venceslas envers son fils; ce qui ne peut s'attribuer qu'à l'impression défavorable que faisoit le caractère de Ladiflas. Sans lui ôter rien de sa force j'ai donc tâché de l'adoucir, non pas autant que je l'aurois voulu, mais autant que j'ai cru pouvoir me le permettre.

L'intérêt qu'on doit prendre à la grace accordée à Ladiflas par le plus tendre & le meilleur des peres, ne doit pas être l'intérêt que prend le Peuple à la grace d'un criminel qu'on arrache de l'échaffaut. Non seulement on laisse vivre Ladiflas, mais on le couronne: c'est là le point de vue que doivent se proposer les Acteurs chargés de le représenter; ils n'auront garde assurément de jouer le rôle de Ladiflas comme ils joueroient celui de Cartonche. Toutes les passions ont leur noblesse, je ne puis assez le répéter, & l'on ne doit pas confondre l'orgueil, la violence, la fureur d'un jeune Prince avec la brutalité grossière & basse d'un vil Scélérat. Mais cet avis est superflu pour les Acteurs qui ont de l'élevation dans l'ame & de la dignité dans l'action.

*OBSERVATIONS sur la liberté du commerce des grains. Qui seroit in lacrymis, in exultatione metet. A Paris chez Michel Lambert, rue de la Comédie, & Humblet, rue du Foin, 1759.*

ON ne cesse de crier contre la frivolité du siècle & l'on ne s'est jamais tant occupé des choses utiles. Il n'y a point d'Observateur ou peu attentif, qui ne soit frappé de cette fermentation subite qui semble avoir tourné tous les esprits vers les objets les plus importants au bonheur des hommes. On a vu en France plus d'Ouvrages sur l'économie politique depuis dix ans, qu'on n'en avoit vu jusques là depuis la renaissance des Lettres. Cette disposition générale ne peut qu'être avantageuse à la Nation en ranimant l'esprit patriotique, en exerçant les Philosophes sur les matières les plus importantes à la société, & en éclairant par degrés le Peuple sur les vrais intérêts; mais cette lumière générale ne se répandra que par une progression lente & peu sensible, & l'on verra éclore bien des chimères avant que d'arriver à quelque vérité utile.

### 132 MERCURE DE FRANCE.

Parmi cette multitude d'Ouvrages économiques que la mode, le goût des systèmes, la manie des projets, l'esprit frondeur ont fait naître, il en est quelques-uns aussi estimables par l'utilité des vues & la justesse des combinaisons que par la pureté du zèle qui les a dictés : c'est dans ce petit nombre qu'il faudra placer ces nouvelles *Observations sur la liberté du commerce des grains* qui nous viennent d'une main bien chère à tous ceux qui aiment l'humanité.

L'Auteur est un respectable Citoyen qui passe sa vie à chercher les moyens d'être utile aux hommes, c'est M. de Chamouffet, à qui l'on doit déjà plusieurs excellens projets qui ont été approuvés par le Gouvernement & applaudis par tous les gens de bien : sensible aux maux qui affligent les semblables, il s'est appliqué surtout à soulager, à prévenir les deux plus redoutables fléaux de l'humanité, la maladie & l'indigence ; on connoît son plan d'une *maison d'association* dans laquelle une foule de Citoyens isolés, moyennant une contribution annuelle & très-modique, trouveroient en cas de maladie tous les secours dont ils pourroient avoir besoin. M. de Chamouffet a proposé encore un plan de réforme pour l'Hôtel :

Dieu, qui en diminuant les dépenses de cet Hôpital, remédie aux abus affreux qui y font périr tant de malheureux, & dont le tableau seul fait frémir. Il a donné un Mémoire sur la manière d'élever les enfans avec moins de frais & de dangers, en les faisant nourrir avec le lait des animaux; méthode qui avec les précautions & les soins qu'elle exige, conserveroit un grand nombre d'enfans abandonnés que la négligence, l'infidélité & l'ignorance des nourrices laissent périr. Tous ces projets n'ont trouvé de contradictions ni dans le ministère ni dans le Public : M. de Chamouffet seroit bien content de leur succès s'il n'avoit désiré que des éloges; mais c'est peu pour lui que d'être loué, il voudroit être utile, & il a éprouvé qu'il n'est pas si aisé qu'il le paroît de faire du bien aux hommes. Nous avons cependant lieu d'espérer que les obstacles qui ont retardé jusqu'ici l'exécution de ces projets, céderont enfin à l'activité & au zèle infatigable de ce bon Citoyen, qui sacrifie sa santé, son repos, sa fortune & ses veilles au soulagement de ses semblables.

Les Observations qu'il vient de publier sur le commerce des grains, lui donnent de nouveaux droits à l'estime & à la recon-

noissance de ses concitoyens ; l'objet est bien digne de son zèle & de l'attention du Public : je vais présenter ici le résultat de cet Ecrit ; qui par son importance & sa précision , mérite d'être lu en entier.

Il y a peu de pays où la terre soit plus féconde & les Habitans plus industrieux que la France ; ses champs produisent plus de bled qu'il n'en faut pour la subsistance de la Nation ; comment arrive-t-il que les disettes y soient si fréquentes , & que nous soyons obligés d'aller chercher chez nos voisins la plus nécessaire de toutes les denrées ? Cet inconvénient suppose qu'il y a jusqu'ici quelque vice dans la Police & le commerce des grains , & il n'a pas été difficile d'appercevoir qu'il tenoit aux Réglemens mal-entendus , par lesquels on avoit gêné & restreint ce commerce : c'est ce que M. Herbert démontra il y a cinq ans dans un très-bon ouvrage sur la Police générale des grains , ouvrage qui fut bientôt suivi d'un Arrêt du Conseil qui rendoit la liberté au commerce intérieur & extérieur des bleds ; il restoit à examiner pourquoi cet Arrêt n'a pas eu tout l'effet qu'on avoit lieu d'en attendre.

Les principes de M. de Chamouffet sont les mêmes que ceux de M. Herbert , mais ils sont fortifiés de nouvelles raisons ,

J U I N. 1759. 135  
de vues plus générales & de calculs plus  
détaillés. » Le cultivateur gêné par les  
» Réglemens, craint de confier à la terre  
» une semence qui dans une année stérile  
» lui coute cher, & qui dans la plus fer-  
» tile ne lui produira qu'une abondance  
» onéreuse. C'est le défaut de liberté dans  
» le commerce du bled, qui par les va-  
» riations excessives qu'il occasionne dans  
» le prix de cette denrée si nécessaire,  
» ruine le cultivateur & le consumma-  
» teur. » Dans les années abondantes le  
bled est à vil prix, & le Laboureur ne  
retire pas ses frais, il manque de débou-  
chés pour le vendre & il en laisse gâter  
une partie; il se dégoûte, il ne cultive  
plus ou cultive mal; d'un autre côté les  
travaux d'industrie en souffrent; les ou-  
vriers gagnent en trois jours de quoi vivre  
pendant toute la semaine; ils prennent  
le goût de la paresse & du libertinage,  
les manufactures manquent de bras, &  
d'industrie languit. La disette ruine éga-  
lement le cultivateur; les ouvriers ne  
trouvent pas dans le prix de leur journées  
de quoi fournir à leur subsistance & à celle  
de leur famille; les Villages deviennent  
déserts; les grands chemins & les Villes  
se peuplent de mendiens, de voleurs &  
d'assassins. Quel est le remède à tous ces

maux? La liberté entière du commerce des bleds: la liberté bien entendue est l'ame de tout commerce; c'est par elle que l'émulation & la concurrence mettent toutes les marchandises au prix le plus avantageux pour le consommateur. Que le commerce du bled soit libre dans tout le Royaume; qu'il soit permis à tout le monde d'en acheter & d'en vendre sans formalités, sans permissions particulières, la circulation se rétablira, cette denrée se mettra d'elle-même en équilibre; les Provinces qui en auroient trop en reverferont dans celles qui n'en auront pas assez; le prix se soutiendra toujours à un taux uniforme & avantageux pour le cultivateur sans être onéreux pour le consommateur: les Fermiers sûrs du débit de leurs grains & d'un profit constant, augmenteront d'activité & de dépenses pour perfectionner la culture: la crainte des amas de bled ne sera plus qu'une chimère; les monopoles & les disettes disparaîtront, & l'on n'aura plus besoin d'être obligés d'avoir recours à nos voisins; nous serons en état de former de notre superflu une branche de commerce très-considérable. Quand les raisons les plus sensibles ne démontreroient pas les avantages de cette entière liberté, l'exemple des autres Nations & des siècles passés

nous en fourniroit mille preuves. Ce n'est que cette liberté qui met l'Angleterre, la Hollande, Dantzic, &c. en état de fournir du bled à toute l'Europe, & nous aurions bien de l'avantage sur ces Pays-là si nous sçavions profiter de la richesse de notre sol. L'autorité de M. de Sully sera d'un grand poids dans cette question. » Le moyen simple de la liberté d'exportation fut le principal renfort qu'il employa pour payer en treize ans les dettes du Royaume, pour diminuer les impôts & former un trésor public. Le prix des grains étoit sujet à des variations continues, & la valeur du septier montoit quelquefois à celle du marc d'argent, (c'est-à-dire à environ 18 liv.) M. de Sully ouvrit les Ports du Royaume à l'importation & l'exportation de cette denrée; ce moyen ranima notre agriculture, & rendit le bled si commun, qu'il baissa en très-peu de temps de plus de moitié. » Un Anglois (Thomas Culpeper) qui a donné un ouvrage sur le Commerce en 1621, se plaint amèrement dans son Livre que le bled de France se vendoit à si bon marché en Angleterre, que les habitans du Pays ne pouvoient donner le leur au même prix. M. de Chamousset cite comme un argument triom-

### 138 MERCURE DE FRANCE.

phant pour la liberté du commerce des grains, l'Arrêt du Conseil d'Etat du 5 Juin 1731 sur la culture des vignes. Cette culture est bien moins avantageuse que celle des bleds. Un arpent de vigne coûte cher à planter, à fumer, à cultiver, & ne produit rien pendant quelques années : il n'y a point de recolte plus incertaine & plus exposée aux intempéries des saisons ; les droits imposés sur un arpent de vigne sont beaucoup plus forts que ceux qu'on tire de plusieurs arpens de bleds : cependant la liberté du commerce des vins a triomphé de tous ces obstacles ; nous avons trouvé le moyen d'en fournir presque toute l'Europe, & on a cru devoir arrêter les progrès de cette culture, crainte qu'elle ne nuisît à celle des terres : ce n'étoit point là le remède ; *n'arrachons plus les vignes pour faire place aux bleds, que la liberté soit égale, & nous n'aurons rien à craindre : le soc aura bientôt tranché le sèp superflu, & il ne lui cédera que le terrain qui convenoit le moins au bled.*

Comme on pourroit craindre que la liberté d'exportation ne produisît la cherté & même la disette dans l'intérieur du Royaume, M. de Chamouffet, entre dans des détails qui doivent tranquilliser tout homme raisonnable & libre de prévention.

La France contient 30000 lieues quarrées, ou 140 millions 64000 arpens suivant le plus grand nombre des calculs. Toute déduction faite du terrein occupé par les chemins, les eaux, les bâtimens, les bois, les prés, les vignes, les terres en friche, les orges &c. Il reste au moins 25 millions d'arpens qui fourniront des grains propres à faire du pain, & qui doivent produire, suivant un calcul simple & modéré, 75 millions de septiers, 16 millions d'Habitans à 3 septiers par tête en consomment 48 millions; par conséquent il doit rester 27 millions de septiers après leur consommation. Nous avons 2 millions d'Habitans de plus dans le Royaume, 6 millions de septiers fournissent à leur consommation, ainsi il nous en reste 21 millions de surabondance. Quand sur cette quantité de surabondance nous n'en vendrions tous les ans que 4 millions à l'Etranger, ce qui, à raison de 18 livres le septier, introduiroit tous les ans 72 millions dans le Royaume, il nous resteroit 17 millions de septiers que nous pourrions regarder comme superflus. Ainsi le grand avantage de la liberté du commerce des grains ne consiste pas tant dans l'argent qu'il épargneroit & qu'il appor-

teroit à l'Etat , que dans l'augmentation de population qui en seroit la suite nécessaire. Cette augmentation animeroit certainement la culture des terres , qui à son tour augmenteroit encore la population d'une manière bien rapide. Il est aisé de voir quelle supériorité notre commerce prendroit sur celui de nos voisins , surtout sur celui des Anglois dont la vente des bleds chez l'Etranger leur produit environ 30 millions par an , profit considérable que nous leur enlèverions bientôt si nous profitions de l'avantage que nous donne l'abondance & la fertilité de nos terres pour le commerce des grains ; dans lequel ils ne pourroient à coup sûr soutenir la concurrence avec nous ; & si cette branche importante étoit détruite, on sent quel coup cette perte porteroit à leur agriculture & par là même à la population de cette Nation rivale.

Je laisse aux Lecteurs à lire dans l'Ouvrage même de M. de Chamouffer tous les avantages que l'Etat retireroit d'une liberté de commerce illimitée & établie par une loi générale , revêtue de toute l'autorité & de toutes les formalités nécessaires ; tous les bons Citoyens applaudiront sans doute aux vues & aux travaux de cet Ecrivain zélé , & l'encoura-

geront à donner bientôt l'Ouvrage qu'il annonce sur l'emploi des hommes, c'est un objet bien digne d'exercer l'activité & les talens d'un Philosophe qui aime l'humanité & sa Patrie.

MÉLANGES de Littérature, d'Histoire & de Philosophie, nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée très-considérablement par l'Auteur. 4 vol. in 12. *A Amsterdam chez Zacharie Chatelain, Imprimeur-Libraire.*

Ce Recueil de quelques Ouvrages de M. Dalemberc a déjà beaucoup de célébrité ; mais il est plus digne que jamais de l'attention du Public ; & je crois pouvoir le mettre au petit nombre des Livres qu'on ne peut ouvrir même au hazard ; sans y trouver d'excellentes choses. Je donnerai dans les volumes suivans l'Extrait des Morceaux les moins connus de ces Mélanges.

ABRÉGÉ chronologique de l'Histoire & du Droit public d'Allemagne ; par M. de P. Fessel, Conseiller de la Légation de France. *A Ratisbone.* Seconde Edition ; revue, corrigée, augmentée par l'Auteur. *A Manheim, de l'Imprimerie Electorale, chez Nicolas de Pierron.*

## LE MERCURE DE FRANCE.

Indépendamment de la plus grande perfection de l'Ouvrage, cette Edition a le mérite d'une très-belle impression.

BIBLIOTHÈQUE portative des Peres de l'Eglise, qui renferme l'histoire abrégée de leur vie, l'analyse de leurs principaux Ecrits, les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le dogme, la morale & la discipline, avec leurs plus belles Sentences. Par M \* \* \*. Tome second, contenant S. Basile, S. Cyrille de Jerusalem, S. Grégoire de Nazianze, S. Ephrem, & S. Grégoire de Nyffe. vol. in 8°. 4 liv. en feuilles & 5 liv. reliés. Pour servir de suite au Dictionnaire Apostolique. *A Paris chez Lottin, rue S. Jacques au Coq.*

LES abus de la saignée démontrés par des raisons prises de la Nature & de la pratique des plus célèbres Médecins de tous les temps; avec un Appendix sur les moyens de perfectionner la Médecine. *A Paris chez Vincent, rue S. Severin.*

MERCURE de Vittorio Siri, Tome quinzième. *A Paris chez Durand, rue du Foin, du côté de la rue S. Jacques.*

PLAIDOYERS & Mémoires, contenant des questions intéressantes, tant en

matières civiles , canoniques & criminelles , que de Police & de commerce , avec les jugemens & les motifs sommaires , & plusieurs Discours sur différentes matières soit de Droit public , soit d'Histoire. Par M. Mannory , ancien Avocat au Parlement , Tome premier. *A Paris chez Claude Hérisson , rue neuve Notre-Dame.*

D I S C O U R S sur les Préjugés contre la Religion , par le P. Millot , Jésuite. *A Lyon , de l'Imprimerie de Louis Buisson , Place des Cordeliers , & se vend à Paris , chez Briasson rue S. Jacques , Lambert , rue de la Comédie Française , & de Bure le jeune , Quai des Augustins.*

L A vraie Méthode pour enseigner à lire. *A Paris , chez la Veuve Lottin & Butard , rue S. Jacques.*

C A H I E R présenté à MM. de l'Académie Royale des Sciences de Paris , sur la construction & les effets d'une nouvelle cheminée qui garantit de la fumée à l'épreuve de tous les vents &c. inventée & proposée par M. Gennet, premier Physicien & Mécaniste de S. M. Impériale ; avec le jugement de l'Académie Royale des Sciences sur cette nouvelle cheminée ; & le plan de souscription pour la distribution de 600 Exemplaires de la description de

144. **MERCURE DE FRANCE.**  
tette même cheminée, la manière de la  
construire &c. *A Paris chez Lambert, rue*  
*de la Comédie Francoise.*

**COURS** de Latinité, divisé en deux  
Parties. La première consiste dans l'ex-  
plication des principes de la langue La-  
tine, accompagnée de Cartes gram-  
maticales; la seconde dans la double version  
littérale & Francoise, de ce que les  
Auteurs Latins ont dit de plus propre  
à orner & enrichir l'esprit, à perfection-  
ner la raison, le goût & les mœurs. *A*  
*Paris chez Antoine Boudet, rue S. Jac-*  
*ques.* On distribue ce Cours de Latinité  
feuille à feuille, une chaque semaine, pour  
en faciliter l'acquisition & l'usage à tout  
le monde.

**PHILOMELE** à Prognée, Héroïde.  
Prix 8 L. *A Amsterdam.*

**ESSAI** sur l'administration des terres.  
*A Paris chez Jean-Thomas Hérisant,*  
*rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.*

**TRAITÉ** des Commandes & des réserves  
ou des provisions des Bénéfices, par  
dérégation à la règle *regularia regula-*  
*ribus &c.* Par M. Piales, Avocat au Par-  
lement. 3 vol. in-12. *A Paris chez Claude*  
*Briasson, rue S. Jacques, à la Science; &*  
*chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de*  
*Beauvais.*

**ARTICLE.**

## A R T I C L E I I I .

## S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S .

## M É D E C I N E .

*LETTRE de M. de la Condamine à M. \*\*\*  
C. A. P. D. D. servant de réponse à la  
Lettre de M. Gaulard insérée dans le  
Mercure de France du mois de Février  
1759, sur la maladie du fils de M. De-  
latour.*

**V** O U S me marquez, Monsieur, que  
la Lettre anonyme au sujet de la maladie  
du fils de M. Delatour, imprimée dans le  
Mercure de France du mois de Décem-  
bre dernier, vous auroit fait beaucoup  
d'impression, sans l'avis important qu'on  
trouve à la fin du même Mercure : avis  
par lequel le Public est prévenu que le  
fait avancé dans cette Lettre est faux,  
& qu'on en donnera les preuves. Vous  
les avez trouvées le mois suivant, dans le  
rapport de quatre Médecins chargés par  
S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans,  
de vérifier le fait, & qui ont démenti

G

l'Anonyme. Ce rapport joint à la Lettre de M. Hosty, vous avoit entièrement rassuré, quand la Lettre de M. Gaulard insérée dans le Mercure de Février, est venue de nouveau troubler votre tranquillité. Vous étiez prêt de faire inoculer votre fils : un Médecin vous dît que l'inoculation ne le garantira pas de la petite vérole : vous ne sçavez plus à quoi vous en tenir. Vous flotez au gré de l'opinion d'autrui comme un vaisseau devenu le jouet des vents. Vous attendiez du moins une réponse à cette terrible Lettre dans le même ouvrage périodique : & voilà plus de deux mois qui se passent sans trouver cette réponse désirée. Il faut donc, concluez - vous, que les argumens de M. Gaulard soient sans réplique. Vous ajoutez que vous n'êtes pas le seul qui fassiez le même raisonnement. Sur cela vous vous adressez à moi, & vous me demandez trois choses : pourquoi M. Gaulard contredit le rapport de MM. Vernage, Fournier, Petit pere & fils, & la Lettre de M. Hosty ? Pourquoi ces Messieurs ne répliquent point à M. Gaulard ? Enfin s'il n'y a rien à lui répondre ? Il faut satisfaire à vos questions.

M. Gaulard, par le raport des Docteurs, paroît convaincu d'avoir décidé légèrement

qu'un enfant qu'il n'a vu qu'une fois en passant, avoit une petite vérole bien caractérisée. Le jugement contraire qu'ont porté quatre de ses confreres, doit d'autant moins plaire à M. Gaulard qu'ils ont paru se constituer ses juges en ne lui proposant pas de signer leur rapport. S'ils eussent eu cette complaisance, M. Gaulard n'eût pas cru son honneur intéressé à soutenir son premier jugement ; la Lettre qui vous allarme n'existeroit point, &c. nous serions privés d'une nouvelle définition de la petite vérole : tant il est vrai que les grands événemens tiennent à de petites causes. Telle est, Monsieur, l'origine de la Lettre de M. Gaulard.

Quant à ses Censeurs, ils ont toute autre chose à faire que de lui repliquer. Ils ont fait leur rapport par respect pour l'ordre de Monseigneur le Duc d'Orléans : leur avis est appuyé sur des raisons que M. Gaulard n'a pas même effleurées : la Lettre de M. Hosty jointe à ce rapport prouve qu'avant que l'inoculation fût connue, les Médecins ont toujours distingué de la vraie petite vérole les éruptions de la nature de celle dont le fils de M. Delatour a été attaqué : M. Gaulard ne répond rien à tout cela. Ces Messieurs ne voyent aucune nécessité de continuer

une dispute dont tous les points sont suffisamment éclaircis. D'ailleurs les visites à ses malades ne laissent pas à M. Petit le temps nécessaire pour mettre par écrit toutes les consultations qu'on lui demande: M. de Vernage, après s'être longtemps dévoué au Public, vit aujourd'hui pour lui-même: s'il s'arrache au tumulte de Paris, c'est pour chercher le repos dans sa Terre. M. Hosty partage ses soins entre cinq ou six inoculés que la Lettre de M. Gaulard n'a point effrayés: M. Hosty oppose de nouveaux succès à de vains raisonnemens: Il employe son temps utilement au lieu de le perdre. Trouvez-vous maintenant, Monsieur, que les raisons de ces Messieurs soient suffisantes pour s'en tenir à leurs premiers écrits? Voilà ce me semble vos deux premières questions satisfaites.

Reste la troisième. Vous demandez ce qu'on peut répondre à M. Gaulard: j'aurois sur cela trop de choses à vous dire. D'ailleurs M. Gaulard ne permet qu'aux Médecins de traiter ces matières: il ne me pardonneroit pas la récidive: voilà ce qui m'a retenu jusqu'ici. Mais vous m'invitez à vous tirer & quelqu'autres personnes de l'incertitude où vous êtes, & j'aurois à me reprocher de n'avoir pas au

moins tenté d'y réussir. Quand ce que je vous dirai ne pourroit être utile qu'à vous, je ne devrois pas regretter un temps que j'emploierois à vous convaincre.

Je vois ici deux questions à éclaircir qu'il faut bien se garder de confondre.

1.<sup>o</sup> Quelle étoit la maladie du fils de M. Delatour ? c'est-à-dire, de quel nom faut-il l'appeller ? C'est comme vous voyez une pure question de nom. 2.<sup>o</sup> La maladie de cet enfant prouve-t-elle quelque chose contre la méthode de l'Inoculation ? Cette seconde question est la seule qui vous intéresse : cependant je ne puis omettre de discuter la première, à laquelle on veut donner beaucoup d'influence sur la seconde.

A qui appartient-il de décider du nom d'une maladie ? Contesterait-on ce droit aux Médecins ? Plût à Dieu qu'ils sçussent aussi bien les guérir qu'ils sçavent les définir, & les décrire ! C'est donc aux Médecins à prononcer sur cette question : or les quatre Docteurs déjà cités donnent à la maladie du jeune Delatour le nom d'*éruption crystaline* : M. Hosty est d'accord avec eux, & les témoignages rapportés dans sa Lettre prouvent invinciblement qu'avant que l'inoculation fût connue dans l'Europe Chrétienne, la maladie

en question étoit décrite & désignée par divers noms ; mais toujours distinguée de la petite vérole par des différences très-marquées, & surtout en ce que la matière qui remplit les boutons de la petite vérole, s'épaissit & se mûrit lentement ; & que dans l'autre maladie la matière claire qui remplit les boutons, se dissipe en peu de jours sans suppuration proprement dite.

Vous avez pu remarquer dans le rapport des quatre Docteurs, que le Chirurgien qui a vû tous les jours le malade, leur avoit déclaré *que les boutons avoient acquis en vingt-quatre heures toute leur grosseur & toute leur élévation, qu'ils étoient transparens & cristallins, qu'il n'en a coulé qu'une sérosité claire & jaunâtre, & qu'il n'y avoit pas eu de vraie suppuration* : caractère particulier de cette sorte d'éruption, & qui la distingue de la petite vérole, suivant les quatre Docteurs consultés & suivant le témoignage des anciens Médecins cité par M. Hosty.

Quant à M. Gaulard, il appelle petite vérole, toute éruption cutanée qui commence par le visage ; il ne connoît point à la petite vérole *d'autre caractère distinctif que celui-là*. A qui nous en rapporterons-nous sur le nom de cette ma-

ladié, ou au témoignage unanime de tous les Médecins, ou à l'avis d'un seul avis singulier, imaginé après coup pour étayer une décision précipitée.

M. Gaulard n'a vû l'enfant qu'une seule fois, & n'a pu juger avec connoissance de cause; il est convenu *qu'il auroit fallu suivre régulièrement la maladie* Ce sont les termes de sa Lettre, (Mercur de Février 1759. P. 158.) Donc M. Gaulard a décidé sans avoir examiné suffisamment. De plus il croit avoir vû l'enfant le troisième jour de l'éruption: il se trompe; il le vit le second jour: je tiens ce fait de la famille même. L'enfant étoit tombé malade le Mercredi 8 Novembre: deux de ses oncles en l'absence du pere l'allèrent voir le même jour: M. Gaulard qui fut appellé le lendemain, trouva l'éruption faite & l'enfant sans fièvre. Il en est convenu avec ses quatre confrères. (Mercur de Janvier 1759. Pag. 168.) Le quatrième jour, Samedi, jour de la S. Martin, l'enfant jouoit à la toupie & n'avoit plus rien au visage; suivant le rapport ingenu d'un de ses cousins, âgé de 15 ans qui l'alla voir ce jour-là. Ces dattes sont certaines & sans équivoques: elles sont de plus confirmées par la Lettre du 9 Novembre, publiée dans le Mercur du mois

suivant, dans laquelle il est dit expressément, Pag. 152 : *L'éruption s'est faite hier.* Donc l'éruption fut le 8 Nov. veille de la visite de M. Gaulard. Des parens fortement occupés d'un enfant chéri, sont plus croyables sur ces détails personnels que le Chirurgien même, dont l'attention partagée entre cinq malades dans cette seule Pension, a pu confondre leurs noms, les dates & les circonstances qui regardent chaque malade en particulier.

C'est donc sur des informations exactes que M. Hosty rapporte que les boutons ont paru le premier jour, & que tout étoit fini le quatrième. M. Hosty, qui n'a pas vû les parens, a été mal informé des quantités du mois, ce qui est indifférent; mais très-bien de la durée de la maladie.

D'ailleurs les certificats du Chirurgien en date du 3 & du 10 Janvier dernier, produits par M. Gaulard, & à lui délivrés deux mois après la maladie ne cadrent ni avec celui du même Chirurgien du 21 Novembre précédent, que j'ai lû & déposé à l'Académie, peu de jours après l'événement, ni avec ses réponses aux questions des quatre Docteurs. Dans celui du 3 Janvier le sieur Labat s'énonce d'une manière vague, en disant que la fièvre a

duré trois ou quatre jours ; qu'il a purgé deux ou trois fois , que les boutons ont duré sept à huit jours. ( M. Gaulard tranche net & dit huit jours. ) Ce même certificat s'accorde encore moins avec l'aveu de M. Gaulard. La fièvre n'a pas duré trois ou quatre jours , puisque M. Gaulard a trouvé le petit malade sans fièvre le second jour de sa maladie , & quand ce seroit le troisième , comme M. Gaulard le suppose , la contradiction n'en seroit pas moins manifeste. Si le malade étoit sans fièvre le troisième jour , la fièvre n'a duré ni trois ni quatre jours. Le sieur Labat dans le certificat qu'il m'a donné le 21 Novembre , huit jours après la maladie , & dans le compte verbal qu'il en rendit aux quatre Médecins quelques jours après , l'a qualifiée de petite vérole volante : *ce n'étoit* , leur a-t-il dit , *qu'une petite vérole volante* : ( Mercure. Janvier 1. vol. pag. 167. ) Il confirme la même chose dans un second certificat du 3 Janvier délivré à M. Gaulard : ( Mercure de Février , p. 162. ) Et dans un troisième au même , M. Gaulard ( *ibid.* p. 163. ) le sieur Labat , dit que c'étoit une vraie petite vérole. Toutes ces variations & contradictions sont-elles propres à donner quelque poids à l'avis isolé de M. Gaulard sur

154 MERCURE DE FRANCE.  
le nom qui convient à la maladie, & à le faire prévaloir sur l'avis uniforme de quatre Docteurs, qui après un mûr examen des cinq enfans, après avoir entendu le Chirurgien qui les avoit traités & le Maître de Pension, dans le temps où la mémoire du fait étoit récente, ont jugé que la maladie du jeune Delatour & de ses condisciples n'étoit point la petite vérole, mais une éruption cristalline, dont ils ont vu beaucoup d'enfans & d'adultes attaqués avant & après avoir es-  
*fuyé la petite vérole même la plus maligne & la plus confluyente?*

Mais c'est trop nous arrêter sur une question de nom qui ne fait rien au fond de la chose, comme je vais le prouver. question d'ailleurs que M. Gaulard peut regarder comme décidée en sa faveur; s'il est vrai que le Public donne à cette maladie le nom de celui qui l'a rendue célèbre. Comme je n'ai pas l'aveu de M. Gaulard, je n'employerai pas cette dénomination, quelque commode qu'elle me fût pour éviter les périphrases, & prévenir l'équivoque.

Venons au point qui vous intéresse le plus, Monsieur; je veux dire aux conséquences qu'il faut tirer de cet événement, en laissant à part la question de ce nom. Vous sçauriez déjà à quoi vous en tenir si

vous eussiez lû dans les Journaux de Hollande la Relation de la maladie du jeune Baron de Torck tout-à-fait semblable à celle du fils de M. Delatour, & dans les mêmes circonstances: vous y aurez vû les preuves que la méthode de l'Inoculation ne reçoit aucune atteinte de pareils faits. C'est aussi le jugement qu'en ont porté deux Docteurs de la Faculté de Paris, différens des cinq que j'ai déjà nommés. MM. Bourdelin & Bouvard ne sont pas accusés d'être trop prévenus en faveur de l'inoculation: encore moins d'user de complaisance pour les Inoculateurs. Madame la Marquise de Villeroi, inoculée par M. Tronchin, les avoit priés de voir le petit Delatour & de s'informer de sa maladie. Après toutes les informations, ils ont dit hautement qu'il n'y avoit rien à conclure de ce fait contre l'Inoculation.

Et en effet qu'est-on en droit d'espérer de cette opération & que nous promet-tent ceux qui en vantent l'utilité? qu'elle procurera une petite vérole bénigne & sans danger, qui garantira pour l'avenir celui qui se soumet à cette épreuve, de la maladie que l'inoculation lui a communiquée; mais la maladie du jeune Delatour, de quelque nom qu'on veuille l'appeller, n'est point celle qu'il a reçue.

256 MERCURE DE FRANCE  
par l'Inoculation. La petite vérole qui lui fut communiquée par cette voie en 1756, fut à la vérité très-douce : il n'eut qu'environ soixante pustules ; mais elles sortirent lentement, elles formèrent un véritable pus, & les playes de l'insertion suppurèrent pendant trois semaines. Qu'a de commun une telle maladie avec une éruption qui se fait en 24 heures, qui se manifeste par des vessies claires, transparentes, remplies d'une simple sérosité, & qui disparaissent en quatre jours ? La petite vérole la plus maligne & la plus confluyente, ne garantit point de cette espèce d'éruption qui peut la précéder ou la suivre, comme l'ont certifié les quatre Docteurs. Pourquoi prétendrait-on que l'Inoculation en préservât ? Cette opération ne met pas celui qui l'a subie à l'abri d'un érysipelle, d'une rougeole, du pourpre, de la peste : pourquoi le garantirait-elle de la *Crystalline* ? Mais celle-ci, dit M. Gaulard, est une vraie petite vérole : mais Monsieur, répliquerai-je à M. Gaulard, vous êtes seul de votre avis ; & quand j'aurois la complaisance excessive de le préférer à celui de tous les autres Médecins, que s'en suivrait-il ? j'avouerois seulement alors qu'un inoculé n'est pas infalliblement préservé d'une certaine es-

pece particulière de petite vérole qui dure quatre jours , & qui n'est jamais dangereuse , & je dirois que dans ce cas même , qu'il vous plaît d'appeller une rechute , l'Inoculation précédente met la vie en sûreté. Ainsi votre singulière opinion , d'appeller petite vérole toute éruption cutanée qui commence par le visage , ne dépouille pas l'Inoculation de ses plus beaux privilèges qui sont d'être la sauvegarde de la vie & de la beauté. Etoit-ce la peine de bouleverser toutes les idées reçues , & de changer la définition d'une maladie aussi connue que la petite vérole ?

Quel peut être le but de M. Gaulard ? Est-ce de priver de tout secours les malades de la petite vérole en répandant l'alarme & la frayeur parmi ceux qui s'en croient à l'abri , parce qu'ils sont sûrs de l'avoir eue ? C'est à quoi tend sa nouvelle doctrine. Les exemples qu'il cite pour l'autoriser sont le dernier retranchement des *Antinoculistes* , & voici le raisonnement que je leur entends faire.

On peut avoir plusieurs fois la petite vérole : l'Inoculation n'empêche donc pas le retour de cette maladie ? donc l'Inoculation est en pure perte. Je réponds d'abord en peu de mots : Il n'est nullement prouvé qu'on ait deux fois la petite vérole,

## 158 MERCURE DE FRANCE:

& il y a de grandes raisons pour en douter : quand il seroit prouvé qu'on peut la prendre deux fois naturellement , il ne s'ensuit pas qu'on pût la reprendre après l'Inoculation : enfin quand il y auroit quelque exemple d'un inoculé attaqué d'une seconde petite vérole , il ne faudroit pas en conclure que l'Inoculation est inutile. J'entreprends, Monsieur , de vous prouver ces trois propositions.

Voici d'abord ce qu'on pourroit répondre à la question si l'on a deux fois la petite vérole. Il y a douze cens ans que la petite vérole est connue en Europe : on dispute depuis douze cens ans pour savoir si on la peut avoir deux fois : donc on ne l'a jamais deux fois. Si cette conséquence vous paroît comme à moi trop absolue & trop décisive , vous conviendrez au moins que celle que j'y substitue est très-légitime : la voici. Donc s'il est vrai qu'on puisse avoir deux fois une vraie petite vérole , le cas est excessivement rare : j'examinerai bientôt le degré de rareté & ce qu'il en faut conclure.

Quant aux exemples fréquens qu'on cite d'une seconde petite vérole dans un même sujet , on en restreindra d'abord beaucoup le nombre , si l'on fait attention , 1.º que dans tout ces cas il y a deux faits :

à prouver qui ne l'ont jamais été clairement ; car si un Médecin d'un témoignage non suspect ne se trompe pas en affirmant que son malade actuel a une vraie petite vérole , il ne parle ordinairement que par oui-dire de la petite vérole antérieure , & ne peut répondre de sa réalité, n'en ayant pas été témoin. 2°. Que les marques au visage ne sont pas même un signe infailible d'une petite vérole réelle , puisque certains érépèles & certaines éruptions cutanées qui ne durent que trois jours , ont laissé quelquefois des impressions sur la peau. ( voyez *Drelincourt* cité par *Sidobre*.) 3°. Enfin on peut croire avec assez de vraisemblance qu'une petite vérole discrète mais abondante , que même une simple éruption cristalline , si elle est compliquée avec certaines dartres ou maladies habituelles de la peau , peut être prise , surtout par des yeux prévenus , pour une petite vérole confluente.

Ce qui contribue beaucoup à entretenir le préjugé de la possibilité d'une seconde petite vérole , c'est que le Peuple , par ignorance , les Gardes-malades , pour donner plus d'importance à leurs soins , la plupart des Chirurgiens & des Apoticaire de campagne , par l'une ou l'autre

raison, que même de jeunes Médecins sans expérience, prennent souvent pour des petites véroles véritables diverses maladies qui en diffèrent essentiellement dans leurs cours & dans leurs effets, mais qui s'annoncent ainsi que la petite vérole par des symptômes communs à toutes les maladies éruptives, telles que celle du jeune Delarour; & celles dont parlent les anciens Médecins cités par M. Hofty. Rien n'est plus propre à autoriser cette erreur que la Lettre de M. Gaulard, qu'une pique particulière engage à ériger en système une opinion vulgaire qu'aucun Médecin n'adoptera.

Vous voyez, Monsieur, que par toutes ces exceptions, comme par d'autres raisonnemens que j'ometts, il est facile de rejeter les conséquences des prétendus exemples d'une seconde petite vérole cités par M. Gaulard. A plus forte raison regardera-t-on comme des contes de Revenans, propres à effrayer les cerveaux faibles, certaines histoires de sept petites véroles répétées dans le même sujet, dont l'une efface les marques de l'autre; & l'on attendra la huitième pour avoir foi aux sept premières.

Malgré toutes ces raisons de doute, dont je sens la force, & qui peuvent paroître suffisantes à bien des gens pour

nier le fait, j'avoue que des témoignages positifs & respectables d'une seconde petite vérole, joints à tant d'autres cas singuliers & inexplicables en divers genres, attestés de la manière la plus authentique dans tous les livres de Médecine, dans les journaux littéraires, & dans les recueils académiques, me font suspendre mon jugement sur ce point. Nous connoissons si peu les procédés de la Nature, qu'il y auroit, ce me semble, de la témérité à prononcer qu'une seconde petite vérole est un cas absolument impossible. Je supposerai donc, & j'accorderai même si l'on veut, qu'il y en ait des exemples, mais si rares, qu'on ne doit pas compter sur dix mille petites véroles une seule rechute. Je vais en donner la preuve, & j'examinerai ce qu'il faudroit conclure par rapport à l'inoculation, d'un tel fait, en le supposant bien prouvé.

Il meurt vingt mille personnes à Paris, année commune, dont la quatorzième partie (c'est-à-dire plus de 1428) meurt de la petite vérole. C'est le résultat du dépouillement fait par M. Jurin des listes mortuaires de Londres contenant près de 900 mille morts pendant 42 ans, résultat confirmé par d'autres listes postérieures. Je ne suppose donc rien autre chose sinon que la petite vérole est aussi meurtrière

## 162 MERCURE DE FRANCE:

à Paris qu'à Londres, ce qui, je crois ne me sera pas contesté. Il est prouvé par d'autres calculs du même Auteur, que de sept malades de la petite vérole naturelle il en meurt un. Donc sept fois 1428 personnes ou dix mille, ont tous les ans la petite vérole à Paris.

Or si une seule de ces dix milles personnes étoit attaquée d'une seconde petite vérole bien constatée, on auroit tous les ans une nouvelle preuve de ce fait, & Paris seroit rempli d'exemples vivans, parmi lesquels il se trouveroit quelque personne de marque, dont la vue fréquente ne permettroit plus de révoquer la chose en doute. Si quelqu'un de connu pour être maltraité de la petite vérole venoit à l'avoir une seconde fois, fût-ce un simple Particulier, si par exemple cet accident m'arrivoit, j'ose dire que le plus incrédule seroit persuadé & que la chose ne seroit plus problématique. Un pareil cas de notoriété publique n'est pas encore arrivé, puisqu'on dispute encore du fait. J'en conclus seulement qu'il n'arrive pas de dix mille fois une.

Nouvelle considération : Plusieurs Médecins ont écrit qu'ils n'avoient jamais vû d'exemple d'une seconde petite vérole. Le grand Boerhaave, le Docteur Mead.

l'Esculape de l'Angleterre, mort dans un âge fort avancé, sont de ce nombre. Pourquoi chercher des exemples étrangers ? Mille témoins vivans attestent que MM. Chirac & Molin, deux de nos plus illustres Médecins, ont dit hautement que pendant plus de 50 ans de pratique, ils n'avoient jamais vu ce cas arriver : s'il est vrai, comme quelques-uns le prétendent, que M. Molin, dans les derniers temps de sa vie, en ait vu un exemple, c'en sera un sur plus de 40 mille malades de la petite vérole, qui doivent avoir passé sous les yeux de ces quatre célèbres Docteurs pendant le cours d'une longue vie, dans de grandes Villes, où cette maladie régné toute l'année. Tout ceci ne fait que rendre plus évidente mon assertion par laquelle je me borne à un sur dix mille. Il reste à tirer la conséquence de ce fait par rapport à l'Inoculation.

On a si souvent éprouvé que le virus variolique introduit une seconde fois par la voie de l'insertion, & porté dans toute la masse du sang par la circulation, n'a plus de prise sur un corps où l'Inoculation a produit une fois son effet, qu'on est bien fondé à croire que les miasmes varioleux répandus dans l'air dans un

temps d'épidémie & qui ne peuvent s'introduire que par l'inspiration, seront encore moins efficaces sur un corps inoculé, fussent-ils capables d'exciter une seconde fermentation dans un corps qui n'auroit éprouvé qu'une petite vérole naturelle. Quand donc il seroit possible de l'avoir deux fois naturellement, il ne s'ensuivroit pas qu'un inoculé pût la reprendre. Tous les exemples vrais ou faux de rechute après une petite vérole naturelle ne prouvent donc rien contre l'inoculation.

Enfin quand il seroit prouvé par le fait, ce qui ne l'a pas été jusqu'à présent, \* qu'un Inoculé est susceptible d'une seconde petite vérole, il seroit absurde d'en conclure que l'inoculation est en pure perte : c'est ce qui me reste à prouver.

Premièrement une seconde petite vérole de l'aveu de ceux qui la croient possible, doit être moins dangereuse que la première. Je ne m'arrêterai pas à le prouver. L'inoculation auroit donc toujours cela de bon qu'elle diminueroit le danger. Mais après avoir supposé très-gra-

\* Voyez mon second Mémoire sur l'inoculation, lû à l'Académie des Sciences le 15 Novembre 1758, ou l'Extrait du Mercure, II.<sup>e</sup> Volume de Janvier 1759.

tuement qu'il est possible qu'un Inoculé sur qui l'opération a produit son effet, contracte une seconde petite vérole, je veux bien accorder encore que le risque pour la vie soit aussi grand dans cette seconde petite vérole que dans la première. Que s'ensuivra-t-il de ces deux suppositions gratuites? Que de sept secondes petites véroles il y en auroit une mortelle. Mais puisqu'il faut plus de dix mille inoculations pour trouver une rechute, il en faudra sept fois dix mille pour qu'il se rencontre une rechute funeste. Vous voyez déjà que ce danger n'est pas bien effrayant. Mais pour peu que vous en soyez frappé, je vais vous faire voir que vous êtes en contradiction avec vous-même : je vous demande encore un moment d'attention.

De 473 inoculés en quatre ans dans l'Hôpital de Londres, il n'en est mort qu'un seul; \* mais vous sçavez que les avantages de l'inoculation sont établis & reconnus dans le cas même où l'on supposeroit qu'elle seroit fatale à un inoculé sur cent, soit par la mauvaise constitution du malade, soit par son im-

\* Voyez Mercure de France 1755. Journal Médecin, Journal Verdun, Année Littéraire 1755. Tome IV. Page 242.

prudence ou par celle de l'Inoculateur ; soit par quelque malheureux hazard au-dessus de la prudence humaine. Il y a plus : quand de cinquante inoculés il en mourroit un communément , il seroit encore fort prudent de se soumettre à l'inoculation ; & je vous ai vû convaincu de cette vérité. Vous me disiez à moi-même , voilà cent enfans & mon fils est du nombre ; on les partage en deux classes : cinquante vont être inoculés , les cinquantes autres attendront l'événement. Des cinquante premiers , aucun ne mourra ; mais par le plus malheureux des hazards & contre toute vraisemblance , il pourroit arriver qu'il en mourût un : sur les cinquantes autres la petite vérole se choisira six victimes au moins & plusieurs autres seront défigurés. Il faut que mon fils entre absolument dans l'une ou l'autre de ces deux classes. N'y auroit-il pas à moi de la barbarie ou de l'aveuglement de le laisser dans la seconde ?

Voilà , Monsieur , ce que vous me disiez , & je vous applaudissois. Aujourd'hui on veut vous persuader que l'inoculation ne garantiroit pas infailliblement votre fils d'une seconde petite vérole : vous venez de voir qu'en supposant que cela fût prouvé, sur 70 mille inoculations cet acci-

dent ne devoit pas arriver une fois; & vous qui vouliez bien faire courir à votre fils le risque d'un sur cinquante, & qui voyiez évidemment que l'Inoculation étoit un grand bien, même dans cette supposition forcée, vous changeriez d'avis, parce qu'on vous menace d'un risque très-incertain d'un sur 70 mille. Croyez-moi, Monsieur, laissez cette manière de raisonner à l'Auteur anonyme de la Lettre du Mercure du mois de Décembre dernier. Elle est digne d'un homme qui n'ose combattre à visage découvert, qui sous le masque d'un ami de l'humanité, se hâte d'allarmer Paris & les Provinces en publiant dans les 24 heures un fait faux avec des circonstances plus fausses encore, & dont quelques-unes sont ridicules\*; d'un homme enfin qui suit les traces de ceux qui en Angleterre & en Hollande ont combattu l'inoculation par des calomnies. Je conviens que cette accusation est grave, mais il n'y a point de termes à

\* L'Anonyme dit que le pere de l'enfant a le certificat de l'Inoculation de M. Tronchin, ce qui est faux & ridicule, Qui ne voit que c'eût été au pere à donner le certificat d'Inoculation de son fils, si M. Tronchin eût eu besoin d'une pareille preuve; d'ailleurs l'opération fut faite par M. de Saint Martin, Chirurgien de Monseigneur le Duc d'Orléans.

ménager avec un anonyme. Que celui qui se signe B... Avocat au Parlement ose se nommer : Et s'il est vrai qu'il n'ait pas , comme il le dit , l'honneur d'être Médecin , ni Chirurgien ; s'il est vrai que M. Tronchin ait reçu pour l'inoculation du fils de M. de la Tour cent louis ( que le pere lui eût donnés s'il les eût exigés ) ; s'il est vrai qu'il en ait reçu seulement la moitié ; s'il est vrai qu'il y ait eu à Paris plusieurs inoculés , qui comme l'anonyme l'insinue , aient eu une seconde petite vérole , je lui ferai la réparation la plus authentique , & je consens à passer pour calomniateur.

Je reviens à M. Gaulard , il déclare dans sa lettre qu'il voudroit *qu'il ne fût permis qu'aux Médecins de traiter cette matière.* Comme cet avis ne peut regarder que moi , je crois lui devoir une satisfaction sur la liberté que j'ai prise d'écrire sur l'inoculation. Je vous laisse le maître de lui en faire part.

Les Médecins d'un côté , les Théologiens de l'autre ont prétendu que l'inoculation étoit de leur compétence. Il ne sera pas inutile de reconnoître & d'assigner les bornes du ressort de ces deux juridictions , du moins à l'égard de la question présente.

Si

Si je m'étois ingéré de prescrire un régime à ceux qui se préparent à l'inoculation, ou des remèdes à ceux qui s'y soumettent, M. Gaulard pourroit avec raison me reprocher d'avoir empiété sur les droits de la Faculté, dont je n'ai pas l'honneur d'être Membre, non plus que lui; mais je me suis bien gardé de sortir de ma sphère: je n'ai fait que le personnage d'historien.

Quant à la question que je me suis proposée, *si l'inoculation en général est utile & salutaire*, je vais prouver à M. Gaulard que son titre de Médecin ne donne aucun droit particulier sur la résolution de ce problème. Si l'inoculation n'eût jamais été pratiquée & que quelqu'un proposât d'en faire le premier essai, je conviens que le Théologien & le Médecin seroient en droit d'examiner la proposition: mais aujourd'hui que l'expérience a été répétée deux cens mille fois très-près de nous, l'état de la question a bien changé.

*Lequel des deux court un plus grand risque de la vie, ou de celui qui attend en pleine santé que la petite vérole le saisisse, ou de celui qui la prévient en se faisant inoculer?* Cette question est la plus importante, pour ne pas dire la seule, qu'il

H

170 **MERCURE DE FRANCE**  
importe aujourd'hui de résoudre ; & c'est encore une fois celle que je me suis proposée. Elle n'appartient , comme vous voyez , ni à la Médecine , ni à la Théologie. C'est une question de fait , mais compliquée , & qui ne peut être résolue que par la comparaison d'un grand nombre de faits & d'expériences d'où l'on puisse tirer la mesure de la plus grande probabilité. Le risque de celui qui attend la petite vérole est en raison composée du risque d'avoir un jour cette maladie , & du risque d'en mourir s'il en est attaqué : il faut déterminer l'un & l'autre , & l'on sçait que le calcul des risques & des probabilités appartient à la Géométrie. Il m'étoit donc permis, & à plus de titres qu'à M. Gaulard, d'en faire l'objet de mes recherches. Je me suis borné à des considérations assez simples que j'ai tâché de rendre sensibles au plus grand nombre des Lecteurs , n'ayant d'autre but que de mettre en évidence les avantages de l'inoculation ; mais on verra bientôt par les réflexions d'un des plus grands Géomètres de l'Europe , que cet objet est susceptible des spéculations mathématiques les plus subtiles & les plus ingénieuses.

La question du plus grand risque d'une part , & du moindre de l'autre , une fois

décidée, fera naître une autre question de droit, dont le Théologien peut se saisir: *ſçavoir, ſi de deux riſques inégaux dont l'un eſt inévitable, il eſt permis de choiſir le moindre?* Il ne paroît pas qu'il ſoit beſoin d'une Théologie bien profonde pour réſoudre cette queſtion. Elle pourroit devenir plus ſérieuſe & plus digne des réflexions d'un Théologien Mora liſte, ſ'il s'agiſſoit de décider, *ſi entre deux périls dont l'un eſt inévitable, la raiſon, la conſcience, la charité chrétienne, n'obligent pas à choiſir le moindre, & juſqu'où s'étend cette obligation?* Si l'on prenoit le parti de l'affirmative, il eſt clair que dès-là qu'il ſeroit prouvé qu'il y a plus de riſque, en pleine ſanté, d'attendre la petite vérole que de la prévenir par l'inoculation, cette opération devoit être non ſeulement conſeillée, mais preſcrite.

Dans tout ce que je viens de dire, je n'ai conſidéré que l'utilité de la méthode priſe en général: quant à ſon application aux cas particuliers, le Médecin rentre roit dans ſes droits. Tel ſujet eſt-il propre à l'Inoculation? Quel eſt l'âge, la ſaiſon, le lieu le plus convenable pour la pratiquer? Quels ſont les préparations & les précautions néceſſaires aux différens tempéramens? Sur tous ces points

& sur le traitement de la maladie, il est à propos de consulter un Médecin sage, qui joigne l'expérience à l'habileté. Ici, & non plutôt, pourroient commencer les fonctions de M. Gaulard.

Le Théologien & le Médecin auront donc l'un & l'autre les leurs ; mais dans le cas présent, je le répète, c'est au calcul à leur préparer les voies en fixant le véritable état de la question,

J'ai l'honneur d'être &c,

*Paris, 23 Mai 1759.*

P. S. Vous entendrez sans doute parler, Monsieur, de la mort d'un enfant de quatre ans & demi, inoculé depuis peu. Le rapport du Doyen de la Faculté & de trois de ses Confreres, qui ont assisté à l'ouverture du corps, sera rendu public. Je vous prie jusques - là de suspendre votre jugement, si vous ne voulez pas vous repentir de l'avoir trop légèrement porté,

*Depuis cette Lettre écrite, on a sçu non seulement que le cadet des deux fils de M. de Caze n'étoit pas mort de la petite vérole, ce que prouvoit déjà le rapport des quatre Médecins, en présence desquels il a été ouvert ; mais encore qu'il est mort d'une chute, & le fait est prouvé juridiquement.*

---

*RAPPORT de l'ouverture du corps du  
fils cadet de M. de Caze.*

**A**UJOURD'HUI septième Mai 1759, a été procédé à l'ouverture du corps du Fils de M. de Caze Fermier-général, âgé de cinq ans ; par le sieur Silvy, Chirurgien, en présence des Médecins soussignés, & a été observé ce qui suit.

L'habitude du corps étoit de la couleur naturelle, sans aucune lividité : elle étoit parsemée de plusieurs grains de petite vérole ; fort séparés les uns des autres, d'une forme étendue, telle qu'elle se trouve dans les petites véroles simples & de bonne espèce. Tous ces grains ou boutons, étoient dans l'exsiccation, à la réserve de trois ou quatre sur les doigts des mains & des pieds, qui étoient remplis de pus sans aucun affaissement. Quoiqu'il y eût près de trente heures depuis la mort, on ne s'aperçut d'aucune odeur de putréfaction à l'ouverture de l'abdomen & de la poitrine ; il ne s'est trouvé aucun point de lividité dans les viscères & dans les intestins ; les glandes obstruées qu'on a remarquées au mésentère étoient d'ancienne date, & ne prouvent rien dans le cas présent.

H iij

## 174 MERCURE DE FRANCE.

On avoit procédé d'abord à l'ouverture du cerveau, qui par les accidens qui avoient précédé la mort, étoient la partie où l'on soupçonnoit avec raison d'en trouver la cause : en effet après avoir examiné cette partie essentielle à la vie & qu'on eut enlevé la dure-mère, tout le cerveau parut à l'extérieur luisant tel qu'on l'observe dans ceux dans lesquels ils se trouve une disposition à l'hydrocéphale. Après avoir ouvert les ventricules, quand on fut arrivé au cervelet, on trouva toute la substance remplie de sérosité de même que les environs de la base du crâne ; la quantité de cette eau pouvoit aller à trois ou quatre onces ; ce qui suffit pour rendre raison de la mort du fils de M. de Caze qu'on n'avoit pas lieu d'attendre, comme on verra dans l'histoire que M. Hosty, Médecin ordinaire, donnera de sa maladie. FAIT à Paris ce 11 Mai 1759.

*Signés* BOYER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

LORRY Docteur Régent de la même Faculté.

PETIT, Fils, Médecin de S. A. S. M. le Duc d'Orléans.

HOSTY Docteur Régent. GUÉRIN

*PROCEZ-VERBAL & Information de  
Témoins.*

**L'**AN mil sept cent cinquante-neuf, le Mercredi seize Mai, quatre heures de relevée en l'Hôtel & pardevant Nous Gilles-Pierre Chenu, Avocat en Parlement, Conseiller, Commissaire du Roi en son Châtelet de Paris, est comparu M. Ambroise Hosty, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de cette Ville y demeurant, rue de Seine, Paroisse S. Sulpice, lequel nous a dit & déclaré qu'ayant appris par une lettre missive à lui adressée Lundi dernier quatorze du présent mois, de M. Lorry son Confrère, que le sieur de Caze, fils, décédé le 6 dudit mois, à la suite de l'inoculation, étoit tombé quelques jours auparavant du haut de son lit en bas sur le carreau sans que qui que ce soit en ait rien dit; il a fait les démarches nécessaires pour s'assuret de ce fait & en apprendre les circonstances; qu'en conséquence il s'est rendu certain que quinze jours avant le décès de cet enfant, âgé de près de cinq ans, il étoit tombé de son lit; que qui que ce soit n'en a parlé, quoique plusieurs personnes aient sçu cette chute;

Hiv

## 176 MERCURE DE FRANCE.

que la femme Bobin , garde-malade, demeurant rue Mazarine , n'a pu disconvenir de la vérité du fait avec le comparant , qui l'a vue à ce sujet ; que la femme du Jardinier de l'Orangerie de Chaillot , en est pareillement convenue en parlant au sieur Lorry le jour de l'ouverture du corps du défunt & depuis en parlant au sieur Hosty même , en présence de M. le Curé de Chaillot & de plusieurs autres personnes. Et comme le Comparant a l'intérêt le plus sensible de découvrir la vérité & d'aller à la source des causes étrangères qui ont pû contribuer à cette mort , il est venu nous faire la présente déclaration , de laquelle il nous a requis Acte , requérant ainsi qu'il Nous plaise recevoir les déclarations desdites femme Bobin & Jardiniere susdite , & du tout en dresser procès-verbal pour servir & valoir ce que de raison , & a signé en cet endroit de notre minute.

Est aussi comparue Genevieve Lormeau , femme de Pierre Mary , Jardinier Fleuriste de l'Orangerie de Chaillot , y demeurant ordinairement , & de présent à Paris , laquelle nous a dit qu'elle a vu les deux fils de M. de Caze , Fermier Général , tous deux avec la petite vérole , de laquelle ils ont été traités en la même mai-

son de la Comparante; à la connoissance que l'ainé des deux en a été parfaitement guéri & qu'il est en parfaite santé; a vû le cadet toujours se bien porter sans aucun accident pendant l'espace de 13 jours environ, la petite vérole étant même lors séchée, qu'après ledit tems il a été attaqué d'un assoupissement que ses garde & gouvernante ont d'abord pris pour une espièglerie de sa part, que cet assoupissement n'a fait qu'augmenter jusqu'au moment de sa mort, peu avant laquelle la Comparante a appris de la garde que ledit de Caze le cadet étoit tombé quelques jours auparavant de son lit sur le carreau: ce qui a été soigneusement caché par la nommée Manon gouvernante desd. enfans, quoique la garde qui craignoit la suite de lad. chute eût eu envie d'en faire part à M. Hosty qui traitoit lesdits sieurs de Caze, que le jour de l'ouverture du cadavre dudit sieur de Caze le cadet, un des Médecins qui y a assisté étant arrivé avant les autres, la Comparante ayant causé avec lui, lui a fait part de la surprise de tout le monde sur cette mort & lui a dit, Monsieur, vous allez l'ouvrir, vous en verrez sans doute la cause, car il a fait il y a quelques jours une chute de son lit sur le carreau, ce que l'on a malheureusement

H v

## 178 MERCURE DE FRANCE.

caché : laquelle présente déclaration elle est venue nous faire pour rendre hommage à la vérité à laquelle elle est conforme en tout son contenu ainsi qu'elle le jure & affirme , dont & de quoi elle nous a requis acte & a déclaré en notre minute ne sçavoir écrire ni signer de ce requisite suivant l'Ordonnance.

Est aussi comparuë Marie-Louise Liard, femme de Jean Bobin, garde malade demeurant rue Mazarine, Paroisse S. Sulpice, laquelle nous a dit qu'elle a gardé les deux enfans de M. de Caze Fermier-général, tous deux ayant la petite vérole à Chaillot , qu'elle a vu l'aîné en guérir parfaitement , que le Cadet a été treize jours sans aucun accident , la petite vérole étant même séchée , que le treizième jour il lui est survenu un assoupissement qui ne l'a point quitté jusqu'à sa mort, que la Comparante a attribuée à une chute qu'il avoit faite quelques jours auparavant de son lit sur le carreau , pendant que la Comparante donnoit un bouillon à l'aîné , que la Gouvernante a jugé à propos de cacher cette chute , & même de l'engager à ne point en parler , parce que cela lui feroit du tort , qu'elle s'est contentée de lui faire tirer un mouchoir avec les dents pour voir s'il n'y auroit point un

contre-coup après lui avoir frotté la tête avec sa main, que cet enfant lorsque ladite Gouvernante l'a relevé de dessus le carreau étoit fort pâle, ce qui a toujours d'autant plus inquiété la Comparante, que la chute étoit de haut étant tombé par dessus la barrière de son lit sur le derrière de la tête, que la Comparante quelques jours après en a fait part à la femme Mary, Jardinière de l'Orangerie dudit Chaillot, où demuroient lesdits enfans, mais que ladite Gouvernante a toujours caché ladite chute à la famille & à M. Hosty Médecin qui traitoit lesdits enfans, laquelle présente déclaration la Comparante est venue nous faire pour rendre hommage à la vérité à laquelle elle est conforme en tout son contenu, ainsi qu'elle le jure & affirme, dont & de quoi elle nous a requis Acte & a signé en cet endroit de notre minute.

Desquelles comparitions, dires & déclarations Nous Conseiller-Commissaire susdit avons donné Acte auxdites Comparantes, & de ce que dessus avons dressé le présent Procès-verbal pour leur servir & valoir ce que de raison. Signé,  
CHENU.

## ECONOMIE POLITIQUE.

## L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

**M**ONSIEUR,

Tout ce qui a pour objet le bien public entre dans le plan actuel du Mercure. Ce Livre aussi estimé que répandu, n'est plus un Recueil frivole de pièces obscures & fugitives. Ce n'est plus une collection de nouveautés inutiles ou dangereuses. C'est, Monsieur, grace à Monsieur de Boissy & à vous, un dépôt précieux de ce que les Lettres ont de plus intéressant, les Arts de plus curieux, la vertu de plus touchant, le Patriotisme de plus admirable. C'est un riche trésor où l'Artiste puise des talens, le Sçavant des lumieres, le Politique des vues, l'homme de bien des exemples. C'est le Code de la Littérature & de l'humanité. \* Plein de cette idée, qui m'est commune avec tous ceux qui réfléchissent, je crois, Monsieur, devoir

\* Cet éloge est celui des Auteurs estimables qui me confient leurs Ouvrages & je n'ai pas cru devoir les en priver.

vous adresser une Ordonnance, que vient de rendre le trente du mois dernier M. Feydeau de Brou, Intendant de la Généralité de Rouen. Elle est la suite & comme le complément de deux Ordonnances antérieures l'une du 15 Novembre 1756 & l'autre du 12 Mai 1757, qui ont paru successivement dans le Mercure. Vous y admirerez sans doute, Monsieur, l'habileté du Magistrat à concilier l'intérêt de l'Etat avec la multiplicité des exemptions, par les encouragemens qu'il en fait résulter pour la population. Puisse l'exemple que donne Monsieur de Brou être suivi dans les autres Provinces, & étendre à tous les Peuples du Royaume, le soulagement qu'il nous procure !

J'ai l'honneur d'être &c.

*De Magny, ce 27 Avril 1759.*



ORDONNANCE

*De M. l'Intendant de la Généralité  
de Rouen.*

QUI accorde l'Exemption des Corvées  
aux Peres de Famille chargés d'un cer-  
tain nombre d'Enfans.

Du 30 Mars 1759.

DE PAR LE ROI.

*ANTOINE-PAUL-JOSEPH FEYDEAU  
DE BROU, Chevalier, Conseiller du  
Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes  
ordinaire de son Hôtel, Intendant de  
Justice, Police & Finances en la Géné-  
ralité de Rouen.*

**L**ES différens détails dans lesquels  
Nous sommes entrés par rapport à  
l'administration des corvées, Nous ayant  
fait connoître que le même travail qui  
pouvoit être justement exigé d'un homme  
non marié, étoit trop onéreux à celui  
qui est obligé de faire subsister une Famil-  
le nombreuse; Nous avons cru devoir  
prévenir un sujet de plainte si légitime,  
en accordant l'exemption des corvées aux  
Peres chargés d'un certain nombre d'En-

fans ; Nous avons même envisagé avec plaisir , dans cette exemption , une occasion d'exciter & de récompenser la fécondité des Mariages si nécessaire à l'Etat ; & c'est dans cette vue que Nous avons étendu aux Laboureurs , comme récompense , l'exemption que Nous avons accordé aux simples Journaliers comme une justice , en apportant seulement quelque différence dans les conditions que Nous avons prescrites à l'égard des uns & des autres : A CES CAUSES , Nous avons ordonné ce qui suit.

#### ARTICLE PREMIER.

Les Journaliers , Peres de Famille , qui auront cinq Enfans vivans & demeurans dans la même Paroisse , seront exempts des corvées , pour les travaux des grandes routes.

II. Les Laboureurs ayant six Enfans vivans , quoiqu'ils ne soient pas demeurans dans la même Paroisse , auront une voiture attelée de leurs Chevaux ; & ceux qui auront neuf Enfans , seront exempts pour toutes leurs Voitures.

III. Un Marchand ou Particulier non Journalier , faisant commerce , & qui aura six Enfans vivans , jouira pareillement de l'exemption pour lui & pour son cheval.

IV. Les Enfans morts au service du Roi, seront réputés vivans ; & les enfans, Prêtres, Religieux ou Religieuses , ou même se destinant à entrer dans les Ordres , ne pourront être compris dans le nombre ci-dessus prescrit , conformément à ce qui avoit été ordonné par l'Edit des Mariages de 1666.

V. Afin d'éviter aux Habitans , qui sont dans le cas de jouir de ladite Exemption , la peine de s'adresser à nous-mêmes pour la réclamer , pourra ladite exemption être accordée par nos Subdélégués chacun dans l'étendue de son Département , sur un Certificat du nombre d'enfans vivans ou morts au service , qui leur sera représenté , signé du Syndic & de quatre des principaux habitans.

VI. Seront tenus nos Subdélégués de Nous envoyer l'Etat des exemptions qu'ils auront accordées , afin que Nous puissions en faire tenir compte aux Paroisses sur les taches qui leur seront prescrites.

VII. Ne pourra ladite exemption avoir lieu que pour les travaux des routes dont la construction n'est pas encore achevée , & non pour ceux des simples entretiens des routes déjà faites , lesquels étant fixés invariablement pour chaque Paroisse , ne peuvent plus éprouver de changement ni de diminution.

VIII. Sera notre présente Ordonnance imprimée, lue, publiée & affichée dans toute l'étendue de notre Département, afin que personne n'en ignore. Mandons à nos Subdélégués de tenir la main à son exécution.

Donné en notre Hôtel le trentième jour de Mars mil sept cent cinquante-neuf. *Signé*, FEYDEAU DE BROU. *Et plus bas* : Par Monseigneur, DAILLY.

*ACADEMIE des Sciences.*

**L**E 25 du mois dernier, l'Académie des Sciences tint son Assemblée publique. Elle avoit proposé pour le Sujet du Prix de cette année *l'examen des efforts qu'ont à soutenir toutes les parties du vaisseau dans le roulis & le tangage, & la meilleure maniere de procurer à leur assemblage la solidité nécessaire pour résister à ces efforts sans préjudicier aux bonnes qualités du vaisseau.* Elle a partagé ce Prix entre deux pièces, dont l'une lui a paru renfermer une théorie exacte & ingénieuse, & dont l'autre a semblé contenir des vues utiles & nouvelles pour la construction. La première est la Pièce N°. 1. qui a pour devise :

*Insequitur clamorque virum stridorque rudentum.*

## 186 MERCURE DE FRANCE.

Dont l'Auteur ne s'est pas fait connaître.  
La seconde est la Pièce N°. 2. qui a pour  
devise :

*Fis univ. major.*

dont l'Auteur est le sieur Grognard, Con-  
structeur des Vaisseaux du Roi à l'Orient.

Elle propose pour le Sujet du Prix de  
1761 *la meilleure maniere de lester & d'ar-  
rimer un Vaisseau & les changemens*  
qu'on peut faire en mer à l'arrimage,  
soit pour faire mieux porter la voile au  
Navire, soit pour lui procurer plus de  
vitesse, soit pour le rendre plus ou moins  
sensible au gouvernail.

M. Deparcieux lut un Mémoire sur la  
position des aubes, des roues mues par  
le courant des grandes rivières, comme  
des moulins sur batteaux, des pompes du  
Pont Notre-Dame, de la Samaritaine, &c.  
dont je donnerai l'Extrait dans le Mer-  
cure prochain.

M. Delalande lut un mémoire sur le  
retour de la Comète de 1682.

Après avoir annoncé l'importance de  
ce retour non seulement pour la théorie  
des Comètes mais pour celle du système  
entier de l'Univers, il trace l'histoire de  
cette découverte, c'est-à-dire de la pré-  
diction de ce retour.

**Plusieurs Philosophes anciens furent**

persuadés que les Comètes avoient leurs orbites & leurs retours aussi déterminés & aussi invariables que ceux des Planètes, mais l'ignorance du moyen âge jetta pour ainsi dire un voile sur toutes les grandes idées des anciens ; tout le monde suivoit Aristote & regardoit avec lui les Comètes comme des météores ; Scèvehus fut le premier qui leur accorda quelque chose de régulier en leur faisant décrire des paraboles, mais la terrible Comète de 1680 ayant donné naissance aux Ouvrages célèbres de Bayle & de Newton sur cette matière, on commença à être persuadé que les Comètes devoient avoir leurs retours : Newton n'en doutoit pas, & il n'attendoit pour ainsi dire (comme on le voit dans la première édition de son Ouvrage publiée en 1687,) que le secours d'un Astronome qui examinât les anciennes observations.

M. Halley fut le premier qui entreprit ce long ouvrage, il calcula toutes les observations qu'il put recueillir des anciennes Comètes, & en 1705 il s'en trouva 24, dont 3 avoient des orbites si ressemblantes qu'on ne pouvoit guères douter que ce ne fussent 3 retours d'un même astre, en sorte que M. Halley crut pouvoir annoncer son retour pour la fin de 1758 ou le commencement de 1759.

## 188 MERCURE DE FRANCE.

Après avoir rendu justice à M. Halley sur le fond de cette prédiction, M. Delalande observe qu'on ne pouvoit néanmoins y compter qu'à un ou deux ans près, parce que la Comète ayant eu quelquefois des périodes de 75 ans, & quelquefois de 76 ans, à cause des inégalités que Jupiter & Saturne causent à son mouvement, il étoit impossible de juger de l'effet que ces attractions avoient produit depuis 1682, sans y employer le calcul, & M. Halley avouoit alors que la géométrie ne pouvoit encore atteindre à des effets si compliqués.

M. Clairaut entreprit ce travail en 1757, & il en donna le résultat au mois de Novembre dernier : la plus sublime analyse suffisoit à peine pour surmonter les difficultés d'un tel problème, il fallut chercher des méthodes nouvelles qui occupèrent longtems M. Clairaut, tandis que M. Delalande faisoit de son côté tous les calculs astronomiques qui y étoient nécessaires ; enfin M. Clairaut trouva que les attractions de Jupiter & de Saturne devoient retarder la Comète de 618 jours, & par l'événement elle est descendue à son perihélie 32 jours plutôt qu'elle n'eût fait suivant cette prédiction.

Mais qu'est-ce que 32 jours, dit M.

Delalande sur un intervalle de plus de 150 ans dont on avoit à peine observé grossièrement la 200<sup>e</sup> partie, & dont tout le reste s'étend hors de la portée de notre vue? Qu'est-ce que 32 jours pour toutes les autres attractions du système solaire dont on n'a point tenu compte, pour toutes les Comètes dont nous ignorons la situation & les forces, pour la résistance de la matiere éthérée qu'on ne peut apprécier, & pour toutes les quantités qu'on est forcé de négliger dans l'approximation du calcul?

M. Delalande nous apprend que la Comète a été apperçue pour la première fois par un Payfan de Saxe nommé Palitsch & observée alors à Leipfick avant qu'elle se plongeât dans les rayons du Soleil, dont elle n'est sortie qu'à la fin de Mars; le Ciel s'étant éclairci à Paris le premier Avril, tous les Astronomes l'observerent le 2. M. Delalande l'a suivie aussi longtems qu'il lui a été possible, & il trouve par ses observations qu'elle a dû passer par son perihelie la nuit du 12 au 13 de Mars, & que le mouvement de l'aphelie & du nœud par rapport aux étoiles fixes a été d'environ 35 minutes, dont le nœud est plus avancé, & l'aphélie moins avancé qu'en 1682.

## 160 MERCURE DE FRANCE.

D'après ce résultat il annonce la route que cette Comète doit tenir pendant tout le mois de Mai , à commencer dès le 28 Avril au soir qu'elle devoit se montrer à Paris.

Enfin M. Delalande observe que quoique cette Comète ait paru d'autres fois avec une queue très-brillante , on ne doit pas être surpris qu'au mois d'Avril 1759 on ne lui en ait point apperçu , parce qu'elle étoit fort éloignée de nous , engagée dans le crépuscule du matin , & que la direction de son mouvement étoit alors situé de manière à nous dérober cette trace de lumière.

Dans la même Assemblée , M. de Charbert, Lieutenant de Vaisseaux du Roi , lut un Mémoire intéressant sur la nécessité & les moyens de rectifier les Cartes marines de la Méditerranée. Ce Discours , écrit avec beaucoup d'ordre & de netteté, peut servir de Préface à un second Volume du *Neptune François* par rapport à cette Mer , dont cet Académicien avoit formé le projet en 1753 , & à l'exécution duquel il a travaillé depuis la même année.

---

 A C A D E M I E des Belles-Lettres.

**L**E 24 Avril l'Académie Royale des Belles-Lettres tint son Assemblée publique d'après Pâques. L'ouverture de la séance se fit par la distribution d'une Médaille d'or pour le prix de cette année, qui a été remporté par M<sup>r</sup>. le Beau, Professeur d'éloquence au Collège des Grassins, & frere de M<sup>r</sup>. Beau, Secrétaire perpétuel de cette Académie. Le Sujet du prix étoit: *pourquoi la Langue Grecque s'est-elle si long-temps conservée dans sa pureté, tandis que la Langue Latine a été altérée de si bonne heure ?* L'Académie propose pour le sujet du prix de 1760: *Quelle idée les Egyptiens se formoient de Typhon & si l'on peut le reconnaître sur les monumens d' des attributs qui le caractérisent.*

M<sup>r</sup>. L'Abbé Batteux lut ensuite un Mémoire intitulé, *la nuit considérée comme premier principe de l'Univers.* Le Comte de Caylus lut un mémoire *sur la Peinture sur marbre.* M<sup>r</sup>. de Bougainville en lut un *sur la Monarchie des Mèdes, & principalement sur Arbace,* M<sup>r</sup>. le Beau lut un Mémoire *sur la Légion Romaine.*

## ACADEMIE de Chirurgie.

LE 26 Avril l'Académie Royale de Chirurgie tint séance publique , dont M<sup>r</sup>. Morand , Secrétaire perpétuel , fit l'ouverture par un discours apologétique sur le choix de la proposition pour le prix de cette année , touchant *l'amputation de la cuisse dans l'article*. Ce prix fut adjugé à M<sup>r</sup>. Barbet , Maître - ès - Arts & ancien Chirurgien-Major de Vaisseau , qui admet l'opération. Six autres Médailles furent distribuées à Messieurs Buttet , Chirurgien d'Etampes ; de Mayranx , Chirurgien de Poyanne ; Guerfain , ancien Chirurgien-Major au Sénégal ; Perenotti , Chirurgien de Turin ; Lesseré , Chirurgien d'Auxerre ; & Melllet , Chirurgien de Châlons-sur-Saône. Ensuite M<sup>r</sup>. Morand lut les éloges des sieurs Malaval & Verdier. Le reste de la séance fut employé à la lecture des Mémoires de M<sup>r</sup>. Andouillé , sur un ganglion douloureux resté à une cicatrice qui ne put être guéri que par la section ; de M<sup>r</sup>. Livret , sur les infiltrations laiteuses à la suite des couches ; de M<sup>r</sup>. Sabatier , Adjoint , sur le

J U I N. 1759. 193  
les injections dans d'oreille par le nez,  
pour guérir certaines surdités ; de M.  
Louis, sur les corps étrangers tombés  
dans la trachée artère.

Le 29, la même Académie eut l'hon-  
neur de présenter au Roi le troisième  
Tome des Mémoires qui ont concouru  
pour le prix fondé par M. de la  
Peyronnie.

---

*SUJETS proposés par l'Académie Roya-  
le des Sciences & Beaux Arts, établie à  
Pau, pour deux Prix, qui seront dis-  
tribués le premier Jeudi du mois de Fé-  
vrier 1760.*

**L'**ACADÉMIE ayant réservé l'un des  
trois Prix qu'elle avoit à distribuer cette  
année, en donnera deux en 1760; l'un à  
l'in Ouvrage en Prose, qui aura pour Su-  
jet cette Question,

*Pourquoi la plupart des Découvertes uti-  
les ont-elles été faites dans des Siècles  
d'Ignorance?*

Et l'autre à un Ouvrage de Poësie,

I

Poëme ou Ode, au choix des Auteurs, sur ce Sujet ;

*L'Abdication de Christine, Reine de Suède.*

Les Ouvrages de Poësie seront au plus de cent Vers , & ceux de Prose d'une demie heure de lecture : il en sera adressé deux exemplaires à M. de Poms, Secrétaire de l'Académie : on n'en recevra aucun après le mois de Novembre & s'ils ne sont affranchis des frais du port.

Chaque Auteur mettra à la fin de son Ouvrage une Sentence ; il la répétera au-dessus d'un Billet cacheté, dans lequel il écrira son nom.

M. l'Abbé Danglade d'Oléron est l'Auteur des deux Discours, qui ont remporté les Prix en 1759. Ce même Auteur ayant été couronné en 1757, il est, suivant les Statuts, agrégé à l'Académie, en qualité d'Associé honoraire, & ne peut plus à l'avenir composer pour les Prix.

---

*SUPPLEMENT aux Nouvelles Littéraires.*

**L**A Traduction des poësies d'Anacréon, Sapho, &c. qui se vendoit chez *Bauche*, Quai des Augustins, se trouve actuelle-

JUIN. 1759. 195  
ment chez la Veuve *Bordelet*, rue Saint  
Jacques.

L'ÉPIÎRE sur l'Amiitié, dont j'ai donné  
des fragmens dans le second Mercure  
d'Avril, est de M. de la Touche, si avan-  
rageusement connu par sa Tragédie d'I-  
phigenie en Tauride.

---

## A R T I C L E I V.

### B E A U X A R T S.

---

#### A R T S A G R É A B L E S.

---

#### G R A V U R E.

**M** O Y R E A U, Graveur du Roi, en son Aca-  
démie Royale de Peinture & Sculpture, vient  
de mettre au jour une nouvelle Estampe, N.º 87,  
de sa suite, d'après le tableau Original de Wo-  
verment, intitulée Départ de Chasse; pour le vo-  
lume qui est au Cabinet de M. Pelhion, Secrétaire  
du Roi. L'Auteur demeure toujours rue des Ma-  
thurins vis-à-vis la rue des Maçons.

Le sieur Rigaud, vient de joindre à son Recueil  
des vues & perspectives des Maisons Royales, deux  
nouvelles vues du Château de S. Maur, appar-  
tenant à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé.  
Toute ces vues, au nombre d'environ cent vingt,  
sont propres pour l'Optique & pour décorer les  
Cabinets.

## 196 MERCURE DE FRANCE.

Il y a des Marchands d'Estampes qui vendent des copies de ces vues, & les font passer pour les Originaux. Pour ne pas y être trompé, l'on doit s'adresser au sieur Rigaud lui-même. Il demeure présentement rue S. Jacques vis-à-vis le Collège du Plessis.

Il paroît un Plan du Combat de S. Cast, dédié à Madame la Duchesse d'Aiguillon, par M. l'Abbé de Lespinasse de Villiers, Ingénieur Géographe du Roi. Ce plan joint au mérite de la netteté celui de la perspective très-bien observée. Il se vend chez le Roile jeune, à l'Observatoire, & chez Deserht, Place S. Michel.

---

### PEINTURE.

Les succès de M. Jouffroy dans l'art de peindre sur-glace, sont dignes de l'attention du Public. Le portrait de la Reine, & celui de Madame la Comtesse de Brionne, lui ont attiré beaucoup d'éloges. Au mérite de la ressemblance, il joint celui de la délicatesse & des grâces du pinceau.

---

## ARTICLE V. SPECTACLES.

---

### OPERA.

JUSQU'AU 22 du mois de Mai on a continué de donner alternativement à ce Spectacle les Nouveaux Fragments & l'Opéra de Proserpine. Mlle Villette qui a succédé à Mlle Lemiére dans la

rôle de Colette du Devin de Village, l'a chanté avec cette voix jeune, flexible & juste dont j'ai déjà fait l'éloge, & l'a joué avec beaucoup de sentimens & de naturel.

Dans l'Opéra de Proserpine, Mlle Davaux a joué le rôle de Cerès après Mlle Chevalier.

Mlle Lemiere dans le rôle de Proserpine, a surpassé l'espérance qu'on avoit conçue de ses talens. Tout le monde étoit d'accord sur les charmes de sa voix, sur la légèreté, la délicatesse, l'art & le goût de son chant; mais en l'applaudissant avec transport dans les morceaux brillans & légers, on l'y croyoit uniquement destinée. L'indisposition de Mlle. Riviere a mis Mlle Lemiere dans l'heureuse nécessité de la remplacer dans le rôle de Proserpine; & tout à-coup on a vû éclore en elle le talent de la scène patétique, une expression touchante, un jeu vrai, noble, varié, plein de décence & de chaleur. Toutes les passions se sont peintes sur ce visage, qui jusqu'alors n'avoit exprimé qu'une gaieté douce & tranquille: en un mot, l'on a cru voir débiter une Actrice nouvelle avec un talent consommé.

Le Mardi 22 on a repris le Carnaval du Parnasse, Ballet dont les paroles sont de feu M. Fuzellier, & la Musique de M. de Mondonville. Les jolis morceaux de Simphonie & de Chant dont ce Ballet est rempli, & la gaieté des danses que M. Lany a composées avec beaucoup d'intelligence & de soin, semblent en assurer le succès.

## COMEDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 30 Avril, on a donné la Tragédie de *Venceslas* avec les changemens que j'y ai faits.

L ij

Comme il se débite à ce sujet beaucoup de mensonges que l'on a cru plaisans, il est bon d'instruire le Public de la vérité toute simple.

On joua la Tragédie de Venceslas il y a quelques années avec des coupures & des changemens que les Comédiens avoient faits eux-mêmes. Elle eut, s'il m'en souvient, trois foibles représentations. Les beautés frappantes de cette Pièce furent applaudies; mais on en sentit les défauts. Quelque temps après je fus chargé de retoucher cette Tragédie pour le Spectacle de la Cour. J'y travaillai avec zèle & mon travail fut agréé. Des circonstances particulières ayant fait perdre cet objet de vue, mon manuscrit resta plus de deux ans dans mon portefeuille sans qu'il me vint dans l'idée de demander qu'on en fit usage. Enfin Messieurs les Gentilshommes de la Chambre ont jugé à propos de le choisir pour le Spectacle de la Cour. Sur l'avis qu'on m'en a donné, j'ai remis le manuscrit aux Comédiens, & j'ose dire qu'à la lecture ils ont été bien éloignés de se plaindre des corrections que j'avois faites. M. le Kain, comme les autres, étoit ou sembloit être content du rôle de Ladislas, dont il étoit chargé: il le répétoit devant moi tel que je le lui avois donné & ne se plaignoit que de sa mémoire. Cependant le jour marqué pour la représentation approche; l'un de Messieurs les Gentilshommes de la Chambre demande aux Acteurs si la Pièce est prête, & M. le Kain avoue alors qu'il n'est point en état de jouer Ladislas avec les corrections. Il dit que ce n'étoit pas manque de bonne volonté, que le rôle étoit admirable (ce sont ses termes,) mais que l'ancien étoit si bien gravé dans sa mémoire, qu'il avoit peine à l'en effacer. Comme on étoit persuadé qu'il y avoit au moins de la négligence de sa part, on lui déclara que

Si la Pièce manquoit, on ne s'en prendroit qu'à lui. Le jour marqué, on se rendit à Versailles, & M. le Kain qui n'avoit pas pû ou voulu apprendre le rôle nouveau, prit sur lui, à l'insçu même de ses camarades, de jouer l'ancien presque entier avec quelques liaisons, faites sans doute à la hâte, pour raccorder le dialogue. J'avois bien prévu que quelques vers de Rotrou lui reviendroient dans la mémoire & je l'avois moi même excusé d'avance auprès de ses supérieurs; mais j'avoue que je fus aussi indigné que surpris de lui entendre réciter l'ancien rôle presque d'un bout à l'autre, car le petit nombre de vers qu'il y avoit fait ajouter furtivement ne me frappèrent point, & je pris le changement du récit au 4.<sup>e</sup> Acte, le seul qui mérite quelque attention, pour un de ceux que les Comédiens y avoient faits anciennement.

Mon mécontentement sur un procédé aussi hardi & aussi mal-honnête, paroitra bien naturel si l'on veut se souvenir que M. le Kain ne m'avoit fait aucune difficulté sur son nouveau rôle, qu'il avoit dit lui-même qu'il le trouvoit admirable, & qu'il l'avoit exactement répété devant moi. Je me plaignis donc à lui-même de cette infidélité préméditée, & je doute qu'aucun homme qui pense, entreprenne de l'en excuser. Il est vrai cependant que la violence avec laquelle il joua ce rôle au Théâtre de la Cour, ne laissa point appercevoir les disparates du style; & en tout, la Pièce eut beaucoup de succès. La mort de Cassandre parut donner plus de force & de chaleur au dénouement, & l'on me félicita d'avoir fini par un coup de théâtre qui remplissoit l'idée du caractère de Cassandre, & qui en punissant Ladislas, donnoit de la moralité à la Fable. Cette catastrophe n'a pas fait à Paris la même impressiõ qu'à Versailles.

les, cela dépendoit de la disposition des esprits ; qui ne devoit pas être la même : car le rôle de Venceslas représenté à Versailles avec toute la dureté de l'original , devoit avoir plus révolté & moins attendri les Spectateurs qu'à Paris, où il a été joué tel à peu près que je l'ai adouci ; c'est-à-dire , avec la même violence , mais beaucoup moins d'arrocité. Quoi qu'il en soit , cette Tragédie avoit très-bien réussi à la Cour , & si je n'avois été là que pour *recueillir des applaudissemens* , je n'avois qu'à laisser croire que Ladislas, comme les autres rôles, venoit d'être joué tel que je l'avois raccommoé. Mais le procédé de M. le Kain me donnoit lieu de me plaindre , & je me plaignis de bonne foi.

Quand on a voulu jouer la Pièce à Paris , ce que je n'ambitionnois pas , l'un de Messieurs les Gentilshommes de la Chambre ma fait l'honneur de me demander mon manuscrit que j'avois retiré ; il a jugé à propos d'assembler quelques personnes de goût pour comparer le nouveau Venceslas avec l'ancien. Le résultat du parallèle a été d'approuver avec éloge tous les changemens que j'avois faits en me demandant seulement de rétablir dans le rôle de Ladislas quelques endroits de Rotrou que j'ai fait imprimer en Variantes à la fin de la Pièce. Le Rôle avec ces additions a été remis à M. le Kain : on lui a ordonné de le jouer à la lettre , & s'il n'en a tenu compte , ce n'est plus à moi de le trouver mauvais.

Enfin la Pièce a été jouée à Paris , & j'ose dire avec un plein succès. L'Auteur de l'Année Littéraire publie que la Scène de la mort de Cassandre fut *généralement huée* : Cette fausseté n'a été hasardée que pour la Province ; elle est démentie à Paris par mille témoins. J'ai dit qu'on avoit désapprouvé cette Scène ; mais sans le plus léger murmure : je ne m'en suis même aperçu qu'au silence

qui a succédé aux applaudissemens, & ce n'est qu'après le Spectacle qu'on m'a demandé de finir au pardon de Ladillas : jugement auquel j'ai souscrit avec d'autant plus de docilité, qu'il étoit prononcé par un Public impartial & tranquile. Et comment une Scène qui étoit dans la situation & dans le caractère de Cassandre, & qui en changeant le triomphe du crime en une punition accablante, donnoit à la Fable la seule moralité dont elle étoit susceptible ; comment dis-je, cette Scène écrite avec quelque décence pouvoit-elle être généralement huée, à moins que le Spectacle n'eût été composé de ces envieux obscurs & lâches qui se font une sorte de succès de nuire au succès d'autrui.

*Le Venceslas de M. Marmontel, ajoute l'Auteur de l'Année Littéraire, n'a eu que six représentations très-foibles, c'est-à-dire, avec peu de monde, excepté le premier jour. Six représentations seroient quelque chose pour une piece ancienne & connue, dans les plus beaux jours de l'année, dans un tems où les Militaires sont partis & où l'attrait de la promenade & de la campagne font déserrer les spectacles. Mais on va voir que la Pièce étoit en plein succès quand on l'a interrompue. Qu'il n'y ait eu du monde que le premier jour, la preuve de cette fausseté se trouve dans les Registres de la Comédie. Des six représentations, il y en a eu trois plus fortes que la première. Et la dernière la meilleure de toutes après la troisième, a passé la première de plus de cent écus. En voici la note.*

Premiere Représentation,	30 Avril 1759.	2374 l.
Deuxieme,	2 Mai.	2477 l.
Troisieme,	5 . . . . .	2868 l.
Quatrieme,	7 . . . . .	2541 l.
Cinquieme,	9 . . . . .	2263 l.
Sixieme,	12 . . . . .	2709 l.

Il est donc bien évident que si les Comédiens ont interrompu le cours des représentations, ce n'a été que pour ne pas user la pièce & lui ménager un succès constant.

Cependant l'Auteur de l'Année Littéraire a *oui dire que les Comédiens, pour déférer aux conseils, & aux désirs de plusieurs gens de goût, joueront à l'avenir la pièce ancienne, & qu'ils se contenteront d'y faire quelques légers changemens.* J'étois bien convaincu que cela étoit faux, mais j'ai voulu en avoir la preuve, & la voici dans une Lettre qui m'a été écrite le Vendredi 25, au nom des Comédiens eux-mêmes.

MONSIEUR,

» Sur ce que Mademoiselle Clairon a dit à  
 » l'assemblée que l'on répandoit dans le Public  
 » que la Troupe joueroit dorénavant Venceslas  
 » tel qu'il est dans Rotrou, elle vous assure que ce  
 » bruit ne part d'aucun des camarades, & que  
 » pour en mieux prouver la fausseté, on placera  
 » la pièce au premier moment avec les corrections  
 » que vous y avez faites. Je suis bien aise d'être  
 » chargé de vous le mander, puisque cela me  
 » procure l'occasion de vous renouveler l'affu-  
 » rance du respectueux attachement avec lequel  
 » j'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, DALAINVILLE,  
 Premier Semainier.

Il faut faire bien peu de cas de l'estime du Public, ou être bien sûr de n'avoir plus rien à y prétendre, pour s'exposer de gaité de cœur à être si aisément & si formellement convaincu de mensonge & de mauvaise foi. Il me seroit tout aussi facile de réfuter les critiques du même

Ecrivain ; mais ce seroit témoigner pour les lumières du Public une défiance que je n'ai pas. D'ailleurs que répondre à un homme qui au lieu de ce vers,

Qui me justifiera, si vous ne m'écoutez ?  
regrette celui-ci :

Purai le tort, Seigneur, si vous ne m'écoutez.  
& demande s'il n'est pas *bon de style* ?

Qui trouve digne d'un Prince destiné à régner qu'il dise de son Pere & du meilleur des Peres :

Que la vieilleffe souffre & fait souffrir autrui !  
& qui pour justifier ce trait révoltant, nous cite un passage d'Horace ?

Qui, dans ce vers de Rotrou,  
Oyons les beaux avis qu'un flatteur lui conseille,  
ne voit à changer que le mot *oyons*, & qui ne s'apperçoit pas que *conseiller des avis* est une expression ridicule ?

Qui condamne les reproches que se fait Laddislas à lui-même, comme si le caractère le plus passionné ne pouvoit pas avoir un fond de vertu, comme si cette vertu n'avoit pas ses retours, la passion ses intervalles, & le crime ses remords ? Ainsi du reste.

Mais si j'allois plus loin, je donnerois dans le piège où cet Ecrivain a tant de fois essayé vainement d'attirer les Gens de Lettres : trop heureux si, à force d'injures, il pouvoit en engager quelqu'un dans une dispute réglée ; car ce n'est que pour assembler le Peuple qu'il insulte les passans.

Le Lundi 14 Mai Mlle Camouche joua le rôle de Médée. Elle a débuté depuis dans le Comique, par le rôle d'Araminte dans les Menechmes ; mais on trouve que la beauté de sa figure ne va point aux rôles de caractère qu'elle a choisis.

## 204 MERCURE DE FRANCE.

Le 19 Iphigénie en Aulide a été jouée avec toute la pompe dont le Théâtre est susceptible dans sa nouvelle forme. La décoration qui représente le camp des Grecs, est de la plus grande magnificence, & d'une vérité qui ajoute beaucoup à l'illusion. On voit Agamemnon dans sa tente; on voit Achille sortir de la sienne &c. Les Acteurs eux-mêmes moins distraits, plus à leur aise, plus animés, ont une action beaucoup plus théâtrale, & forment des tableaux plus frappants.

Le 21, on a donné la Suivante Généreuse, Pièce nouvelle en cinq Actes & en Vers, imitée de Goldoni, qui n'a point eu de succès.

---

### COMEDIE ITALIENNE.

CE Théâtre est depuis quelque temps assez stérile en nouveautés. L'on y a redonné les deux Ballets du sieur Pitrot, les *Amans introduits au Sérail*, & *Télémaque*, demandés par M. le Duc d'Orléans.

Ce Spectacle se soutient par la variété des Pièces anciennes.

---

### CONCERT SPIRITUEL.

LE 24 Mai, jour de l'Ascension, le Concert a commencé par une Symphonie suivie de *Diligam te*, Motet à Grand Chœur, de Giles. Ensuite M. Bretin a chanté un petit Motet de M. Moutet. M. Damoureau a joué sur l'Orgue l'ouverture de Titon. Mlle Lemièrre a chanté un petit Motet. Le Concert a fini par le passage de la mer

rouge, nouveau Motet François mis en Musique par M. Duperfuis. Ce Motet a fait le plus grand plaisir on le redonnera le Jour de la Pentecôte.

## A R T I C L E V I.

### NOUVELLES POLITIQUES.

*DE MARIENWERDER, le 25 Avril.*

L'Armée des Russes se dispose à passer la Vistule. Elle a déjà établi deux ponts sur ce fleuve à Thorn. Elle travaille à en établir un troisième à Schwertz, qui sera bientôt achevé.

*De LEYPSICK, le 18 Avril.*

Le Prince Henri, informé de l'état où se trouvoient les quartiers de l'Armée Autrichienne en-deça de l'Elbe, forma ces jours passés le projet d'enlever & de détruire les magasins de cette Armée. Le 15 de ce mois il entra en Bohême du côté de Peterwalde avec une division de ses troupes. Le Général Hulsen pénétra du côté de Gasberg, avec une autre division. Il rencontra un abattis sur son passage. Il disposa son Infanterie pour l'attaque de ce retranchement ; & comme elle y trouvoit beaucoup de résistance, il fit marcher sa Cavalerie sur Pilsnitz pour prendre les Autrichiens à dos. Ce mouvement les intimida, ils prirent la fuite en désordre, & le Général Hulsen leur fit près de deux mille Prisonniers. Ensuite le Prince Henri partagea son avant-garde en deux corps, dont l'un marcha à Toplitz, & l'autre se porta à Aussig. Il a pillé & brûlé les magasins que les Autrichiens

avoient à Lowositz & à Leitmeztz. Il s'est avancé ensuite avec toute sa division jusqu'à Budin, tandis que le Général Hülén a marché avec la sienne sur Saatz.

On apprend par des lettres nouvellement arrivées, que le Prince Henri de Prusse est sorti de la Bohême avec le corps qu'il commande.

*De FRANCFORT, le 20 Avril.*

Les Alliés, après avoir perdu la bataille de Berghen, se retirèrent d'abord à Weindeckein, où ils coupèrent le 14 : le lendemain ils continuèrent leur retraite & se portèrent à Staden ; le 16, leur Armée arriva à Hunger, où elle campa le 17. Le corps de Fischer, & celui que commande le Baron du Blaisel, ont côtoyé cette Armée sur la gauche, & n'ont pas cessé de la harceler. Ils lui ont fait beaucoup de prisonniers au passage de la rivière d'Arloff près de Hungén. Le lendemain le Prince Ferdinand s'étant retiré au-delà de Grumberg, ces deux corps attaquèrent son arrière-garde près de cette Ville ; ils taillèrent en pièce un Bataillon de Grenadiers & deux Escadrons du Régiment de Finkenstein, Dragons. Ils lui enlevèrent deux Etendarts, avec la Caisse militaire de ce Régiment, & forcèrent ses trois autres Escadrons de mettre bas les armes & de se rendre prisonniers de Guerre.

Les troupes de l'Empire attaquèrent un détachement de l'Armée des Alliés, près de Fulde, qui fut défait & dispersé. Les Alliés n'ont pas conservé un seul poste dans la Franconie. Ils ont laissé dans leur retraite un très grand nombre de blessés. On en a trouvé huit cens à Veindeckein, avec un Trompette que le Prince Ferdinand avoit chargé de les recommander aux bontés du Duc de Broglie. Jusqu'à présent il ne s'est passé aucun jour sans que les détachemens François qui sont à

la poursuite des Alliés, aient amené des prisonniers en grand nombre.

L'Armée du Duc de Broglie est rentrée le 19 dans ses quartiers de cantonnement. Le Prince de Deux-Ponts qui a son quartier général à Bamberg, a rassemblé son armée en plusieurs corps, qui sont cantonnés aux environs de cette place.

*Du 30.*

Le Maréchal de Contades arriva ici le 25. Le jour de son arrivée, le Baron d'Hyern, Général des troupes Saxones, mourut des blessures qu'il avoit reçues à la journée du 13.

*Du 7 Mai.*

L'armée Prussienne qui est en Saxe aux ordres du Prince Henri, après avoir fait une courte irruption en Bohême, s'est remise en mouvement. L'objet du Prince Henri, dans cette nouvelle expédition, est d'attaquer l'armée de l'Empire, & qu'il est résolu de forcer sa marche pour la surprendre, avant que les François aient pu rassembler leurs quartiers pour la soutenir. On ajoute qu'il a dégarni sans crainte la partie de la Saxe qui confine à la Bohême, parce qu'il est persuadé que les Autrichiens, dont il a ruiné les magasins, seront hors de rien entreprendre de ce côté-là. Le corps de troupes Prussiennes, qui s'étoit mis en marche pour joindre l'armée du Prince Ferdinand, a retrogradé, & se porte du côté de Magdebourg.

*DE PRAGUE le 25 Avril.*

Lorsque les Prussiens ont paru aux portes de Saatz, on n'y avoit laissé qu'un reste de provisions peu considérables, auxquelles ils ont mis le feu. Leur retraite vers la Saxe a été accompagnée des ravages les plus déplorables. Ils ont dévasté les campagnes, pillé les villages, traité inhumainement les habitans.

L'irruption du Prince Henri dans la Bohême du côté de la Saxe, avoit été combinée avec un mouvement tout semblable que le Général Fouquet devoit exécuter en même temps par la Haute-Silésie. Ce Général entra en effet en Bohême avec un corps considérable ; mais le Général de Ville s'étant opposé à sa marche, les Prussiens furent obligés de retourner en Silésie.

Le Maréchal Comte de Daun a toujours son quartier général à Gitschin. Les neiges qui sont tombées en abondance dans les montagnes, l'ont empêché jusqu'à présent de tenter un mouvement en avant. Le même obstacle arrête le Roi de Prusse, qui est à la tête de soixante mille hommes, & qui n'est séparé du Maréchal Comte de Daun que par les défilés des montagnes.

*Du 4 Mai.*

La ville de Budin a beaucoup souffert de la dernière irruption que l'armée du Prince Henri de Prusse a faite en Bohême. Les ennemis ayant mis le feu au magasin qui étoit dans cette ville, les flammes ont gagné les maisons, dont la plus grande partie a été réduite en cendres.

*DE HAMBOURG le 20 Avril.*

Les Prussiens se sont rendus maîtres du fort de Pennamunde en Poméranie. La garnison qui consistoit en deux cents hommes des troupes de Suède, a été faite prisonnière de guerre.

*Du 25.*

L'armée des Russes est en pleine marche pour pénétrer dans la Poméranie-Ultérieure. On assure que cette armée est forte de cent quarante mille hommes, & qu'elle sera dans peu toute rassemblée entre Driefen & Landsberg.

*DE MADRID le 3 Mai.*

La santé du Roi est toujours dans un état fort dangereux. Les accidens ont varié ; mais le mal est de nature à entretenir nos vives alarmes.

*DE NAPLES le 6 Avril.*

L'éruption du Vésuve, qui avoit été interrompue, a recommencé ces jours derniers avec un fracas extraordinaire.

*DE ROME le 14 Avril.*

Le 9, le Saint Pere tint le Consistoire secret. Le Cardinal Colonna di Sciarra proposa l'Evêché de Meaux pour le sieur de la Marthonie de Cause, Evêque de Poitiers, l'Evêché de Poitiers pour l'Abbé de Beaupoil de S. Aulaire, l'Evêché d'Agde pour l'Abbé de S. Simon, & l'Evêché de Rennes pour l'Abbé de Beaumont de Junies.

*DE LONDRES le 18 Avril.*

L'escadre de l'Amiral Cornish, composée de quatre vaisseaux de guerre & de sept vaisseaux de la Compagnie des Indes, partit le 14 du port de Sainte-Helene. Nous ignorons absolument le succès de l'entreprise sur la Guadeloupe.

L'Amiral Boscawen est parti de Poresmouth avec six vaisseaux de guerre pour se rendre à Plymouth, où son escadre doit se renforcer de quelques autres bâtimens. Ensuite il mettra à la voile & ira établir sa croisière à la hauteur de Brest, pour observer les mouvemens de la flote nombreuse que les François arment dans ce port, & qu'on assure devoir incessamment mettre en mer.

*Du 20.*

La nécessité de compléter promptement les équipages de nos escadres, continue de rencontrer de grandes difficultés, & donne lieu à des violences inouïes. Comme on ne trouve plus personne à enlever sur terre, on a pris le parti de se jeter sur tous les navires qui arrivent, pour en prendre de force les matelots. Cette conduite a déjà occasionné du tumulte en divers endroits.

## N<sup>o</sup> 108 MERCURE DE FRANCE.

Du 4 Mai.

Les Députés extraordinaires des Etats Généraux ont de fréquentes conférences avec nos Ministres. Ils pressent vivement la restitution des prises. Elle a été promise ; mais elle ne s'effectue point. Il s'est formé ici un parti considérable pour soutenir les intérêts des Corsaires Anglois, contre les plaintes & les sollicitations des propriétaires des navires enlevés à la Hollande.

La fâcheuse nouvelle de la bataille de Berghen, nous fut apportée le 24. Elle a répandu ici une vraie consternation.

On continue à Portsmouth l'armement de la flotte qui doit agir sur les côtes de France, & dont l'Amiral Anson prendra le commandement. C'est sur le *Royal-Georges* que cet Amiral doit arborer son pavillon. Ce vaisseau de cent canons n'est pas encore tout-à-fait équipé, non plus que quelques autres qui feront partie de cette flotte. On espère cependant qu'elle sera en état de mettre à la voile le 10 de ce mois.

Le Baron de Kniphausen, Envoyé extraordinaire du Roi de Prusse, proposa dernièrement aux Ministres du Roi de faire passer en Allemagne douze bataillons de nos troupes pour renforcer l'armée des Alliés. Mais cette proposition fut rejetée d'une manière assez vive, par la raison que l'Angleterre a besoin de toutes ses forces pour les opposer aux projets d'invasion dont elle est menacée.

On mande d'Edimbourg, qu'on y a reçu avis que le Général Hopson, après avoir détruit les fortifications de Basseterre dans l'Isle de la Guadeloupe, avoit fait rembarquer ses troupes, & qu'il se disposoit à les ramener en Angleterre.

On assure que le Parlement sera obligé de révoquer la souscription qui a été ouverte pour un

J U I N. 1759. 211

emprunt de six millions six cent mille livres sterlings. On se propose de lui substituer un emprunt à quatre pour cent d'intérêt.

*DE TOULON le 6 Mai.*

Notre armement est sur le point d'être achevé. *L'Océan, le Redoutable, le Centaure, le Souverain*, sont en rade avec *le Fier*, qui est revenu de *Corse*. *Le Guerrier & le Lion* les suivront incessamment. *Le Téméraire* est entièrement carénné. *L'Oristanne, le Modeste & le Triton* seront prêts dans peu de jours, ainsi que *le Fantasque*.

L'escadre de l'Amiral Broderick a déjà paru sur nos côtes. Elle est composée de douze vaisseaux de ligne & de quelques frégates. Elle croise depuis deux jours à la hauteur des Isles d'Hieres.

---

## F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

*DE VERSAILLES le 3 Mai.*

**L'**Ecole des Chevaux-Legers de la Garde ordinaire du Roi, vient de donner à Monseigneur le Duc de Bourgogne le même spectacle qu'elle offrit à Sa Majesté au mois de Juin 1756. Les Elèves de cette Ecole firent devant ce Prince le manègement des armes, les évolutions de l'infanterie, les exercices de l'escrime & du voliger. De la salle de ces exercices, le Prince passa à une galerie qui domine une vaste carrière, d'où il vit faire le manège, les évolutions de cavalerie & différentes courses de tête. Ensuite les Elèves lui donnèrent des images de choc & de mêlée de cavalerie, de postes attaqués, d'infanterie forcée dans

ses retranchemens. Ce spectacle guerrier se termina par la réunion de l'infanterie & de la cavalerie formée en bataille devant le Prince, qui en parut fort satisfait.

Toutes les personnes qui accompagnèrent Monseigneur le Duc de Bourgogne, & une foule nombreuse de spectateurs, applaudirent aux succès des Elèves de cette Ecole, qui se perfectionne tous les jours.

Sa Majesté a chargé de l'Inspection des Milices Gardes - Côtes de la Province de Bretagne, le Comte de la Noue de Vair, Colonel réformé à la suite du régiment de Picardie.

*Du 10.*

Le Roi a donné l'Abbaye de la Garde - Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Cahors, à l'Abbé de Foy, Prêtre du Diocèse de Bourges.

L'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Limoges, à l'Abbé Desmarais, Grand-Vicaire & Chanoine de la Cathédrale de Troyes.

L'Abbaye de Madiou, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Saintes, à l'Abbé d'Hériflon, Chanoine de la Cathédrale de Saintes.

Et le Prieuré de S. Pierre Desurunes, Diocèse de la Rochelle, au sieur la Boucherie de Varsais, Chanoine de la Rochelle, & Conseiller-Clerc au Présidial de cette Ville.

*Du 17.*

Le 11 de ce mois, le Roi tint le sceau pour la quarante-neuvième fois. Le Marquis de Berhune prêta serment entre les mains de Sa Majesté, pour la charge de Colonel-Général de la Cavalerie Légère, vacante par la mort du Prince de Turenne.

*De PARIS, le 5 Mai.*

La Compagnie des Intéressés au Canal de Provence, est obligée d'avertir tous les Porteurs d'as-

sions établies sur l'entreprise de ce Canal, que conformément aux Arrêts rendus le 23 Janvier & le 5 Avril de cette année, dans la Chambre des Eaux & Forêts du Parlement d'Aix, ils doivent avant le 9 du prochain mois de Juin, déposer leurs actions à Paris chez le sieur Thérèse, Notaire, rue du Roule, & à Aix chez le sieur Pontier; toutes les actions qui ne seront pas déposées avant ce terme, seront réduites à la moitié de leur valeur.

*Du 12.*

On vient de publier une Ordonnance du Roi, en date du 2 du mois dernier, portant Règlement pour le service du Corps Royal de l'Artillerie. Cette Ordonnance est divisée en trois parties. La première traite du service en général; la seconde, règle le service dans les places, & la troisième a pour objet le service en campagne.

On écrit de Marseille que les six Bataillons des troupes du Roi, qui étoient en Corse, doivent arriver incessamment en Provence. Ce renfort, joint aux autres troupes qui sont dans cette Province, formera un corps de dix-huit Bataillons. Il y a de plus, quatre mille Gardes-Côtes, & une Milice Bourgeoise de cinq mille hommes, que la Ville de Marseille vient de lever. Le Maréchal de Thomond a fait mettre en bon état toutes les batteries qui sont sur les côtes de la Méditerranée. Il a en Languedoc vingt-cinq Bataillons, & il a fait un choix parmi les Milices du pays, d'un corps de cinq mille hommes, qui se porteront avec promptitude par-tout où la nécessité l'exigera.

## M A R I A G E.

Emmanuel-Louis-Auguste, Comte de Pons-Saint-Michel, Maréchal des Camps & Armées de

## 212 MERCURE DE FRANCE.

Sa Majesté, Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Dragons d'Orléans, Premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang, & Gouverneur de M. le Duc de Chartres, épousa le premier de ce mois, au Château de Drancy, Anne-Claude Mainéaud, Fille de Paul-Etienne Mainéaud, Conseiller en la Grand-Chambre du Parlement, & de feuë Dame Marie-Nicole Rollin, & veuve de Joseph-Laurent Mazade, l'un des Fermiers-Généraux de Sa Majesté.

---

### M O R T S.

Messire Louis-Albert Joly de Choffin, Evêque de Toulon, Prévôt des Pignans, Diocèse de Fréjus, est mort le 16 Avril dans la soixante-unième année de son âge.

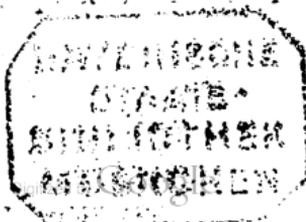
Marie-Françoise de Poitiers, Marquise de la Baume-Montrevel, est morte à la Ferté-Aleps, le même jour âgée de quatrevingt-quatre ans.

Théodore de Podenas Villepinte, veuve de François Gaston, Comte de Foix, mourut le 19 de ce mois, âgée d'environ quatrevingt-dix ans; M. le Duc de Duras & M. le Marquis de Villepinte eurent l'honneur d'en faire part aux Princes & Princesses du Sang, qui en ont pris le deuil le 17.

---

### A P P R O B A T I O N.

J'Ar lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Juin, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Mai 1759. GUIROY.



---

**T A B L E D E S A R T I C L E S.**
**A R T I C L E P R E M I E R.****P I E C E S F U G I T I V E S E N V E R S E T E N P R O S E.**

<b>F</b> A B L E, le Conseil des Chevaux.	page 5
Vers à Madame de*** en lui envoyant les	
Lettres de Milady Juliette Catesby.	7
L'Amour Précepteur.	<i>Ibid.</i>
Épître à Madame***.	8
Le Réveil.	10
Songe.	<i>Ibid.</i>
Épître à Mlle B***.	11
L'heureux divorce, Comte.	14
L'Amour & l'Innocence réunis.	35
Fragmens d'une Lettre du Poëte Rousseau	
à M. Lafont de Saint-Yenne.	38
Sur les bienféances.	39
Dialogue des Morts. Lucien & Fontenelle.	49
Vers sur la mort de Mlle de S***.	59
Suite des Pensées sur l'esprit de Société.	62
Les mots de l'Enigme & du Logogryphe du	
Mercure précédent.	68
Enigme.	69
Logogryphe,	<i>Ibid.</i>
Autre,	71
Chanson.	72
<b>A R T. II. N O U V E L L E S L I T T É R A I R E S.</b>	
Lettres de Milady Juliette Catesby &c.	73
Introduction à l'Histoire de Dannemarck.	87
Venceslas, Tragédie de Rotrou, retouchée	
& remise au Théâtre.	117
Observations sur la liberté du commerce	
des grains,	131

# 116 MERCURE DE FRANCE.

Annonces des Livres nouveaux. 141 & *suiv.*

## ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

### MÉDECINE.

- Lettre de M. de la Condamine à M. \*\*\* C.  
A. P. D. D. servant de réponse à la Lettre  
de M. Gaulard, insérée dans le Mercure  
de Février 1759, sur la maladie du fils de  
M. Delatour. 145
- Rapport de l'ouverture du corps du fils de  
M. Caze. 173
- Procès-verbal & information de témoins au  
sujet de la mort de cet enfant. 175

### ÉCONOMIE POLITIQUE.

- Lettre à l'Auteur du Mercure, au sujet d'une  
Ordonnance de M. l'Intendant de Rouen  
pour les corvées. 180
- Cette Ordonnance. 182
- Académie des Sciences. 185
- Académies des Belles-Lettres. 191
- Académie de Chirurgie. 163
- Sujets proposés par l'Académie des Sciences. 193
- Supplément aux Nouvelles Littéraires. 194

## ART. IV. BEAUX-ARTS.

- Gravure. 195
- Peinture. 196

## ART. V. SPECTACLES.

- Opéra. *Ibid.*
- Comédie Française. 197
- Comédie Italienne. 204
- Concert-Spirituel. *Ibid.*

## ART. VI. Nouvelles Politiques. 205

*La Chanson notée doit regarder la page 72.*

---

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,  
rue & vis-à-vis la Comédie Française.







